3,60€ mardi 10 septembre 2024 **LE FIGARO** – N° 24 897 – **www.lefigaro.fr** – France métropolitaine uniquement **Première édition**

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais

TONY ESTANGUET
«PARIS 2024, UN IMMENSE SUCCÈS QUI A DÉPASSÉ NOS RÊVES»
PAGES 12 ET 13

EUROPE
LE CRI D'ALARME DE MARIO DRAGHI FACE AU RISQUE DE DÉCLASSEMENT **PAGES 20 ET 21**



ÉTATS-UNIS
Un duel télévisé Donald Trump-Kamala Harris à quitte ou double
PAGE 8

BRUXELLES
Ursula von der Leyen peaufine l'architecture de sa future équipe
PAGE 8

SABOTAGES SNCF
Sur la piste de l'ultragauche, les enquêteurs maintiennent la pression
PAGE 10

SÉCURITÉ SOCIALE
L'Assurance-maladie intensifie sa chasse aux arrêts de travail abusifs
PAGE 22

JUSTICE
Publicité en ligne : Google accusé de monopole aux États-Unis
PAGE 25

Macron va-t-il laisser les mains libres à Barnier ?

Alors que le couple exécutif se trouve dans une situation politique inédite, Gérard Larcher, dans un entretien au « Figaro », demande à Emmanuel Macron de « respecter le premier ministre ».

Depuis son arrivée au pouvoir en 2017, Emmanuel Macron n'a eu de cesse d'imposer sa marque et de laisser assez peu de marge de manœuvre à ses premiers ministres. Cette fois, il en ira sans doute autrement avec une quasi-cohabitation avec Michel Barnier. Le nouveau premier ministre est bien décidé à occuper toute la surface de sa fonction, lui qui a annoncé vendredi sur TF1 « *une nouvelle époque* », en caractérisant ainsi ses relations avec Emmanuel Macron. Dans un entretien qu'il a accordé au *Figaro*, Gérard Larcher demande au chef de l'État de « *respecter le premier ministre* ». Pour certains macronistes, il va de l'intérêt du président de laisser les mains libres à Michel Barnier, comme l'avait fait avant lui François Mitterrand avec Jacques Chirac.

→ LES MACRONISTES PEINENT À TROUVER LE BON TON VIS-À-VIS DU NOUVEAU PREMIER MINISTRE LR → LA RÉFORME DES RETRAITES, L'AUTRE ÉPREUVE DU FEU QUI ATTEND DÉJÀ L'EXÉCUTIF APRÈS LE BUDGET → LE PREMIER SECRÉTAIRE OLIVIER FAURE DE PLUS EN PLUS CONTESTÉ AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE → GÉRARD LARCHER : « LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVRA RESPECTER LE PREMIER MINISTRE » → CINQUANTE NUANCES DE SOUTIEN PAGES 2 À 4, 16 ET 17

Afghanistan : les Occidentaux impuissants face à des talibans inflexibles



SIDDIQULLAH ALIZAI/AP

Trois ans après son retour au pouvoir, le régime islamiste n'offre pas de prise aux diplomates pour peser sur sa politique, dans le seul pays au monde à interdire l'éducation des filles et où vient d'être rétablie la lapidation publique. **PAGES 6 ET 7**

Grenoble s'enfonce dans la spirale de l'ultraviolence

Lilian Dejean, agent municipal de 49 ans, a été tué par balle dimanche matin dans le centre-ville de Grenoble après avoir tenté d'empêcher la fuite d'un homme responsable d'un accident de la route. Alors que l'auteur des coups de feu était toujours activement recherché lundi soir, ce drame est une nouvelle illustration du climat d'extrême violence qui règne dans la métropole grenobloise, théâtre de sept fusillades cet été sur fond de trafic de drogue. Des épisodes sanglants à répétition qui fragilisent sérieusement la doctrine sécuritaire du maire écologiste, Éric Piolle. **PAGE 9 ET L'ÉDITORIAL**

CHAMPS LIBRES

- Matignon, le roman vrai d'un lieu de pouvoir
- Les tribunes de Jean-Marie Rouart, de Manuel Valls et d'Olivier Petros
- La chronique de Renaud Girard

PAGES 15 À 17

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de lundi :
Les Jeux de Paris 2024 ont-ils amélioré l'image de la France ?





VOTANTS : 186 651

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
Michel Barnier doit-il faire entrer des personnalités de gauche au gouvernement ?

SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO - YVES HERMAN/REUTERS

ÉDITORIAL par Vincent Trémolet de Villers

Déficit d'autorité

Cette dette, malheureusement, ne sera jamais remboursable. Dimanche matin, à Grenoble, l'agent municipal Lilian Dejean a perdu la vie parce qu'il voulait simplement faire respecter les règles. Une nouvelle vie enlevée, une veuve, des orphelins. « *La France a tué…* » Le cri d'Harmonie Comyn résonne encore et il faudrait qu'il remplisse les ministères, l'Assemblée, les couloirs de Matignon, les cortèges du Nouveau Front populaire.
Qui saura dessiller le parti du déni, uniquement concentré sur les violences symboliques, les « micro-agressions » ? Réveiller ces maires écologistes de Grenoble, Nantes, Lyon qui détournent toujours les yeux devant les « balles perdues », les « accidents » et les « faits divers » ? Pendant ce temps, l'immense majorité de nos concitoyens vit avec, en tête, la menace de l'agression gratuite, du chauffard homicide, de ces « attaques au couteau », formule pudique pour éviter celle de « tentative d'assassinat », de ces « règlements de comptes », euphémisme pratique pour ne pas dire « fusillade en pleine rue ».
De l'incivilité courante à l'assaut fatal, c'est toute une société qui est en proie à un mélange de crainte, de vigilance, au point de céder parfois à la tentation de l'autodéfense. Ceux qui ont eu le bonheur de goûter au Paris des Jeux olympiques ont retrouvé, grâce à un dispositif policier maximal, ce que pouvait être une ville sûre. Par contraste, on a mesuré (les femmes surtout) à quel point les autres jours, prudences préventives et stratégies d'évitement avaient déjà intégré nos existences.
Rendre aux Français la possibilité d'une vie tranquille, c'est un défi décisif pour Michel Barnier. Depuis longtemps, la sécurité quotidienne ne devrait être une priorité nationale. Elle repose sur l'éducation, mais aussi sur la sanction, elle exige, c'est évident, que nos frontières devenues des « *passoires* » (selon les mots du premier ministre) retrouvent leur fonction de rempart. Que le souci de la victime prime toujours celui du bourreau. Que le respect des forces de l'ordre remplace la passion du soupçon. Qu'une simplicité pratique efface la bêtise sophistiquée qui entrave, sur ce sujet, toutes nos politiques publiques. Notre pays doit voter un budget, c'est essentiel ; il doit restaurer l'autorité, c'est existentiel. ■

> « La possibilité d'une vie tranquille »

M 00108 - 910 - F : 3,60 €

AND : 4,50 € – BEL : 3,70 € – CH : 4,60 CHF – D : 4,20 € – ESP : 4,30 € – GR : 3,70 € – LUX : 3,70 € – MAR : 37 DH – MTQ/GLP : 4,30 € – REU : 4,70 € – TUN : 11,00 TND **ISSN 0182.5852**

Face à Barnier, Macron poussé à se retirer du devant de la scène

Louis Hausalter

Dans son propre camp, on estime que le chef de l'État a tout intérêt à cultiver une distance.



Emmanuel Macron a une habitude. Le samedi, retiré à la résidence présidentielle de la Lanterne, à Versailles, il aime lire des lettres de Français sélectionnées par le service courrier de l'Élysée et répondre personnellement à certaines d'entre elles. Souvent, le chef de l'État profite aussi de ses week-ends pour consulter les messages non lus adressés sur son téléphone par ses proches et les élus de son camp. Mais, en ce premier week-end depuis la nomination de Michel Barnier, ce n'est pas vers le lieu de villégiature présidentiel qu'était tournée l'attention du petit monde politique. Les messages de ceux qui s'intéressent de près à la formation du futur gouvernement s'adressaient plutôt à Matignon, brusquement devenu le centre de gravité du pouvoir.

Le temps a-t-il paru long à Emmanuel Macron qui, à l'occasion de précédents remaniements, a passé de longs week-ends à la Lanterne à plancher sur des castings de ministres ? *«Il a suivi la fin des Jeux paralympiques»*, indique laconiquement l'un de ses interlocuteurs. Avant de retrouver Michel Barnier dans la tribune d'honneur de la cérémonie de clôture, dimanche soir au Stade de France, où des huées à son encontre ont été entendues.

Il serait certes exagéré d'écrire que le président en sera désormais réduit à passer ses week-ends devant la télévision. Mais le voilà face à une nouvelle page, qu'il doit écrire dans une position de délicat entre-deux. Il ne dispose plus des principaux leviers du pouvoir, mais il ne se retrouve pas non plus dans une cohabitation à proprement parler, puisque ses troupes ne sont pas dans l'opposition - lui-même se refuse d'ailleurs à utiliser ce mot.

«Apprendre en marchant»

À ce stade, pas de contradiction à relever entre l'Élysée et Matignon. Des deux côtés de la Seine, on paraît aligné sur la nature de la future répartition des rôles, au moins sur le papier. Michel Barnier est bien décidé à occuper toute la surface de sa fonction, lui qui a annoncé vendredi sur TF1 *«une nouvelle époque»*, en caractérisant ainsi ses relations avec Emmanuel Macron : *«Le gouvernement gouvernera, et je le ferai en bonne intelligence avec le président de la République.»* De son côté, ce dernier paraît se résigner à ne plus être l'alpha et l'oméga de la vie politique. *«L'Élysée ne va plus être une force d'impulsion des politiques publiques»*, reconnaît-on volontiers au Palais.

Reste à concrétiser ces bonnes intentions dans un fonctionnement sinon harmonieux, du moins sans trop de couacs. Emmanuel Macron et Michel Barnier ont déjeuné ensemble lundi, leur deuxième rencontre depuis la nomination de l'ex-commissaire européen membre des Républicains. *«Un point d'étape»*, résume un conseiller, avec notamment à l'ordre du jour le calendrier à venir et *«les grands équilibres»* du casting gouvernemental. Sur ce point, le premier ministre est officiellement chargé de proposer des noms au président, conformément à la Constitution, sachant qu'Emmanuel Macron compte garder la main sur les *«domaines réservés»* que sont à ses yeux l'international, l'Europe et les armées.

«Ils se découvrent, ils sont en train de trouver leur mode de fonctionnement», ajoute-t-on. *«C'est une configuration inédite dans laquelle chacun va devoir trouver sa place. Personne n'a le mode d'emploi, on va probablement apprendre en marchant*, observe un député Renaissance proche de l'Élysée. *Le choix de l'agenda législatif et les arbitrages de fond seront faits à Matignon. Et le président a tout intérêt à s'ancrer dans un rôle très institutionnel et international, mais en continuant à aller au contact des gens. C'est l'occasion de retisser un lien direct avec les Français sans être rattrapé par l'actualité politique immédiate.»* Plus

Soutien clair ou sous conditions ? Les macronistes peinent à trouver le bon ton vis-à-vis du nouveau premier ministre LR

Loris Boichot
et Tristan Quinault-Maupoil

Michel Barnier a beau revendiquer cinquante ans de vie politique au compteur, de nombreux soutiens d'Emmanuel Macron ne savent pas encore comment se positionner par rapport à lui. *«Pour tout vous dire, je ne le connaissais pas»*, a admis lundi sur Europe 1 la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, qui l'a rencontré samedi pour la première fois.

Cet authentique homme de droite est-il désormais le patron d'une majorité parlementaire en construction qui inclurait son parti, Les Républicains (LR), et le bloc macroniste ? Dès son entrée en fonction, il s'est présenté comme une figure de dialogue et exprimé son *«respect à l'égard de toutes les formations politiques»*. *«Formellement, il est le chef de la majorité, mais on ne sait pas encore si nous serons à une place centrale ou un peu décalée»*, résume un député Renaissance. La situation, héritée de leur échec aux législatives anticipées, contraint les macronistes à partager le pouvoir après avoir gouverné tout-puissants entre 2017 et 2022. Un basculement.

Premier test pour lui, le nouveau premier ministre doit rencontrer mardi soir les parlementaires de Renaissance, en marge de leur rentrée à Rosny-sur-Seine (Yvelines), après vingt-quatre heures de flou autour de sa présence. Pas de discours devant la presse, comme le veut la tradition, mais une discussion à huis clos, a toutefois décidé Gabriel Attal, désormais chef des 97 députés du groupe macroniste. Soucieux que son successeur n'occulte pas son premier discours dans ses habits d'ex-chef du gouvernement.

Alors que l'entourage d'Emmanuel Macron, qui a déjeuné lundi avec Michel Barnier, évoque une *« coexistence exigeante »*, le parti présidentiel a annoncé sa ligne dès jeudi : *«Pas de censure automatique, mais des exigences sur le fond sans chèque en blanc.»* En pratique, la place du curseur varie, du soutien sans ambiguïté jusqu'aux avertissements sur des *«lignes rouges»*.

«Majopposition»

Les membres de l'aile droite de Renaissance saluent les mesures fermes en matière régalienne qu'il défendait en 2021, lors de la primaire de la droite - dont une *«pause»* de trois à cinq ans sur l'immigration et la limitation de l'aide médicale d'État (AME) -, quand d'autres s'en inquiètent. Au point de menacer de voter une éventuelle censure. *«Ma confiance ne sera pas automatique»*, a prévenu dimanche dans *Libération* le ministre démissionnaire délégué à l'Industrie, Roland Lescure. Lequel


XOSE BOUZAS/HANS LUCAS

«Rien ne pourra se faire sans nous»*, a insisté Gabriel Attal *(ici le 3 avril à l'Assemblée, aux côtés de Sylvain Maillard).

a forgé un néologisme pour définir sa ligne : la *«majopposition»*.

Son collègue Sylvain Maillard plaide pour une *«coalition»* : *«On n'imaginerait pas que l'instabilité vienne de notre part»*, a indiqué le député sur Sud Radio. Une donne inédite gêne une partie de l'ex-majorité : le rôle du Rassemblement national (RN), qui a permis la nomination de Michel Barnier en indiquant ne pas vouloir le renverser a priori. *«Nous faisons aujourd'hui du RN le censeur en chef ou non»*, regrette la députée Renaissance Astrid Panosyan-Bouvet, favorable à une alliance incluant les *«sociaux-démocrates»*.

En première ligne dans cette relation à bâtir avec son successeur, Gabriel Attal fait monter la pression sur lui, après une fraîche passation de pouvoirs, jeudi. *«Rien ne pourra se faire sans nous»*, insiste le trentenaire. Il a déjà tenté de dicter à Michel Barnier son agenda législatif, en lui enjoignant de se saisir de la «désmicardisation» de la France et la justice des mineurs.

Mais il se contente, pour l'heure, d'évoquer une *«possible participation»* de ses troupes au futur gouvernement. Une précaution dont ne s'embarrassent pas les responsables d'Horizons, ni François Bayrou, qui juge *«évidente»* le maintien de ministres du MoDem. À rebours de la prudence exprimée par des députés de son parti, plutôt favorables à une nomination de l'ex-premier ministre socialiste Bernard Cazeneuve.

Illustration du flottement, les macronistes, qui espèrent entrer au gouvernement s'interrogent : faut-il se signaler directement à Michel Barnier ? À Emmanuel Macron ? *«Barnier n'est pas vraiment le chef de la majorité, ce n'est pas non plus le chef des LR. Tout le monde est très insécurisé, car l'équilibre est très précaire»*, avance un conseiller de l'exécutif. *On entre dans l'inconnu»*. ■

La réforme des qui attend déjà

Wally Bordas

Les cartes sont rebattues, et la partie pourrait être perdue d'avance pour les macronistes. Adoptée de justesse à la faveur d'un recours à l'article 49.3 en mars 2023, la très contestée réforme des retraites devrait faire son retour à l'Assemblée nationale cet automne. Le Rassemblement national l'a annoncé : il proposera son abrogation le 31 octobre prochain, dans le cadre de sa «niche» parlementaire - qui lui permet de fixer l'ordre du jour. De quoi donner des sueurs froides aux troupes présidentielles et aux Républicains, hostiles à un quelconque retour en arrière. Issu des rangs de la droite LR, le nouveau premier ministre, Michel Barnier, a d'ailleurs dit vouloir *«ouvrir le débat sur une amélioration»* du texte, mais il a rapidement assuré qu'il ne souhaitait pas *«tout remettre en cause»*.

C'est peut-être sans compter sur la nouvelle donne dans l'Hémicycle, où la réalité risque de s'imposer à lui. Car si la majorité relative dont bénéficiait l'exécutif l'an dernier avait permis au gouvernement d'échapper de justesse à une motion de censure transpartisane, les législatives anticipées ont propulsé depuis au Palais Bourbon de très nombreux adversaires de la réforme. *«Nous allons proposer de remettre l'âge légal de la retraite à 62 ans, mais aussi de revenir à 42 annuités de cotisation»*, détaille ainsi au *Figaro* le député RN Thomas Ménagé, chef de file des lepénistes pendant les débats il y a un an et demi. Et de prévenir : *«Rien dans le texte ne pourra empêcher le Nouveau Front populaire de le voter. Leurs électeurs ne comprendraient pas qu'ils aient une occasion de revenir sur cette loi, mais ne le fassent pas. Leur position se-*



Le nouveau premier ministre, Michel Barnier, avec le couple présidentiel *(au premier plan)*, dimanche, au Stade de France, lors de la cérémonie de clôture des Jeux paralympiques.
MICHEL EULER/AP

loin des yeux, plus près du cœur ? *« Il faut qu'il refile vraiment le bébé à Barnier*, poursuit le même élu. *Ce sera bénéfique pour les deux. Barnier a besoin d'avoir réellement les mains libres et le président, pour son image et pour l'opinion portée sur son action, a besoin de se recentrer sur un rôle… de président ! »*

L'une des personnalités reçues récemment par le chef de l'État dans le cadre de ses consultations pour Matignon le formule plus directement : *« C'est l'intérêt de Macron de se mettre en retrait, pour ne pas être pris dans la nasse si Barnier échoue. »*

Deux ans et demi

À l'Élysée, on a en tête la première cohabitation, à la fin des années 1980, quand François Mitterrand jouait les arbitres des élégances, utilisant tout son surplomb présidentiel pour endosser un costume de père de la nation et prendre de haut la politique menée par le gouvernement de Jacques Chirac. L'une des clés de la réélection du président socialiste en 1988, lorsqu'il a fait campagne sous le slogan *« La France unie »*. Mais Emmanuel Macron, lui, n'a pas le droit de se représenter. Ce n'est pas l'élection présidentielle 2027 qui l'intéresse en priorité, mais les deux ans et demi qui nous en séparent. Acceptera-t-il réellement de laisser entre d'autres mains que les siennes une action politique qui comptera dans son bilan final ? *« Ah oui, c'est vraiment son tempérament ! »*, glousse un correspondant occasionnel du chef de l'État, interrogé sur cette hypothétique mise en retrait.

En tout cas, Emmanuel Macron va se montrer sur le terrain cette semaine. Ce mardi, il inaugure une nouvelle usine du laboratoire Sanofi à Neuville-sur-Saône, près de Lyon. Jeudi, il doit participer aux festivités commémorant les 80 ans de la libération du Havre, renouant avec le registre mémoriel qui restera plus que jamais au cœur de ses attributions. *« Des engagements anciens qui sont honorés »*, minimise-t-on dans l'entourage présidentiel, en jurant de ne pas voler la vedette à Michel Barnier. Il n'empêche : la virée au Havre sera l'occasion de retrouver le maire de la ville, Édouard Philippe, dont les oreilles ont sifflé à l'Élysée la semaine dernière, lorsqu'il a confirmé sa candidature à la présidentielle en plein suspense sur la nomination du nouveau premier ministre. De quoi attirer les projecteurs. ■

Le premier secrétaire Olivier Faure de plus en plus contesté au sein du Parti socialiste

Richard Flurin

Le premier secrétaire du Parti socialiste a le tweet frénétique ces derniers jours. Sur le réseau social X (ex-Twitter), Olivier Faure s'obstine à rétablir sa vérité sur la désignation du nouveau premier ministre. À ses troupes, il a fait passer deux feuilles A4 d'éléments de langage – intitulés « Non, le Parti socialiste n'est pas responsable de la nomination de Michel Barnier ! » – qui ont été repris en chœur sur les plateaux et les réseaux sociaux tout le week-end. Pour le premier secrétaire, il s'agit de gagner la guerre des récits qui s'est déclarée après la nomination de Michel Barnier au poste de premier ministre. Une partie non négligeable de la gauche, y compris au sein du PS, met en cause Olivier Faure personnellement. Le chef de file socialiste est accusé d'avoir empêché Bernard Cazeneuve d'occuper Matignon pour rester solidement ancré au sein du Nouveau Front populaire, quitte à voir la droite gouverner.

Les attaques frontales se sont multipliées. *« On peut remercier Olivier Faure d'avoir tourné le dos à la social-démocratie et de renier la longue tradition socialiste de recherche de compromis »*, s'est par exemple indigné le maire PS de Saint-Nazaire, David Samzun, parmi beaucoup d'autres. Le premier secrétaire et son entourage crient au faux procès. Ils estiment qu'Emmanuel Macron n'avait aucunement l'intention de nommer un premier ministre de gauche et que le président s'est servi d'eux pour justifier son *« coup de force »*. Reste que la direction du parti s'est continûment montrée sceptique à la nomination de Bernard Cazeneuve, assimilée à *« une sorte d'anomalie »* par Olivier Faure, qui n'a cessé de défendre la candidature de Lucie Castets, au diapason des autres formations du NFP.

Convocation d'un congrès

Le zèle dont fait preuve la direction du PS pour se défendre enchante sous cape les opposants d'Olivier Faure. *« Il se sait fragilisé »*, se frotte les mains un maire socialiste. C'est que la perspective d'un congrès national n'est plus très loin. Ce grand rassemblement permet de fixer la ligne politique du parti et de changer éventuellement de premier secrétaire. En bref, Olivier Faure jouerait son poste. Ses opposants rappellent que les statuts du PS prévoient la convocation d'un congrès national *« dans les six mois suivant les élections présidentielles et législatives »*, soit en janvier 2025 au plus tard.

Mais le premier secrétaire en place n'a toujours pas manifesté l'envie de le faire. *« Le meilleur schéma pour lui, c'est que le congrès ait lieu le plus proche possible de la présidentielle : il sera difficile dans ces circonstances de désavouer sa ligne pro-Mélenchon »*, indique un socialiste. Le risque d'une nouvelle dissolution dans un an, et donc de nouvelles élections législatives, n'encourage pas non plus à organiser un congrès qui étalerait au grand jour les divisions du PS et le fragiliserait. *« Le spectacle serait détestable »*, prévient un vieux routard du parti. L'un des principaux opposants d'Olivier Faure, le maire socialiste de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, prévient que le refus de convoquer le congrès serait *« illégal »*, sans évoquer d'éventuelles poursuites pour l'instant. *« Nous n'en sommes pas là »*, tempère-t-il.

L'édile normand, qui n'est pas passé loin de la victoire au dernier congrès en janvier 2023, s'est organisé pour cette fois-ci y parvenir. Il a encouragé certains anciens à réadhérer et à le soutenir, ce qu'ils ont fait. Les différents courants d'opposition, en ordre dispersé jusqu'à maintenant, ont uni leurs forces pour former ce qui s'assimile à un front anti-Faure. Tous ces opposants devraient pouvoir compter de surcroît sur le soutien de Raphaël Glucksmann au moment voulu. Mais les plus anciens le savent d'expérience : quand on tient l'appareil, on ne le perd pas. Olivier Faure l'a à nouveau prouvé lors du dernier bureau national qui a scellé le sort de Bernard Cazeneuve : une majorité de cadres s'est rangée derrière lui. ■

retraites, l'autre épreuve du feu l'exécutif après le budget

rait en contradiction avec les attentes des Français. »

Le RN le sait, il sera toutefois difficile de convaincre la gauche d'unir leurs forces. Pas tellement sur le fond, où les positions convergent plutôt, mais sur la forme, où le NFP refuse de mêler ses voix aux nationalistes. *« Nous ne voulons pas leur faire ce cadeau*, a prévenu le président Insoumis de la commission des finances, Éric Coquerel, sur Franceinfo. *Nous avons toujours refusé de voter des textes proposés par le RN. Je ne participerai pas à leur donner une sorte de label social. »* Auprès du *Figaro*, il avoue cependant qu'aucune discussion n'a pour l'instant eu lieu au sein de l'état-major Insoumis, et ne se montre donc pas aussi définitif ni catégorique : *« Nous voulons éviter d'avoir à voter ce texte, car, par principe, nous n'avons jamais voté une proposition du RN. »*

« Faire de l'obstruction »

Et pour cause, le débat est bel et bien ouvert au sein de la gauche. Depuis plusieurs jours, diverses personnalités mélenchonistes n'ont pas écarté l'idée d'aider à l'adoption de cette proposition d'abrogation lepéniste. *« Je ne sais pas si je la voterai »*, a par exemple éludé le député LFI Raphaël Arnault, sur Sud Radio. Embêté, un écologiste botte en touche : *« J'attends de voir le texte en question. Je suis certain qu'ils ne feront les choses qu'à moitié. »*

Dans le camp macroniste, on s'attend à ce que cette bataille finisse inévitablement par revenir prochainement dans l'Hémicycle, après avoir pourtant réussi à la retarder au maximum. Notamment en 2023, quand les textes d'abrogation des groupes Liot et Insoumis avaient été écartés sans même passer par la case Assemblée. Du fait d'abord de la présidente du Palais Bourbon, Yaël Braun-Pivet, qui avait prononcé l'irrecevabilité budgétaire des amendements en question ; avant que le bureau de l'Assemblée ne l'imite ensuite quelques mois plus tard.

Autre temps, autres pratiques, puisque les termes de l'équation ont changé depuis : la gauche a ravi aux macronistes la majorité au sein du bureau de l'Assemblée. *« Yaël Braun-Pivet est maintenant en cohabitation, elle ne peut politiquement pas prendre cette décision toute seule. Et si elle demande à son bureau, il est majoritairement pour l'abrogation de la réforme et ne fera donc pas obstruction au texte »*, décrypte un fin connaisseur du Palais Bourbon. Or ni le président de la commission des finances – l'Insoumis Éric Coquerel – ni l'éventuelle future délégation chargée de statuer sur la recevabilité des propositions de loi ne devraient opter pour le rejet.

« Seule Yaël Braun-Pivet pourrait bloquer la proposition, car ses pouvoirs sont très étendus, veut croire malgré tout un cadre du camp macroniste, qui ne se fait guère trop d'espoir. *Il va surtout falloir préparer notre stratégie. Notre argument est déjà tout trouvé : pendant la réforme, ils ont hurlé que trois semaines ne laissaient pas le temps de bien débattre du sujet. Eux veulent l'abroger en huit heures… »*, prévient-il.

Un stratège Renaissance prévient : *« On n'hésitera pas à faire de l'obstruction, rien n'est fermé à ce stade. »* Avant d'ajouter : *« Ou alors, on peut laisser la responsabilité à la gauche. Ils sont pour une abrogation, mais contre le RN. S'ils votent contre, ils repoussent l'échéance. »* Après le résultat des législatives, Pierre Cazeneuve, député macroniste chargé de gérer les stratégies lors des journées d'initiatives parlementaires, a prévenu ses collègues : *« Il est probable que cette législature soit une niche permanente. »* Avec donc des « coups » politiques permanents. ■

Gérard Larcher : « Le président de la République devra respecter le premier ministre »

Propos recueillis par **Emmanuel Galiero**

Dans son premier entretien accordé après la nomination de Michel Barnier à Matignon, le président du Sénat estime que le nouveau premier ministre de droite doit incarner l'intérêt supérieur du pays.



Gérard Larcher, président du Sénat, lundi, dans son bureau du Palais du Luxembourg, à Paris. SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

LE FIGARO. - Michel Barnier est-il un premier ministre en sursis ?
GÉRARD LARCHER. - Michel Barnier est un premier ministre courageux et responsable. Il a accepté de conduire la politique de la France dans un contexte difficile et une situation économique plus que préoccupante. Il aura une majorité relative mais nous verrons si le Nouveau Front populaire et le Rassemblement national prendront la responsabilité de bloquer le pays. Les Français jugeront très sévèrement les oppositions systématiques. Face à tous les défis qui se présentent, Michel Barnier incarne l'intérêt supérieur du pays. Il a tout mon soutien.

Emmanuel Macron vous a-t-il proposé le poste ?
J'ai toujours dit, publiquement, que ma place était au Sénat. Et je l'ai dit au président de la République.

Compte tenu de l'ampleur du dérapage des finances publiques, comment anticipez-vous le prochain débat budgétaire ?
L'urgence de l'urgence est la préparation du budget 2025. Il est impératif que le gouvernement dépose un texte le 1er octobre, après le Conseil d'État et le Haut Conseil des finances publiques. On ne s'arrange pas avec la Constitution. La procédure doit être respectée et mon rôle est de le rappeler. Le Parlement aura besoin du temps nécessaire pour examiner ce texte. Les choses ne sont donc pas simples pour le premier ministre à peine désigné. Nous ne pouvons pas courir le risque d'une crise financière car il en va de la maîtrise de notre destin et de notre souveraineté. Il va falloir trouver 100 milliards d'euros en quatre ou cinq ans.

Quelles sont les marges de manœuvre ?
Je crois les économies possibles en réduisant la dépense, sans dégrader les services publics ni freiner la croissance. Il faudra aussi améliorer le pouvoir d'achat et financer un certain nombre d'investissements. Il nous faut débureaucratiser, réduire le nombre d'agences publiques (on en dénombre 1300) et engager une simplification des normes, qui nous coûtent 60 milliards. Nous allons être contraints de faire preuve de courage ce qui nous a manqué depuis tant d'années.

Tout cela sans hausses d'impôts ?
Avant de prélever encore plus, dans le pays déjà le plus fiscalisé d'Europe, il faut d'abord se demander comment dépenser moins et augmenter l'efficacité de nos services publics ! La ligne fixée par Michel Barnier est une ligne d'exigence. Nous ne devons pas nous laisser aller à cette tentation fiscale permanente. L'enjeu majeur prioritaire est bien la maîtrise de la dépense publique. Cela devrait tous nous rassembler.

Quelles sont les autres urgences de l'automne ?
L'agriculture, le logement et l'énergie. Au Sénat, ces trois textes sont prêts. Le signe très fort envoyé par le premier ministre est sa première visite réservée à l'hôpital, préoccupation majeure. Il y a aussi le projet de financement de la Sécurité sociale qui, financièrement, ne se porte pas beaucoup mieux que le projet de loi de finances. Au-delà de ces urgences de l'automne, il faudra rapidement des textes sur la sécurité, la justice, la décentralisation et la maîtrise de l'immigration.

Le premier ministre s'est engagé fortement sur l'immigration. Comment doit-il s'y prendre ?
Un texte sur l'immigration a été voté mais le Conseil constitutionnel a censuré une trentaine d'articles, qui étaient pourtant des leviers pour agir. Il faudra les reprendre sans attendre.

Les Républicains accepteront-ils d'assumer des responsabilités au sein du nouveau gouvernement ?
Avec Bruno Retailleau, Laurent Wauquiez, nos deux présidents de groupe, et Annie Genevard, secrétaire générale, notre priorité collective est l'intérêt du pays. Nous avons clairement posé les conditions d'une participation de la droite : c'est la reprise de nos propositions de juillet dernier dans le pacte législatif qui fut accueilli avec intérêt, y compris par les députés Ensemble.

> **« La godille, c'est terminé ! Il faut des actes. Il est temps de conduire une politique que les Français attendent. La droite devra être présente pour défendre son p rojet »**

Équilibres financiers, réindustrialisation, sécurité, politique pénale, immigration, logement, lutte contre l'islamisme, puis réforme en profondeur de l'éducation et de la santé. Tout cela est sur la table. Nous avons insisté sur deux points : pas de hausses d'impôts et pas d'abrogation de la réforme des retraites, sur laquelle nous sommes prêts à des ajustements. Cela nous ferait d'ailleurs beaucoup de bien de retrouver les partenaires sociaux sur ce sujet. Le premier ministre me semble avoir fait siennes nos propositions et je crois que nous pourrons participer au gouvernement. Cela me parait logique car le dialogue que nous avons instauré avec Michel Barnier est fluide et je ne doute pas qu'il puisse nous apporter les garanties nécessaires. J'ai confiance en lui. Je rappelle que la composition du gouvernement relève de lui seul.

Les LR ont évolué sur cette question d'une participation. Quel fut le déclencheur ?
C'est vrai, nous avons tous évolué. Il fallait faire preuve de responsabilité et privilégier l'intérêt national. Le déclic a eu lieu lorsque le président de la République nous a consultés sur l'éventualité de la nomination d'un premier ministre de droite. Notre moteur fut le refus d'aller vers une crise majeure et un blocage des institutions, notamment par le NFP ou le RN.

Les propos de Nicolas Sarkozy ont-ils pesé ?
Reconnaissons qu'il tient cette position depuis longtemps. Ce qui a changé les choses, c'est la volonté présidentielle de nommer un premier ministre issu de la droite, que cela soit Xavier Bertrand ou Michel Barnier.

Que dites-vous aux électeurs de droite qui craignent que les LR deviennent la béquille du macronisme ?
Ce n'est pas le sens de notre engagement.

Si la droite rejoint ce gouvernement, doit-elle réclamer certains portefeuilles régaliens ?
Un dialogue doit avoir lieu entre les présidents de groupe et le premier ministre. Il y aura aussi des ministres du bloc central. Michel Barnier a raison de vouloir parler avec tout le monde. Cela ne veut pas dire qu'il gouvernera avec tout le monde. Ce qui compte, ce sont les actes. Il m'a dit qu'il souhaitait un gouvernement non pléthorique, doté de ministres compétents. Il pourra élargir sa majorité relative à une condition : plus d'« en même temps » car nous avons déjà donné. La godille, c'est terminé ! Il faut des actes. Il est temps de conduire une politique que les Français attendent. La droite devra être présente pour défendre son projet.

Jusqu'à la gauche ?
La gauche a fermé la porte en rejetant l'hypothèse Bernard Cazeneuve, en refusant toute participation à la réflexion collective, tout est dit. Cette gauche, qui a menacé tout gouvernement non dirigé par Mme Castets, n'a pas fait preuve à mes yeux de sens des responsabilités. Elle s'est mise toute seule en dehors. Je ne comprends pas le Parti socialiste, avec François Hollande qui n'a pas soutenu son dernier premier ministre… C'est cette position dogmatique qui fait penser que le RN serait l'arbitre des textes à l'Assemblée.

Un fort renouvellement ministériel vous semble-t-il nécessaire ?
Ce gouvernement ne peut pas être la réplique de la séquence précédente. Les Français ont exigé un changement de politique. Même le président de la République l'a reconnu en excluant d'aller chercher un premier ministre au sein du groupe Ensemble.

Quel rôle doit jouer Emmanuel Macron désormais ?
J'ai bien écouté le président de la République : il a annoncé une révolution copernicienne ! *« Je serai un président qui préside, j'étais un président qui gouverne »*, a-t-il dit. C'est essentiel. On ne peut s'en sortir que comme ça. La crise politique que nous connaissons, au-delà d'Emmanuel Macron, est une crise du résultat.

Mais le chef de l'État a aussi parlé de *« coexistence exigeante »*…
Nous verrons à l'usage. Mon rôle est de rappeler l'article 20 de la Constitution et je le rappellerai en permanence. Je l'ai dit les yeux dans les yeux au président. Je parlerais plutôt de participation exigeante. Sans majorité, il n'a plus le choix. La verticalité n'est plus possible. Le président devra respecter le premier ministre car nous, les gaullistes, nous respecterons la fonction présidentielle. J'y veillerai

Michel Barnier pourra-t-il rester à son poste jusqu'à la fin du quinquennat ?
Michel Barnier devra s'appuyer sur le Parlement et être en proximité avec les Français. Mais pour reprendre la belle formule de Bruno Retailleau, *« avançons colline après colline »*. La première est celle du budget. ■



CONTRE-POINT
PAR **GUILLAUME TABARD**

Cinquante nuances de soutien

Alfred de Musset ne pourrait plus écrire *« Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée »* tant tous les acteurs du nouveau jeu politique se complaisent dans la nuance et s'interdisent la clarté.

Comme tout premier ministre, Michel Barnier doit commencer par s'assurer de ses soutiens. Pour composer son gouvernement d'abord, pour avancer à l'Assemblée nationale ensuite. Or, le successeur de Gabriel Attal est dans une situation paradoxale. Il est entouré d'une bienveillance de principe assez large, allant jusqu'à celle du Rassemblement national. Mais pour autant aucune force ne revendique de l'accompagner ou de l'aider sans condition.

Membre de LR, l'ancien commissaire européen est le seul des participants à la primaire de 2021 à n'avoir jamais rompu avec son parti ni avant (Xavier Bertrand, Valérie Pécresse), ni après (Éric Ciotti). De fait, le parti conduit par Laurent Wauquiez, Bruno Retailleau et Gérard Larcher s'est félicité de sa nomination à Matignon. Mais sans lui signer un blanc-seing. Au lendemain des législatives, les Républicains s'étaient dits prêts à voter les textes d'un « pacte législatif », mais sans aller au-delà. Le choix de Barnier les a poussés à faire un pas en avant important. LR avance, mais sans valider le principe d'une « coalition » en bonne et due forme avec ses adversaires d'hier. Sa participation au gouvernement est de plus en plus probable mais reste en cours de négociation avec l'hôte de Matignon. Pour Barnier, le soutien de la droite semble naturel ; il n'est pas encore officiel.

Au sein de l'ancienne majorité, tout est également affaire de nuance. Là encore, il est logique que les macronistes, qui s'étaient opposés au Nouveau Front populaire jusqu'à menacer de censure Lucie Castets, approuvent la promotion de celui qui a permis une alternative au NFP. D'un côté l'alliance Ensemble a perdu les législatives. Soutenir Michel Barnier de la même manière qu'elle avait défendu Édouard Philippe, Jean Castex, Élisabeth Borne et Gabriel Attal aurait signifié reconnaître une continuité parfaite. Même en parlant de *« coexistence exigeante »* plutôt que de cohabitation, il fallait bien prendre acte d'une « rupture » par une forme de distance. Mais d'un autre côté, avec ses 166 députés, l'ancienne majorité reste majoritaire au sein de l'arc censé permettre à Barnier d'agir. D'où cette autre nuance de soutien théorisée par Attal, désormais exclusivement président du groupe macroniste : *« Ni volonté de blocage, ni soutien inconditionnel. »*

À entendre la gauche, le Rassemblement national devrait être compté parmi les soutiens du nouveau premier ministre. C'est parce qu'il serait *« soutenu par l'extrême droite »* que François Hollande justifie sa possible censure d'un gouvernement Barnier. Dans ce cas, on n'est pas dans la nuance mais dans l'abus de langage. Car si l'absence de veto de Marine Le Pen a permis la nomination de l'ancien ministre de Chirac et Sarkozy, ne pas censurer n'est pas soutenir. Le RN avait voté des textes importants des gouvernements Macron tout en étant dans une opposition incontestable. Dans le nuancier des soutiens, il y aurait aussi le « soutien sans participation », tel que LFI avait feint de l'accepter pour un gouvernement Castets. Mais ce ne sera pas le cas du RN. L'absence de majorité au sein de la nouvelle assemblée a conduit à se focaliser sur la seule question de la censure. Mais de même que Barnier devra composer avec cinquante nuances de soutien, entre la censure et le soutien, il y a aussi toute une gamme de postures possibles. ■

Algérie : les résultats de la présidentielle contestés

Adam Arroudj

Dans une démarche inédite, les trois candidats dénoncent des « incohérences » dans les résultats publiés par l'agence électorale.

« *Une situation politique sans précédent.* » Dans les petits cercles algérois où se croisent militants et observateurs de la vie politique, le constat était unanime, lundi matin, après une bien étrange nuit. Alors que l'Algérie s'était endormie avec un président, Abdelmadjid Tebboune, réélu avec 94,65 % des voix, elle s'est réveillée avec une fronde générale contre l'Agence nationale indépendante des élections (Anie).

Un peu avant une heure du matin, les directions de campagne des trois candidats - Abdelmadjid Tebboune, Abdelaali Hassani Cherif (islamiste) et Youcef Aouchiche (FFS, laïc) - ont, dans un communiqué commun, dénoncé les « *imprécisions* », les « *contradictions* », les « *ambiguïtés* » et les « *incohérences* » dans les chiffres donnés par l'Autorité. Lors de l'annonce des résultats provisoires, son président, Mohamed Chorfi, a en effet communiqué les scores des candidats sans donner le taux de participation. Après la fermeture des bureaux de vote samedi, l'Anie avait évoqué une « *moyenne de participation* » de 48,03 %. Or, selon l'Autorité, si seuls 5,63 millions de votes ont été enregistrés sur un corps électoral de 24 millions de votants, le taux de participation serait plutôt proche de 23 %. « *Un quart de l'électorat est un chiffre qui a du sens*, estime un connaisseur des rouages électoraux en Algérie. *Cela correspond au socle du système, c'est-à-dire les corps constitués (armée, police, administration) et la clientèle du pouvoir.* »

Abdelaali Hassani Cherif (MSP) a parlé lundi en conférence de presse de « *fraude* » et de « *mascarade* ». Le candidat, crédité de quelque 178 000 voix, en revendique 500 000. Youcef Aouchiche (FFS) a lui aussi convoqué les médias pour détailler les « *irrégularités* » dont il s'estime victime. Officiellement, il n'aurait obtenu que 122 000 voix, il en revendique un peu plus de 300 000.

Les deux partis rapportent la même anomalie : les résultats des bureaux de vote diffusés par l'Anie ne correspondent pas à ceux des procès-verbaux validés par cette même autorité. « *Il semblerait que tout se passe bien dans les bureaux de vote, mais qu'une fois les procès-verbaux entre les mains des wilayas* (préfectures, NDLR), *les chiffres soient changés* », témoigne le directeur d'un bureau de vote à Alger qui avait déjà relevé ce genre de dysfonctionnement lors des législatives des 2021. D'autres témoignages d'acteurs de la campagne diagnostiquent plutôt le malaise au siège de l'Anie à Alger.

« *Alors que cette élection devait asseoir la légitimité du chef de l'État, elle le fragilise. Non seulement il n'obtient pas le plébiscite attendu, puisqu'en gros 75 % des Algériens qui auraient dû voter se sont abstenus, mais il apparaît otage de son administration* », relève un militant de l'opposition.

« Cette opacité nous inquiète »

Le journaliste algérien Otmane Lahiani estime qu'en rejetant les chiffres de l'Anie, « *le président a refusé un cadeau empoisonné* ». Il qualifie la déclaration des trois candidats de « *dangereuse politiquement* ». « *Elle sape le processus électoral et remet en cause sa transparence. Elle admet clairement l'existence de manipulations dans les chiffres et les résultats, et pose des questions sur la crédibilité de l'autorité électorale.* » Le sociologue Nacer Djabi est du même avis : « *Cette crise confirme ce en quoi je crois depuis des années : l'Algérie a besoin d'une réforme sérieuse de son système politique pour construire des institutions politiques légitimes, en ouvrant l'espace des libertés médiatiques et politiques.* »

Jusque dans les rangs de l'opposition, qui n'écarte pas l'hypothèse d'une manœuvre interne pour déstabiliser le chef de l'État, une certaine angoisse est perceptible. « *Cette opacité autour des résultats nous inquiète* », a déclaré le candidat malheureux du FFS. « *Tout cela nous dit une seule chose*, assure encore un cacique de la politique. *Que le deuxième mandat de Tebboune ne sera pas tranquille.* » ■



RAMZI BOUDINA / REUTERS

Les directions de campagne des trois candidats contestent le taux de participation donné par l'Agence nationale indépendante des élections.

Exilé en Espagne, Edmundo Gonzalez « luttera de toutes ses forces »

Mathieu de Taillac

Menacé par le gouvernement de Nicolas Maduro car il revendique la victoire à la présidentielle du 28 juillet, il a obtenu l'asile de Madrid.

Le candidat de l'opposition vénézuélienne à la présidentielle du 28 juillet dernier, vainqueur selon son mouvement et vaincu selon le chavisme au pouvoir, est désormais exilé en Espagne. Edmundo Gonzalez a voyagé en compagnie de son épouse à bord d'un avion des forces armées espagnoles qui a atterri dimanche après-midi à l'aéroport militaire de Torrejon, où il a été reçu par sa fille et les autorités locales, après des escales à Saint-Domingue et aux Açores. Gonzalez, un diplomate et écrivain âgé de 75 ans, peu connu jusqu'à la veille du scrutin, avait accepté de remplacer au pied levé la leader de l'antichavisme, Maria Corina Machado, empêchée de se présenter par le régime de Nicolas Maduro. Alors que le pouvoir en place refuse de présenter les procès-verbaux des bureaux de vote, le parquet menaçait d'arrêter Maduro, accusé de cinq délits dont ceux de sabotage et de conspiration. Et le gouvernement espagnol l'a accueilli.

« *J'ai pris cette décision en pensant au Venezuela, dont le destin ne peut, ne doit être, celui d'un conflit de douleur et de souffrance* », justifie l'opposant dans un message diffusé sur le réseau X lundi après-midi. « *Mon engagement n'est pas fondé sur l'ambition personnelle* », ajoute-t-il, avant de saluer « *le travail et l'effort de Maria Corina Machado* » dans un message ambigu dans lequel il ne revendique pas explicitement sa victoire à l'élection. Les Pays-Bas ont annoncé avoir accueilli Gonzalez dans leur ambassade depuis l'élection présidentielle. Puis Madrid, pendant que s'organisait son asile, a mis à sa disposition la résidence de son ambassadeur. Celle-là même où vécut pendant six mois un autre opposant avant de s'exiler en Espagne, Leopoldo Lopez. De fait, quelque 100 000 Vénézuéliens vivent dans le pays où ils bénéficient d'un régime de résidence ad hoc.

Gonzalez a choisi l'Espagne « *parce qu'elle a montré dès le départ sa solidarité avec le peuple vénézuélien* », a justifié son ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, en interview à la télévision publique TVE. « *Il n'y a eu aucune négociation politique entre le gouvernement de l'Espagne et le gouvernement du Venezuela.* » Dans le journal *El Pais*, il a ajouté qu'« *il n'y a aucun type de contrepartie. L'Espagne n'a pas changé et ne changera pas sa position quant au résultat électoral qui ne sera pas reconnu sans les procès-verbaux* ». Interrogé sur l'hypothèse d'une médiation de José Luis Rodriguez Zapatero, ex-chef du gouvernement (2004-2011) critiqué par la droite pour sa supposée proximité avec le chavisme, le ministre s'est limité à qualifier son rôle de « *positif depuis des années pour la libération de nombreux détenus politiques* ».

L'opposition attend son retour

De son côté, le procureur général du Venezuela, qui a demandé l'arrestation de Gonzalez après le refus réitéré de ce dernier de se présenter devant les autorités, a affirmé que « *les gouvernements de l'Espagne et du Venezuela ont décidé de lui accorder un sauf-conduit pour qu'il abandonne le territoire national* ».

L'avenir de Gonzalez reste à écrire. L'opposition dit attendre son retour pour le 10 janvier, date à laquelle le président élu, Maduro selon les chavistes, Gonzalez selon les antichavistes, doit être intronisé. « *Le 10 janvier 2024, le président élu, Edmundo Gonzalez Urrutia, prêtera serment en tant que président constitutionnel du Venezuela et commandant en chef des forces armées nationales*, a affirmé sur les réseaux sociaux Maria Corina Machado avant d'avoir connaissance du tweet de Gonzalez. *Que cela soit clair pour tout le monde : Edmundo luttera de toutes ses forces avec notre diaspora et, moi, je lutterai ici, à vos côtés.* » Le risque pour l'opposition, et, probablement, le calcul de Caracas, est que Gonzalez, s'il ne remporte pas son combat dans les quatre prochains mois, finisse, comme d'autres figures de son camp avant lui, par sombrer peu à peu dans l'oubli. ■

En Afghanistan, trois ans après leur retour au pou

Margaux Benn

Humiliée, désillusionnée : de quels leviers dispose encore la communauté internationale pour espérer peser sur la politique d'un

Dans son hôtel particulier du 16e arrondissement de Paris que longe une avenue calme et arborée, Mohammad Humayoon Azizi est bien seul. Dans les couloirs parquetés de la somptueuse bâtisse, un ou deux employés vont et viennent, et semblent un peu désœuvrés. En réalité, l'hôtel particulier n'appartient pas vraiment à M. Azizi, même s'il y habite et y passe le plus clair de son temps : c'est aussi, ou c'était, l'ambassade d'Afghanistan à Paris.

Depuis que les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan le 15 août 2021, certaines représentations diplomatiques afghanes ont refusé de s'y rallier. Elles ne reçoivent aucun financement de Kaboul, assurent-elles, et ont coupé toute communication avec les ministères afghans. Mais elles continuent tant bien que mal certaines de leurs activités, reçoivent des Afghans exilés. Et, en France, M. Azizi poursuit son rôle de représentant de l'Afghanistan auprès de l'Unesco (dont le siège est à Paris), aucun État ni organisation internationale n'ayant jusqu'ici reconnu le gouvernement taliban.

Faute de financement pour payer les salaires, l'ambassade n'a conservé que deux diplomates et six autres employés (des membres de la famille Azizi, persifle-t-on) qui ne travaillent pour l'essentiel qu'à mi-temps. *« Les activités consulaires que nous avions pu conserver jusqu'à présent nous permettent de payer les factures d'électricité, d'eau...* », indique-t-il. Parmi les tableaux, les dorures, les grandes pièces au charme suranné, le petit clan s'échine à prouver que le 32, avenue Raphaël est encore, tout comme l'essentiel de ses voisins, une ambassade à proprement parler.

« Après beaucoup d'hésitation, nous avions décidé de participer à Doha III afin que les talibans ne puissent pas dire que nous ne sommes pas à leur écoute. Au vu de leur attitude après ce sommet, je ne suis pas certain que nous participerons à un éventuel Doha IV »

Un diplomate occidental

Depuis quelques jours, les apparences sont encore plus dures à maintenir. Fin août, le ministère des Affaires étrangères de l'« Émirat islamique d'Afghanistan », ainsi que fut renommée il y a trois ans la « République islamique », a annoncé que tout passeport, visa ou autre document délivré par une ambassade ou un consulat ne s'y étant pas rallié serait considéré comme non valide.

« Qu'importe. Nous trouverons une solution », assure M. Azizi. Avec ses homologues à Genève, à Londres et ailleurs, il organise régulièrement des visioconférences pour rédiger des communiqués sur l'illégitimité des talibans et la violence de la répression, en appelant la communauté internationale à rejeter complètement cette dictature. Ces diplomates apatrides, au chômage forcé, établissent des *« feuilles de route stratégiques »* pour espérer, un jour, reprendre le pouvoir.

Pour l'heure, l'objectif semble bien lointain. D'autant que le régime fondamentaliste, qui depuis trois ans semble imperméable aux pressions internationales, consolide son pouvoir. Il a tout dernièrement interdit aux femmes de parler trop fort en public. Et, face à l'urgence humanitaire et afin de pallier une crise économique dévastatrice, une partie de la communauté internationale se résout peu à peu à avoir affaire aux *« autorités de facto »*, ainsi qu'elles sont encore pudiquement désignées - aucun État n'ayant officiellement reconnu le gouvernement des mollahs.

Cet été, une série d'événements a mis en lumière l'impuissance et les divergences des diplomates internationaux face à la dictature de Kaboul. Commençons aux 30 juin et 1er juillet derniers. Les talibans sont reçus en grande pompe au luxueux hôtel Ritz Carlton de Doha, à l'occasion de la troisième session de pourparlers du « processus de Doha », entamé il y a un an par l'ONU pour tenter de rétablir les relations entre les autorités talibanes et la communauté internationale.

Les réunions entre représentants des Nations unies, de 25 pays, cinq organisations internationales et des autorités talibanes se sont déroulées à huis clos. Aucun membre de la société civile afghane n'a été convié. Aucune femme, non plus. Les journalistes sont laissés sur le pas des portes closes. Derrière, les sujets liés aux droits humains et aux droits des femmes en particulier sont exclus des discussions. Des exigences talibanes auxquelles s'est pliée l'ONU, organisatrice des pourparlers. Sous la pression d'ONG et d'États participants, dont la France, une rencontre avec des membres de la société civile afghane est organisée à la hâte, après la clôture du sommet. *« Une session de deux heures, sans planning établi, »*, se désolait Payvand Seyedali, directrice pays chargée de l'Afghanistan pour l'ONG Women for Women International, jointe par *Le Figaro*.

C'était la première fois que les talibans participaient au « processus de Doha ». En mai 2023, aucun représentant du régime mis en place par le mouvement fondamentaliste n'avait été convié à « Doha I ». En février dernier, les talibans avaient refusé de se rendre à « Doha II » si des membres de la société civile afghane avaient voix au chapitre. L'ONU avait tenu bon, au motif notamment que le gouvernement taliban, installé par la force, n'est reconnu formellement par aucun État. *« L'objectif de Doha III n'était pas d'obtenir un quelconque résultat. Avant tout, l'idée était de faire venir les talibans à la table des négociations »*, confie un diplomate, concédant que *« la fin et les moyens ont été inversés »* pour favoriser la tenue d'un sommet qu'un émissaire chinois, s'adressant à la délégation talibane, qualifia de *« succès... Puisque vous êtes là ! »*

Tous ces compromis n'ont donné aucun résultat. *« Doha III »* s'est achevé en eau de boudin, les participants n'obtenant pour leur peine que des condamnations de la part des organisations de défense des droits humains. Un mois après le sommet de Doha, les talibans décrétaient ne plus reconnaître les ambassades fidèles à la « République islamique », comme celle de Mohammad Humayoon Azizi. Dans le même temps, ils édictaient une nouvelle loi *« sur la propagation de la vertu et la prévention du vice »*, qui confirme et étend les restrictions déjà imposées à leur peuple, allant jusqu'à interdire aux femmes de chanter, lire ou prier à voix haute en dehors de chez elles. Le tout énoncé dans une *« gazette »* qui, tant par sa forme que son contenu, rappelle avec une exactitude glaçante la première itération de leur régime, dans les années 1990.

À peine l'ONU eut-elle émis un communiqué se disant *« préoccupée »* par cette loi que, le 30 août, le ministère de la Prévention du vice et de la Promotion de la vertu annonça qu'il ne coopérerait plus avec la mission des Nations unies dans le pays (Unama), la qualifiant de *« partie adverse »*. *« L'Unama, pourtant, était plutôt conciliante vis-à-vis du gouvernement taliban, ayant à cœur de ne pas entraver plus qu'il ne l'est déjà le travail des humanitaires »*, s'exaspère une spécialiste du secteur, à Kaboul.

« Après beaucoup d'hésitation, nous avions décidé de participer à Doha III afin que les talibans ne puissent pas dire que nous ne sommes pas à leur écoute, » confie un diplomate occidental ayant assisté au sommet. *« Au vu de leur attitude après ce sommet, je ne suis pas certain que nous participerons à un éventuel Doha IV. »*



Des talibans en armes célèbrent le troisième anniversaire du retrait américain d'Afghanistan, le 14 août dernier, à Kaboul.
SIDDIQULLAH ALIZAI/AP



Humiliée, désillusionnée, de quels leviers dispose encore la communauté internationale pour espérer peser sur la politique d'un groupe terroriste devenu maître du seul pays au monde à interdire l'éducation des jeunes filles et des femmes, et qui vient de rétablir la lapidation publique ?

Depuis le début de leurs négociations avec Washington, les talibans ont pris l'habitude d'obtenir toujours plus de concessions de la part de leurs interlocuteurs occidentaux. Dès 2019, des chercheurs et diplomates, américains surtout, avaient commencé à user du terme *« talibans 2.0 »* pour décrire ce qu'ils espéraient être une nouvelle génération d'*« étudiants en religion »*, à la fois oulémas et politiciens, qui dirigeraient l'Afghanistan de manière plus *« moderne »* et qui avaient à cœur de renouer avec le reste du monde. Jusqu'à l'été 2021, alors que les talibans reprenaient tous les districts les uns après les autres, on se demandait encore à la Maison-Blanche si les *« insurgés »* seraient intéressés par un accord de partage du pouvoir.

Cette naïveté - qui ne tenait pas compte, entre autres, des dissensions internes entre talibans -, couplée à une ferme intention de mettre fin à une guerre longue, coûteuse et impopulaire aux États-Unis, offrit aux talibans, le 29 février 2020 au Sheraton de Doha, un accord aux termes inespérés, actant le retrait des troupes occidentales... Permettant, de fait, leur retour au pouvoir, un an et demi plus tard.

Rien, en substance, n'a changé dans l'attitude des Occidentaux, alors que l'administration islamiste ne respecte aucun des engagements de l'accord de Doha - entre autres, respecter les droits humains et s'assurer que leur pays ne redevienne pas un havre pour des organisations terroristes menaçant la sécurité internationale.

Force est de constater que les outils traditionnels de la diplomatie ne fonctionnent pas. *« Les sanctions économiques et interdictions de voyager, imposées par les Américains et l'UE ? Ils s'en moquent »*, pointe Antonio Giustozzi, chercheur auprès du think-tank britannique Royal United Services Institute (Rusi). *« On n'a pas affaire à des oligarques russes qui se retrouveraient embêtés de ne pas pouvoir sillonner les eaux européennes à bord de leurs yachts. »* Moscou a laissé entendre en juillet dernier que la Russie pourrait revenir sur ses sanctions contre les talibans.

Si l'aide au développement est stoppée depuis trois ans (les fonds de ce type d'aides devant passer par les caisses de l'État bénéficiaire), les mollahs se satisfont des programmes purement humanitaires. Ces derniers *« agissent comme un pansement, permettant à une partie des Afghans de se nourrir et de se soigner a minima. La construction de routes, d'écoles, de centres de santé que permettrait une vraie aide au développement... Pour eux, cela ne vaut pas la peine de faire des concessions sur les libertés élémentaires »*, fulmine une spécialiste du secteur à Kaboul. Une solution à mi-chemin est parfois employée, qui permet de mettre en place des programmes d'aide aux agriculteurs ou à la création de petites entre-

« Les programmes humanitaires agissent comme un pansement, permettant à une partie des Afghans de se nourrir et de se soigner a minima »

Un spécialiste de l'aide humanitaire

Sur Begum TV, les Afghanes en exil parlent aux Afghanes « au

Campée sur sa chaise, devant un mur vert, Tahmina relit ses notes, travaille sa voix, et attend qu'à la régie, Zia lui donne le « go » pour démarrer l'enregistrement de l'émission. Caméra rivée sur elle, la présentatrice de 27 ans donne quelques consignes au directeur technique et sort même du studio pour lui demander poliment de se presser.

Les échanges se font en dari, l'une des deux langues officielles de l'Afghanistan avec le pachto. Les émissions, elles, se font dans les deux langues, pour atteindre un maximum de personnes. On s'y croirait presque. Sauf qu'aujourd'hui, en Afghanistan, rien de tout cela serait possible. Des femmes employées dans une chaîne de télévision ? Interdit. Des femmes venues travailler seules, en prenant les transports en commun sans être chaperonnées par un « mahram », un homme de leur famille proche ? Interdit. Des femmes qui s'affichent dans une salle de rédaction mixte en tee-shirt et en jean, sans voile, ou avec un léger foulard posé sur les cheveux ? Interdit. Des femmes qui parlent librement, s'esclaffent, chantonnent en public ? Interdit, selon la dernière loi en date passée par le régime extrémiste qui, après avoir pris le pouvoir en août 2021, égrène les décrets liberticides pour leur peuple, en particulier les femmes.

Nous sommes plutôt, donc, dans le nord de Paris, au deuxième étage d'un bâtiment gris qui héberge quelques start-up. Begum TV (le mot signifie « reine » en dari) est une chaîne éducative et de divertissement faite par des Afghanes, pour les Afghanes. Alors que dans leur pays, les talibans voudraient réduire les femmes à un statut quasi-animal, propriété de leur père puis de leur mari, sans aucun droit, pas même celui de se promener dans un parc, de faire du sport ou de parler trop fort, ici, dans la petite rédaction parisienne, et par extension dans les postes de toutes les téléspectatrices, la femme retrouve de sa valeur.

Le 8 mars 2021, Journée internationale des droits des femmes, ayant flairé l'arrivée au pouvoir des mollahs après qu'ils eurent signé un accord avec Washington garantissant le départ de toutes les troupes occidentales du pays, la fondatrice, Hamida Aman, avait déjà créé Radio Begum, une chaîne radiophonique basée à Kaboul, et qui possède des bureaux et reporters dans plusieurs régions du pays.

« Begum ne prétend pas remplacer l'école. Mais il est difficile pour les filles de rester enthousiastes vis-à-vis des études lorsque, en pratique, il n'y a ni études supérieures ni emploi à la clé »

Hamida Aman
Fondatrice de Radio Begum

Puis, en mars 2024, la Franco-Suisso-Afghane a créé la chaîne de télévision à Paris. *« Elle est diffusée par satellite. Alors, les talibans n'ont aucun pouvoir dessus »*, sourit-elle. Ce qui permet d'aborder toutes sortes de sujets tabous. On estime que plus de 85 % des foyers afghans - même dans les régions les plus reculées, et les plus conservatrices - possèdent un poste de télévision.

Des cours en vidéo sont proposés aux collégiennes et lycéennes qui en sont privées. Pour toucher un maximum de téléspectatrices, tous les programmes sont rediffusés une seconde fois le jour suivant. *« Begum ne prétend pas remplacer l'école. Mais il est difficile pour les filles de rester enthousiastes vis-à-vis des études lorsque, en pratique, il n'y a ni études supérieures ni emploi à la clé*, souligne Hamida Aman. *L'idée est de les encourager à garder le cap, à continuer d'apprendre. »*

voir, les talibans narguent l'Occident

groupe terroriste devenu maître d'un pays en déroute où il impose, selon l'ONU, un « apartheid basé sur le genre » ?



prises… Et dont les fonds parviennent directement aux ONG ou transitent par les caisses de la mission de l'ONU. *« Mais l'essentiel de l'aide reste purement humanitaire, par définition utile seulement à court terme, »* souligne la spécialiste qui, le sujet étant *« extrêmement sensible »*, a préféré demeurer anonyme.

Les talibans savent aussi que les Européens, tout particulièrement, ont plutôt intérêt à ne pas abandonner totalement ce pays, où trop d'instabilité serait potentiellement synonyme d'un afflux massif d'Afghans, à l'heure où les discours nationalistes et antimigrants troublent les équilibres politiques européens. Fin août, pour la première fois, l'Allemagne a d'ailleurs expulsé vers Kaboul une vingtaine de ressortissants afghans.

Les États-Unis, quant à eux, avaient souligné en 2021 leur attachement au devenir des Afghanes. Washington, qui avait bloqué les avoirs de la Banque centrale afghane (7 milliards de dollars) sur son sol, avait dit vouloir reverser la moitié de cette somme aux familles de victimes des attentats du 11 septembre 2001.

Pourtant, dès l'automne 2022, l'Administration américaine a créé le « fonds afghan », sis à Genève, dans lequel furent entreposés la moitié des actifs bloqués. Objectif : maintenir la stabilité des prix en Afghanistan, en payant notamment les différents arriérés aux institutions financières internationales.

Depuis, Washington a plusieurs fois laissé entendre qu'un assouplissement de sa politique était de mise. En avril 2024, un responsable américain confiait au site spécialisé *The New Humanitarian* que l'heure était à un *« engagement pragmatique »* avec les talibans. Tout comme l'ONU et certaines ONG, les États-Unis s'exercent au jeu d'équilibriste que supposent des relations diplomatiques avec un régime non reconnu et ultraviolent, tout en ne reniant pas les principes défendus par l'Occident.

Le mois dernier, une dizaine d'ONG internationales a appelé à *« une accélération rapide de l'engagement diplomatique et des financements durables. L'approche isolationniste ne permet pas de solution pérenne aux défis qui pèsent sur les Afghans, en particulier les enfants, les femmes, les minorités ethniques et autres groupes marginalisés »*. Aujourd'hui, selon l'ONU, la moitié des Afghans ont besoin d'aide humanitaire. Le plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Afghanistan pour l'année 2024 est seulement financé à hauteur de 25 %. Un travailleur humanitaire à Kaboul observe que quasiment toutes les ONG actives en Afghanistan ont dû revoir l'étendue de leurs programmes et renvoyer une grande partie de leurs employés, faute de financement adéquat.

Pour l'heure, l'inflexion de la ligne dure annoncée en 2021 vis-à-vis du régime taliban ne semble pas avoir porté ses fruits. Et le débat perdure entre États et organisations souhaitant conserver une ligne dure vis-à-vis des talibans, et ceux qui sont prêts à faire des compromis. *« D'un côté on nous accuse de légitimer un gouvernement non reconnu dès lors qu'on tente de débloquer la situation en parlant aux talibans. De l'autre, les mêmes personnes tancent les pays comme la France qui n'ont jamais fléchi leur ligne dure à l'encontre de l'administration talibane, en disant qu'il faut envoyer encore plus d'argent et sous la forme d'aide au développement, quitte à ce qu'une partie soit détournée par les talibans »*, dit une source diplomatique, qui avoue : *« La vérité, c'est que personne, aucun État occidental n'a la recette miracle pour s'imposer face aux talibans sans sacrifier les Afghans. »*

Les divergences existent aussi au sein du camp afghan, les « talibans diplomates » n'ayant pas le monopole du pouvoir dans le pays. Ils doivent composer avec le « chef suprême » du mouvement, Haibatullah Akhundzada, retranché dans le berceau historique du mouvement à Kandahar (Sud), d'où il espère contrôler le pouvoir exécutif. Peu enclin à discuter avec les Occidentaux, en particulier les Américains, *« il se sent menacé par les cadres à Kaboul, parfois anglophones, qui l'envisagent comme un personnage plus symbolique que puissant et multiplient les rencontres avec divers acteurs étrangers et d'anciens membres de l'intelligentsia kabouliote fidèles au précédent régime, en général sans prendre la peine de l'y convier, ni même de l'en prévenir, »* note Antonio Giustozzi.

Résultat : *« la décision d'interdire l'éducation des filles tout comme l'avalanche de décrets particulièrement archaïques – souvent édictés peu après des rencontres en haut lieu entre émissaires talibans et occidentaux – résultent de ce bras de fer. C'est une manière pour l'émir de discréditer ses collègues et rivaux, et d'asseoir son autorité, lui qui paradoxalement ne se montre jamais »*, analyse Antonio Giustozzi.

« La décision d'interdire l'éducation des filles tout comme l'avalanche de décrets particulièrement archaïques est une manière pour l'émir de discréditer ses collègues et rivaux, et d'asseoir son autorité, lui qui paradoxalement ne se montre jamais »

Antonio Giustozzi Chercheur auprès du Royal United Services Institute

Cette mésentente entre talibans rend la tâche des acteurs internationaux (diplomates, humanitaires…) particulièrement difficile. À « Doha III », Haibatullah Akhundzada était d'ailleurs parvenu à envoyer un proche, partisan de sa ligne dure, plutôt qu'un représentant du ministère des Affaires étrangères. Mais loin des palaces et des caméras, où la posture l'emporte plus volontiers sur la nuance, certains acteurs – humanitaires, notamment – disent arriver à faire bouger les lignes localement, à travers des négociations plus informelles, plus éloignées des hautes instances décisionnaires.

Contrairement aux Européens et aux Américains, les voisins régionaux de l'Afghanistan ont moins de mal à naviguer dans les complexités du nouvel émirat… Lequel a besoin, pour sa survie, d'investissements étrangers. C'est donc tout naturellement que la Chine, qui n'a jamais cessé de montrer sa volonté d'investir dans les secteurs minier et de l'infrastructure, a une relation privilégiée avec les talibans.

Cette année, la Banque asiatique de développement (ADB), l'un des plus importants acteurs du financement budgétaire de l'Afghanistan entre 2001 et 2021, a même rouvert ses portes. Les États-Unis et le Japon, les principaux bailleurs de fonds de l'ADB, avaient longtemps insisté, en coulisses, pour obtenir la réouverture des bureaux de l'ADB à Kaboul.

Les États-Unis sont le seul pays occidental qui possède un véritable levier vis-à-vis des talibans. Outre leur détention des avoirs de la Banque centrale afghane, ils ont avec les mollahs un intérêt commun : se défaire de groupes terroristes évoluant dans le pays, et qui pourraient constituer une menace pour l'Occident, comme le fut al-Qaida il y a vingt ans. Les cibles à surveiller ne manquent pas : une vingtaine de groupes djihadistes évolueraient actuellement dans le pays. Le groupe État islamique au Khorasan (EI-K), ennemi juré des talibans, inquiète le régime des mollahs tout comme Washington. L'EI-K posséderait notamment un centre de coordination dans les montagnes du Badakhchan.

Les talibans, qui ont plusieurs fois protesté contre le survol de *« leur »* territoire par des drones de surveillance américains, consentiraient en réalité à ce qu'ils considèrent officiellement comme une violation de leur espace aérien. Ils n'ont de toute manière pas grand mot à dire sur la question, ni de capacité de représailles. La frappe américaine en pleine capitale, qui tua Ayman al-Zawahiri en 2022, a nettement refroidi les talibans. Ils ne feront pas de zèle pour se défaire d'al-Qaida – avec lequel ils ont des liens ténus – alors même que selon des sources américaines et onusiennes, l'organisation terroriste établit de nouveaux camps d'entraînement en Afghanistan. ■

pays »

Dans « Tabassom » (« sourire »), émission axée sur la santé mentale et le bien-être, des psychologues répondent notamment aux questions de téléspectatrices qui, pour leur sécurité, doivent rester anonymes. *« La plupart des femmes qui appellent sont des adolescentes privées d'école, ou des mères désemparées face à la détresse de leurs filles qui, jusqu'il y a trois ans, pouvaient envisager un futur en dehors de leur domicile ou celui de leur futur mari, »* explique Hamida Aman. Il y a aussi « Matam », l'émission sur la santé physique, où sont notamment abordés des sujets gynécologiques.

Et puis, pour aider à tenir, il y a aussi les émissions de divertissement. L'une d'elles, par exemple, propose des portraits de femmes afghanes inspirantes. Une autre met en avant des Afghanes qui ont établi leur propre petite entreprise en Afghanistan, un pays où les femmes n'ont pas accès à la plupart des secteurs d'emploi, et où 80 % des foyers vivent avec moins d'un dollar quotidien par membre de la famille, selon la Banque mondiale.

Pour les journalistes de Begum TV, qui ont toutes fui le régime taliban, la petite rédaction est une chance inespérée de gagner leur vie en exerçant leur métier. Saba, qui travaillait pour Radio Begum en Afghanistan, est arrivée à Paris quelques jours plus tôt. *« J'ai voulu rester dans mon pays le plus longtemps possible. Mais comme je vivais en colocation avec une autre jeune femme célibataire, sans chaperon, cela était mal vu par les talibans*, raconte-t-elle. *Lorsqu'on m'a dit que le commissariat du quartier s'intéressait à mon cas, j'ai senti l'étau se resserrer, et j'ai tout plaqué. »* Aujourd'hui, le cœur brisé d'avoir *« abandonné »* sa colocataire (*« toutes nos autres amies étaient parties. Maintenant, elle est vraiment toute seule, »* souffle-t-elle), Saba attend de pouvoir travailler légalement, et poursuivre à Begum TV sa passion pour le journalisme tout en aidant ses sœurs afghanes. ■

M. B.





Donald Trump *(ici, le 4 septembre, à Harrisburg)* et Kamala Harris *(ici, le 27 juillet, à Westfield)* se retrouvent, mardi soir, à Philadelphie. K. DIETSCH/GETTY IMAGES VIA AFP ; STEPHANIE SCARBROUGH/POOL VIA REUTERS

Un duel télévisé Trump-Harris à quitte ou double

Hélène Vissière Washington

Le premier et probable seul débat entre les deux candidats peut faire basculer la présidentielle américaine.

C'est un débat particulièrement attendu, probablement l'unique duel télévisé avant le scrutin du mois de novembre. Ce soir à Philadelphie, Kamala Harris et Donald Trump s'affronteront lors de leur premier face-à-face. L'issue du dernier débat présidentiel, en juin, avait bouleversé le cours de l'élection présidentielle américaine. Joe Biden y était apparu désorienté et quasi sénile ce qui a conduit à son retrait de la course un mois plus tard. On ne s'attend pas cette fois à pareil cataclysme politique. La rencontre entre les deux prétendants à la Maison-Blanche est sans précédent, puisqu'elle met en scène une ancienne procureur contre un repris de justice. Donald Trump a été condamné pour avoir falsifié sa comptabilité et tenté d'étouffer ainsi un scandale sexuel.

Ces 90 minutes de télévision sont particulièrement importantes pour Kamala Harris. L'enjeu pour elle est de montrer qu'elle a la carrure nécessaire pour occuper le Bureau ovale. La plupart des Américains ont une opinion bien définie du candidat républicain. En revanche, 28 % disent, selon un sondage *New York Times*/Siena College, qu'ils ont besoin d'en savoir davantage sur la vice-présidente, même si elle est à la Maison-Blanche depuis quatre ans. «*Harris a été capable en grande partie de relancer la course. Contrairement à Trump ou au président Biden, elle ne faisait pas l'objet de points de vue tranchés*», analyse Amy Walter du site Cook Political Report. Le débat va permettre aux Américains «*de jauger les candidats côte à côte. Il y a peu de chances que les opinions sur Trump changent. Mais leur face-à-face va-t-il avoir un impact sur la manière dont Harris est perçue? C'est la grande question*».

La démocrate s'est préparée sérieusement. Elle a passé plusieurs jours enfermée à peaufiner des réponses de deux minutes avec ses conseillers dont l'un joue le rôle de Donald Trump, cravate rouge comprise. Son adversaire, à son habitude, s'est vanté de ne pas avoir besoin de répétitions. Il donne, après tout, constamment des interviews et des conférences de presse, a-t-il dit. En coulisses, il a cependant travaillé son message, en échangeant des idées avec ses conseillers autour d'une table. «*Vous pouvez arriver* (au débat) *avec toute la stratégie possible mais on a besoin de prendre la température sur place*», a-t-il expliqué, avant de citer le boxer Mike Tyson : «*Tout le monde a un plan jusqu'à ce qu'il se prenne un poing dans la figure.*»

Le plan de Kamala Harris, c'est d'offrir un contraste avec Donald Trump. Elle «*doit exposer sa vision. Son public le plus important va être ces électeurs qui ne la connaissent pas, les indépendants, les républicains désenchantés*», estime Ashley Etienne, son ancienne directrice de la communication. Jusqu'ici la vice-présidente est restée assez vague sur son programme. Elle veut renforcer la classe moyenne, baisser les prix, défendre l'avortement… Elle a évité de répondre aux critiques sexistes et racistes de son adversaire. Ce qui ne va pas empêcher l'ancienne procureur d'essayer de le faire sortir de ses gonds et de le pousser à avoir l'air incohérent.

Elle va aussi l'attaquer sur les thèmes où il est vulnérable. L'avortement en tête. L'ancien président n'a cessé de changer de position, conscient que les lois drastiques anti-IVG mises en place dans 17 États sont très impopulaires. Elle risque de mettre en avant également son association au Projet 2025, un ensemble de recommandations radicales concoctées par la Heritage Foundation, un cercle de réflexion de droite, qui propose un renforcement de l'exécutif, l'élimination des ministères du Commerce et de l'Éducation, assortis d'une purge massive de fonctionnaires pour les remplacer par de loyaux trumpistes…

Un débat avec Donald Trump exige «*une discipline et une concentration quasi surhumaines*», résume Pete Buttigieg, le ministre des Transports. Trump a d'abord de l'expérience. Ce sera son septième débat présidentiel ! Il est aussi imprévisible et noie son opposant sous les bobards et les accusations sans fondements. C'est pour cette raison que l'équipe de Harris a poussé - sans succès - à un changement des règles. Elle souhaitait que le micro du candidat qui ne s'exprime pas reste allumé en espérant ainsi que son adversaire lui coupe la parole. En 2020, elle avait moché, lors de leur face-à-face, le vice président Mike Pence qui l'interrompait constamment en lui lançant un «*je suis en train de parler*» cinglant, resté dans les annales.

Mais Kamala Harris n'a pas participé à un débat depuis quatre ans. Et ses interventions sans téléprompteur sont souvent guindées et filandreuses, même si elle s'est améliorée. Or le républicain ne va pas la ménager. Il a un seul objectif : freiner son élan. La démocrate, depuis le retrait de Joe Biden, a réussi à combler son retard dans les sondages et se retrouve au coude-à-coude, avec 47 % des intentions de vote contre 48 % pour Trump. La stratégie de l'ancien président est de persuader les Américains que son adversaire est responsable de tous les aspects impopulaires de l'Administration Biden : la hausse des prix, l'afflux de migrants à la frontière, le conflit en Ukraine… Il va également la présenter comme une girouette qui change d'opinions. Elle se dit hostile aujourd'hui à l'interdiction de la fracturation hydraulique et à la mise en place d'une sécurité sociale à la française, des positions qu'elle avait soutenues en 2020 pendant sa candidature aux primaires. Et il va probablement essayer de la dépeindre comme une dangereuse gauchiste.

> **«Il y a peu de chances que les opinions sur Trump changent. Mais leur face-à-face va-t-il avoir un impact sur la manière dont Harris est perçue? C'est la grande question»**
>
> **Amy Walter** Journaliste au site Cook Political Report

Le danger, pour lui, est d'apparaître trop agressif et de se laisser aller à des remarques insultantes sur la race ou la personnalité de Kamala Harris, comme il le fait sur son réseau social et dans ses meetings électoraux. Il ne cache pas qu'il la méprise ouvertement et pense qu'elle «*n'est pas très intelligente*». Les Américains se souviennent d'une rencontre avec Hillary Clinton en 2016 où il l'a traitée de «*sale bonne femme*» et s'est placé derrière elle l'air menaçant pendant qu'elle parlait. Mais il sait aussi se contrôler. Il l'a montré en juin avec Joe Biden. Pendant le débat, il s'est limité à des critiques sur ses réformes politiques. Ce qui ne l'a pas empêché d'aligner mensonges et accusations infondées. Les médias, focalisés sur la performance désastreuse du président, n'en ont pas tenu compte.

Traditionnellement, les débats ont un impact limité sur l'élection. Cette fois pourtant, l'enjeu est différent. Kamala Harris a été désignée candidate très tard et la campagne se retrouve raccourcie. Ces 90 minutes cathodiques sont donc cruciales pour les deux candidats et l'avenir du scrutin. ■

Ursula von der Leyen peaufine l'architecture de sa future équipe

Anne Rovan Correspondante à Bruxelles

La présidente de la Commission doit composer avec les souhaits des États membres et les lignes rouges du Parlement de Strasbourg.

Quel portefeuille pour quel commissaire ? Ursula von der Leyen, qui a obtenu en juillet le feu vert de Strasbourg pour un second mandat à la tête de la Commission, présentera ce mercredi matin la très attendue architecture de sa future équipe.

Ce travail a toujours été un casse-tête pour les chefs de l'exécutif européen. Il faut composer avec les candidats proposés par les capitales, prendre en compte les souhaits de ces dernières sur les portefeuilles espérés tout en s'assurant que leurs candidats respectifs ont bien les compétences requises. Il faut aussi ne pas hérisser les autres États membres en confiant des secteurs à des commissaires issus de pays considérés comme trop marqués. Par exemple, l'économie aux frugaux Néerlandais ! Le tout en veillant à tendre vers la parité entre hommes et femmes, à un équilibre géographique et politique, etc. Les enjeux sont, cette fois, bien plus lourds qu'ils ne l'étaient en 2019.

L'Europe est au pied du mur du fait de la guerre en Ukraine, des perspectives d'élargissement et du décrochage industriel de l'UE. Mais le bon réglage est aussi bien plus complexe à trouver. «*Le problème,* analyse une source bruxelloise, *c'est que les rapports de force n'ont rien à voir entre les membres du Conseil européen qui choisissent les commissaires et le Parlement européen qui aura ensuite la possibilité de les faire tomber au cas par cas, voire de faire tomber lors du vote final l'ensemble de la Commission proposée.*» Le PPE est ainsi surreprésenté parmi les leaders avec pas moins quatorze membres de ce parti contre seulement quatre dirigeants sociaux-démocrates. À l'inverse, les sociaux-démocrates, bien que derrière le PPE en nombre de sièges, pèsent lourd à Strasbourg en tant que deuxième force de l'hémicycle.

«*Personne,* assure un diplomate européen, *n'a intérêt à entrer dans un jeu de massacre. Si les S&D font tomber des PPE, les PPE en feront tomber aussi.*» Trois commissaires, dont la Française Sylvie Goulard, avaient été écartés en 2019. Il pourrait y avoir plus de recalés cette fois. La sous-représentation des femmes (onze dans une équipe de vingt-sept) dans le futur collège est une ligne rouge pour les eurodéputés de gauche. Mais «VDL» est tributaire des choix des capitales. Dans une lettre, elle avait demandé aux Vingt-Sept de lui proposer un homme et une femme. Beaucoup n'ont proposé qu'un homme. Ces derniers jours, elle a mis la pression sur quelques capitales - notamment Bucarest, Lubiana et Bruxelles. «*Si je n'avais pas envoyé cette lettre, qu'en serait-il advenu ? (….) Il y aurait eu quatre femmes et vingt et un hommes*», soulignait-elle la semaine dernière.

Le casting de la présidente fait la part belle aux trois pays les plus puissants de l'UE, après l'Allemagne qu'elle-même représente. Les commissaires français, italien et espagnol devraient occuper trois des six postes de vice-président exécutif. Le commissaire Thierry Breton, ancien patron d'Atos, a de bonne chance d'hériter de la souveraineté industrielle. C'est le souhait de Paris qui pousse ce sujet, lequel a pris beaucoup de relief depuis la crise du Covid et le début de la guerre en Ukraine. L'industrie de défense reviendra-t-elle aussi à l'ex-ministre ? À voir.

«Politiquement incompréhensible»

L'Espagnole Teresa Ribera, ministre de la Transition écologique du gouvernement de Pedro Sanchez, a acquis une excellente réputation en bouclant in extremis la réforme du marché de l'électricité sous présidence espagnole de l'UE. Elle devrait se voir confier le climat et la concurrence. Soucieuse de démontrer qu'elle lie les questions sociales à la transition verte, «VDL» placerait sous la responsabilité de Ribera les portefeuilles de l'emploi, du logement et, éventuellement, l'agriculture. Sauf surprise, Thierry Breton et Teresa Ribera sont assurés de passer l'épreuve du Parlement européen, lors des auditions qui débuteront mi-octobre.

Ce pourrait être bien plus compliqué pour Raffaele Fitto, l'actuel ministre italien de l'Économie et du Plan de relance, choisi par Giorgia Meloni. L'intéressé, membre de Fratelli d'Italia depuis son départ de Forza Italia, serait en charge de l'Économie, comme demandé par la présidente du Conseil italien et même si cette dernière n'a pas soutenu un second mandat de «VDL». Qu'un poste de vice-président exécutif, de surcroît éminemment important puisqu'il porte notamment sur le suivi des finances publiques des États membres, soit confié à un membre de l'extrême droite fait déjà des vagues.

«*C'est politiquement incompréhensible et j'ai déjà fait comprendre à Ursula von der Leyen que cela ne pouvait pas être accepté*», a mis en garde Valérie Hayer, présidente du groupe libéral Renew Europe. *Plus le périmètre du commissaire italien sera important, plus il risque de tomber*, abonde une diplomate européenne. En raison du sacro-saint équilibre entre «petits» et «grands» pays de l'UE, le letton Valdis Dombrovskis, membre du PPE et commissaire depuis 2014, décrocherait un portefeuille très conséquent intégrant la Sécurité, la Justice et la Migration, un mélange de thématiques qui, dans l'absolu, pourrait faire polémique. Le Slovaque Maros Sefcovic aurait en charge l'État de droit et la simplification des lois européennes. Désignée par les Vingt-Sept en juillet au poste de chef de la diplomatie européenne, l'Estonienne Kaja Kallas, sera aussi vice-présidente exécutive de la Commission. ■

Meurtre d'un agent municipal à Grenoble : une ville dans la spirale de l'ultraviolence

Sandy Plas

Lilian Dejean, 49 ans, a été tué par balle alors qu'il tentait d'empêcher la fuite d'un homme responsable d'un accident.

Il était *« éminemment respecté. C'était une figure connue de beaucoup de monde »*, a souligné Éric Piolle, le maire de Grenoble, dans un hommage à Lilian Dejean, agent municipal tué par balle dimanche 8 septembre. Cet homme aux yeux rieurs est devenu depuis ce week-end le nouveau visage de la violence qui frappe cette métropole de 450 000 habitants depuis plusieurs mois. Âgé de 49 ans, père de deux enfants, il a été abattu dimanche matin, alors qu'il tentait de s'interposer pour empêcher la fuite d'un homme, responsable d'un accident de la route. Un nouvel acte de violence, qui alourdit un climat de tensions bien vivace dans l'agglomération, marquée par les fusillades à répétition de l'été.

Ce dimanche matin, Lilian Dejean est en service quand il arrête sa Fiat Panda à quelques centaines de mètres de l'hôtel de ville de Grenoble. Un accident impliquant une Audi RS3 immatriculée en Pologne et une Peugeot 2008 vient de se produire sur le boulevard Jean-Pain, une artère très passante du centre-ville. L'agent municipal, employé depuis une vingtaine d'années au service propreté de la ville, tente d'engager la discussion avec le chauffeur, puis s'interpose pour l'empêcher de s'enfuir. Il reçoit alors deux balles, tirées par le conducteur, en plein thorax. Transporté d'urgence au CHU de Grenoble dans un état critique, il succombera à ses blessures peu de temps après. La conductrice de la Peugeot, touchée dans l'accident, a également été transportée à l'hôpital sans que son état n'inspire d'inquiétude. Elle a reçu six jours d'incapacité totale de travail (ITT).

> **« Comment se fait-il que l'on soit armé dans la rue et que l'on soit suffisamment décérébré pour tirer à 7 heures du matin sur quelqu'un qui est venu vous porter secours ? »**
>
> **Éric Piolle** Maire de Grenoble, lors d'une conférence de presse, dimanche

Saisi par le parquet de Grenoble, le service local de la police judiciaire (SLPJ) se concentre pour l'heure sur la recherche du tireur. Toujours en fuite lundi soir, il a été *« identifié »* et est *« connu de la justice pour diverses infractions »*, expliquait Eric Vaillant, procureur de la République de Grenoble en début de soirée. Il a également précisé que *« quatre perquisitions ont eu lieu hier [dimanche] et aujourd'hui [lundi], dans des lieux qu'il est susceptible d'habiter »*.

Quelques heures après le drame, une cellule de crise a été mise en place pour les agents municipaux, dont beaucoup restaient sous le choc au lendemain de la mort de leur collègue. Plusieurs rassemblements se sont déroulés pendant la journée de lundi à l'Hôtel de ville, pour rendre hommage à l'employé municipal.

Dans l'agglomération, ce nouveau drame s'inscrit dans un contexte de violence continue, qui touche Grenoble et certaines communes alentour depuis plusieurs mois. Cet été, sept fusillades ont eu lieu dans différents quartiers de la métropole, faisant un mort et une dizaine de blessés. L'été 2023 avait déjà été marqué par de nombreux règlements de comptes, dont l'un, début juin, avait fait six blessés à l'arme lourde. Une *guerre des gangs*, selon les mots du procureur de la République de Grenoble, liée au trafic de drogue installé historiquement dans ce territoire situé sur un axe reliant Marseille à l'Italie. Depuis la mi-août, une section de 25hommes de la CRS 83, une unité spécialisée dans les violences urbaines, est déployée dans l'agglomération. Objectif: faire baisser la tension, en occupant le terrain.

Mais si les renforts envoyés ces dernières semaines ont permis de faire cesser les fusillades entre bandes rivales, le trafic de drogue et la violence qui en découle restent bien ancrés. Le meurtre par balle de Lilian Dejean, sans lien avec les règlements de comptes et les trafics qui gangrènent certains quartiers, constitue un nouvel épisode de violence aveugle dans l'agglomération et un nouveau drame qui en rappelle d'autres. Celui d'Adrien Perez, jeune homme tué d'un coup de couteau à la sortie d'une boîte de nuit en juillet 2018, en voulant s'interposer dans une rixe. Ceux de Kevin Noubissi et Sofiane Tadbirt, en 2012, tués dans une embuscade pour une brouille d'adolescents. Il souligne, également, la permanence de la circulation des armes à Grenoble. *« (Ce meurtre) n'a à la fois rien à voir avec les règlements de comptes et à la fois, ça a tout à voir. Comment se fait-il que l'on soit armé dans la rue et que l'on soit suffisamment décérébré pour tirer à 7 heures du matin sur quelqu'un qui est venu vous porter secours ? Cette diffusion des armes dans la société française génère des accidents dramatiques »*, a déclaré Éric Piolle, lors d'une conférence de presse organisée dimanche 8 septembre.

Autour de la vingtaine de points de deal identifiés dans l'agglomération, l'argent circule chaque jour par milliers d'euros et avec lui, les armes de gros calibre. Dans les quartiers sud de la Villeneuve ou de Mistral, ou ceux, plus proches du centre, de Saint-Bruno ou de l'Alma, les policiers font face à *« des jeunes beaucoup plus violents »* qu'avant et à un *« certain sentiment d'impunité »*, selon un ancien de la BAC de Grenoble. En face, les habitants tentent de cohabiter avec la présence des dealers et des guetteurs - les « choufs » -, qui investissent les trottoirs et les halls d'immeuble.

Dans l'agglomération, l'ultraviolence, qui ressurgit régulièrement au rythme des sorties de prison des caïds locaux et des opérations policières qui déstabilisent le marché, puise dans les racines du banditisme local. Depuis les années 1970, le proxénétisme, les machines à sous et le racket ont peu à peu laissé place au trafic de drogue - cannabis puis cocaïne à partir des années 1990 -, engendrant des guerres successives entre les *« Corses et les Italo-Grenoblois, puis entre les Italo-Grenoblois et les Maghrébins*, resituait, il y a quelques mois au *Figaro*, un ancien policier de la PJ locale. *Grenoble a toujours eu cette réputation de ville liée au banditisme »*.

Un banditisme en recomposition perpétuelle, mais qui semble atteindre de nouveaux degrés de violence ces dernières années : *« Les épisodes de violences et de tirs par arme à feu que nous avons connus cet été ne sont malheureusement pas exceptionnels mais ont été d'une forte ampleur*, indique Louis Laugier, le préfet de l'Isère. *C'est surtout cette permanence du phénomène qui me préoccupe. »* ■



L'accident s'est produit sur le boulevard Jean-Pain, une artère très passante du centre-ville. Un dispositif important de police et de gendarmerie est actuellement mobilisé pour retrouver le conducteur de l'Audi RS3 qui a tiré sur l'agent municipal. DENIS MASLIAH / PHOTOPQR/LE DAUPHINE/MAXPPP

Le maire écologiste Éric Piolle face à l'urgence sécuritaire

Martin Lagrave

« En colère devant cette violence totalement débridée. » C'est avec le visage marqué et la tête basse que le maire écologiste de Grenoble, Éric Piolle, s'est présenté devant la presse dimanche après-midi. Quelques heures auparavant, un agent municipal a été froidement abattu alors qu'il tentait d'empêcher la fuite d'un chauffard ayant provoqué un accident de la route. Un énième fait divers glaçant dans la préfecture de l'Isère où pas moins de sept fusillades ont eu lieu cet été. Des drames à répétition qui fragilisent sérieusement le bilan sécuritaire de l'édile, alors que le procureur de la République de Grenoble, Éric Vaillant, a décrit un climat de *« guerre des gangs »* dans la capitale des Alpes.

Au cœur de la tempête, Éric Piolle s'est vite attiré les foudres des oppositions. L'ancien maire (RPR) et désormais conseiller municipal, Alain Carignon, juge même que la fuite du tireur aurait pu être évitée : *« Avec un réseau de caméras performant, le délinquant n'aurait probablement pas pu disparaître dans la nature. »* À peine installé dans son nouveau fauteuil de maire en 2014, l'écologiste avait très vite réaffirmé sa volonté de démonter les caméras installées dans la ville, proposant, en plaisantant, *« de les revendre à Christian Estrosi* (maire ex-LR de Nice, NDLR), *(qui) veut en mettre plein sa ville »*. Une semaine plus tard, l'élu confirmait ne pas *« croire à la vidéosurveillance »*, mais s'imaginait plutôt construire *« une politique de tranquillité publique en occupant le terrain »* avec la police.

Dix ans plus tard, la majorité écologiste refuse d'endosser l'échec sécuritaire. *« Il y a toujours eu de la délinquance à Grenoble parce que la ville est à la frontière avec l'Italie »*, balaye un stratège du parti. *« C'est comme si on disait que Benoit Payan* (maire divers gauche de Marseille, NDLR) *est responsable du trafic de drogue à Marseille »*, poursuit-il. *« Il y a eu 10 morts en 2007, ça va ça vient, il n'y a pas eu d'homicide entre 2016 et 2020 par exemple »*, témoigne Éric Piolle. Il dénonce en revanche *« toute l'hypocrisie de ceux qui jouent sur le coup de menton de la répression. On constate l'échec des discours très virulents de Sarkozy, Valls et Darmanin. Tout ça n'a eu au minimum aucun effet. »*

> **« Avec un réseau de caméras performant, le délinquant n'aurait probablement pas pu disparaitre dans la nature »**
>
> **Alain Carignon** Ancien maire de Grenoble

Quelques jours après son élection, Éric Piolle avait également choisi de ne pas armer la police municipale, comme l'avait décidé la municipalité socialiste sortante. Peu importe si l'achat des armes avait déjà coûté 200 000 euros à la mairie. *« Une somme monstrueuse »*, répliquait le jeune maire, quelques jours après son élection. Aujourd'hui, l'édile conteste le montant de cette somme préférant parler *« d'une dizaine de milliers d'euros »*.

Propulsé à la tête d'une liste dissidente de gauche en 2014, Éric Piolle s'est imposé comme le seul maire écologiste d'une ville de plus de 100 000 habitants, avant que ne déferle la vague verte des municipales de 2020. Au-delà de la question sécuritaire, l'ancien conseiller régional de Rhône-Alpes s'est très vite fait remarquer par ses prises de position radicales. Membre de l'aile gauche des Verts, cet ex-cadre du privé occupe surtout le terrain médiatique par des coups de communication. Notamment sur des sujets sociétaux comme l'autorisation du burkini dans les piscines de sa ville ou encore sur la généralisation des menus végétariens pour les écoliers grenoblois.

Alors qu'il avait annoncé dès 2014 ne pas vouloir faire plus de deux mandats, l'homme de 51 ans organise sa succession et pense à l'après. *« Il n'a pas encore choisi son successeur, mais dans l'idéal, ça serait une femme »*, confie au *Figaro* un proche du maire. Quant à lui, il se rêve toujours un destin national. Après sa réélection à la tête de l'exécutif municipal en 2020, le Grenoblois se présente à la primaire écologiste face à Yannick Jadot, Sandrine Rousseau, l'ex- ministre Delphine Batho et le centriste Jean-Marc Governatori. Son aventure présidentielle s'arrête net, échouant en quatrième position en ne recueillant que 22,29 % des suffrages. *« Il avait fait son agenda pour 2022. Il avait même annulé des réunions à la métropole après la présidentielle parce qu'il était convaincu qu'il deviendrait président »*, se marre le même élu des Verts avant de se risquer à un pronostic : *« Ce sera pareil pour 2027. » « Je vais continuer de m'investir pour que mon espace politique soit en positon de gagner 2027, à quelle place je ne sais pas »*, commente Éric Piolle. *« En 2022, je pensais être la personne adéquate pour faire l'union, là je ne sais pas, je pense que cela sera plus collectif »*, conclut-il.

Mis à part sa popularité très relative dans l'opinion, c'est le volet judiciaire qui pourrait mettre un terme à ses ambitions. Déjà condamné en 2020 pour favoritisme dans l'attribution de marchés publics, le parquet de Grenoble a ouvert une nouvelle enquête à l'encontre du maire et de son ancienne première adjointe, Élisa Martin, aujourd'hui députée LFI. L'affaire a éclaté après un article du *Canard enchaîné* révélant qu'Éric Piolle aurait augmenté de 600 euros un collaborateur pour que celui-ci rétrocède 400 euros en liquide à sa première adjointe tous les mois. ■

Christophe Cornevin

Six semaines après les attaques coordonnées visant des postes d'aiguillage le jour de l'ouverture des JO, la piste d'une complicité parmi les cheminots est écartée.



DENIS CHARLET/AFP

Des agents de la SNCF et des gendarmes inspectent les lieux d'une attaque contre le réseau ferroviaire à grande vitesse à Croiselles, le 26 juillet.

Sabotages SNCF : sur la piste de l'ultragauche, les enquêteurs maintiennent la pression

Six semaines après la campagne de sabotages qui a ciblé des postes d'aiguillage de la SNCF dans la nuit du 25 au 26 juillet, à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, les pirates du rail restent fantomatiques. En dépit des moyens considérables déployés par les forces de l'ordre, aucune interpellation n'a été effectuée en lien direct avec ce que la société de transports avait décrit comme une *« attaque massive, de nature à paralyser »* son réseau. Pourtant, à en croire Gérald Darmanin, qui avait pris la parole dès le 27 juillet, une traque éclair devait apporter des fruits sans tarder. *« Nous avons récupéré un certain nombre d'éléments qui nous permettent de penser qu'on saura assez rapidement qui est responsable de ce qui n'a manifestement pas saboté les Jeux olympiques, mais qui a saboté une partie des vacances des Français »*, avait lancé, confiant, le ministre de l'Intérieur démissionnaire.

« Au départ, on pensait s'orienter vers une élucidation rapide, et retrouver assez vite les auteurs », confirme un cadre policier. Des traces ADN avaient été relevées à hauteur d'une centrale de signalisation située à Vergigny, dans l'Yonne, où une des attaques avait été déjouée en pleine nuit par des agents de la SNCF. Plusieurs individus avaient pris la fuite, abandonnant sur place des camionnettes et des engins incendiaires. *« Avec les échantillons génétiques récupérés, nous étions raisonnablement optimistes, d'autant que l'on misait aussi sur la téléphonie et un éventuel faux pas des saboteurs »*, souffle-t-on au cœur de l'enquête. Mais les comparaisons avec les fichiers ont été vaines et les pirates du rail n'ont commis aucune imprudence. *« Les investigations ne sont pas au point mort mais nous n'avons pas assez d'éléments pour lancer un coup de filet »*, concède une source informée.

Toujours mobilisés dans le cadre d'une enquête ouverte par la Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco) pour « détérioration de bien de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation », un crime faisant encourir à ses auteurs quinze ans de détention et 225 000 euros d'amende, les agents de la Sous-direction antiterroriste (Sdat) et les militaires de la section de recherches en sont persuadés : la piste de l'ultragauche reste privilégiée.

« L'ultradroite n'est pas dans ce registre, cela ne ressemble pas à ses méthodes, assure un analyste de la Place Beauvau. *En revanche des actes de sabotages sont préconisés en permanence sur les sites recensant les actions que l'on peut attribuer à la nébuleuse des anarcho-autonomes et de l'écologie radicale »*. Ainsi, la plateforme Indymedia, qui se réclame d'une idéologie anticapitaliste aux relents révolutionnaires, a diffusé le 28 août dernier une éloquente *« recension de textes sur les méthodes de sabotages de voies ferrées »* : *« Cet été, les sabotages de voies ferrées vont bon train »*, relève le site qui, outre les *« sabotages coordonnés du 26 juillet »* contre les lignes TGV, égrène d'autres *« actions directes »* telles que le *« double sabotage du 29 juillet incendiant les câbles le long des voies ferrées à Brème et à Hambourg »*. Ou encore la récente *« déformation d'un rail d'une voie de chemin de fer désaffectée près de Bure »*.

Selon nos informations, les enquêteurs lancés aux trousses des vandales estiment que les *« opérations commandos »* ont été orchestrées par un *« noyau restreint »*. *« Dans la galaxie des activistes de l'ultragauche et des écolos radicaux, les renseignements ont passé au crible beaucoup de profils qui étaient dans le viseur en raison de menaces qu'ils étaient susceptibles de faire planer sur les Jeux olympiques mais, notamment sur les ondes, rien n'a filtré*, grince-t-on de source informée. *Si les saboteurs sont passés à l'action avec des moyens rudimentaires, notamment avec des bouteilles incendiaires et de simples mèches d'allumage, ils disposent d'un solide savoir-faire dans la pratique de la clandestinité. »*

Toujours selon nos informations, la piste d'une complicité interne à la SNCF s'éloigne. Dans un premier temps, la parfaite connaissance des infrastructures, attaquées de manière très pertinente là où cela a fait le plus de dégâts, avait orienté les soupçons sur une possible complicité interne au sein de la SNCF, et peut-être parmi les cheminots, où pourraient se cacher des « brebis galeuses ». *« Mais nous y croyons de moins en moins après avoir découvert, non sans surprise, que beaucoup de données sensibles liées aux réseaux ferrés sont disponibles en sources ouvertes sur internet*, convient un enquêteur. *En tout cas, il y a assez de matière pour renseigner quelqu'un de déterminé qui aurait envie de nuire. »*

« Si les saboteurs sont passés à l'action avec des moyens rudimentaires, notamment avec des bouteilles incendiaires et de simples mèches d'allumage, ils disposent d'un solide savoir-faire dans la pratique de la clandestinité »

Les enquêteurs

Sans faire de lien, les forces de l'ordre ont découvert, le 3 septembre dernier, que des câbles SNCF ont été sectionnés à hauteur de Bezannes, près de Reims (Marne), perturbant la circulation de plus d'une centaine de TGV. *« Cette affaire, que l'on ne peut relier à la mouvance d'ultragauche, prouve que des gens peuvent s'en prendre sans peine à l'infrastructure ferroviaire et créer en toute impunité un véritable préjudice »*, cingle un officier. Refermant une à une les portes menant à une impasse, les enquêteurs ont par ailleurs écarté le pseudo-message de revendications qui avait été diffusé peu après les sabotages au nom d'une mystérieuse *« Délégation inattendue »*. *« On ne peut pas faire de lien avec les auteurs réels de cette campagne de destruction*, souffle un policier. *Ce texte opportuniste est truffé de phrases toutes faites que n'importe qui aurait pu écrire et il n'a pas fourni le moindre indice permettant d'en authentifier la provenance. »*

Dans le même esprit, l'hypothèse d'une ingérence étrangère s'est vite estompée : *« Depuis l'affaire des étoiles de David, les services de renseignements se posent la question à chaque acte de malveillance perpétré en France, mais, là encore, aucun lien n'a pu être esquissé*, poursuit-on de même source. *Nos ultragauchos sont tout à fait capables de passer à l'action sans être instrumentalisés. »* À l'affût du moindre élément, de la moindre « confidence » susceptible de relancer l'affaire, les policiers veulent croire à une *« bonne surprise »* leur permettant de passer du stade des présomptions à celui d'un très attendu coup du filet. ■

Le groupe public s'active pour éviter de nouvelles attaques sur son réseau

Jean-Yves Guérin

Le sabotage contre les voies ferrées la nuit précédant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, le 26 juillet dernier, a laissé des traces à la SNCF. Officiellement, le groupe ferroviaire préfère mettre en avant sa réaction après cette attaque XXL : en trois jours, la circulation de tous les trains avait été rétablie. *« 435 agents ont travaillé en trois-huit pendant trois jours. La rapidité du retour à la normale montre la résilience de notre réseau face à une attaque de très grande ampleur »*, estime Damien Pallant, directeur général adjoint de la sécurité à SNCF Réseau, chargée des voies ferrées en France. Le grand public, lui, a découvert la fragilité du réseau hexagonal. Et, loin des micros, les langues se délient au sein de l'entreprise publique : *« On a été estomaqué que plusieurs axes de notre réseau fassent l'objet d'une attaque concomitante »*, glisse un de ses cadres.

Quinze jours avant, le PDG du groupe, Jean-Pierre Farandou, semblait pourtant confiant lors de sa visite du centre de supervision de SNCF Réseau Île-de-France. Le patron de ce PC opérationnel, niché quelque part à la gare du Nord, lui avait présenté un dispositif rassurant où 25 personnes se relayant en 3x8 et 7 jours sur 7 suivaient sur des écrans d'ordinateur l'état du réseau. Avec 50 % des équipements pourvus de capteurs (rails, caténaires…), ils étaient immédiatement tenus au courant des pannes. Mais cela ne disait rien des façons de déjouer des actes de malveillance sur ces installations. Dans ce domaine, SNCF Réseau estimait qu'il faisait déjà beaucoup : dispositif antieffraction sur les postes d'aiguillage, transformateurs électriques protégés…

« Sur 2023 et 2024, nous avons investi en tout 60 millions d'euros dans la sécurité de nos installations alors que nous étions à 40 millions sur la période précédente », appuie Damien Pallant. Visiblement, ce n'était pas encore assez. La vieille dame ferroviaire a quelques excuses à faire valoir : *« Nous n'avions pas eu d'alertes selon lesquelles nos installations seraient particulièrement visées »*, précise Damien Pallant. Avec cela, tout le monde comprend aisément qu'il est quasiment impossible de sécuriser les 28 000 km de voies ferrées dans l'Hexagone.

Une question se pose néanmoins : la SNCF a-t-elle suffisamment dissimulé ces installations très sensibles, qu'il s'agisse de postes d'aiguillage ou de transformateurs électriques ? A-t-elle de bons dispositifs empêchant d'identifier ces sites sensibles sur le web ? *« Une revue a été faite, et les documents aujourd'hui en ligne sur le réseau ferroviaire sont des documents considérés comme non sensibles »*, avance-t-on à SNCF Réseau. Spécialiste du transport chez Sia, Arnaud Aymé a une approche un peu différente *« Quand on est dans le train, on voit ces transformateurs électriques le long de la voie. Et ils sont indiqués sur Google Maps ou presque. »* En plus, outre les cheminots, tous ceux qui interviennent sur les voies (sous-traitants ou fabricants de matériel ferroviaire) ont accès au plan des installations.

Pour éviter de nouveaux sabotages pendant les Jeux olympiques, les pouvoirs publics et la SNCF ont déployé les grands moyens jusqu'à dimanche dernier. Les forces de l'ordre ont été renforcées pour sécuriser le réseau ferroviaire « *en multipliant les contrôles de nuit sur les axes jouxtant les voies ferrées* », précisait, le 1er août, Gérald Darmanin, ministre démissionnaire de l'Intérieur. De son côté, la SNCF a mobilisé ses agents pour surveiller les voies. Deux cent cinquante agents de la sûreté ferroviaire, la police interne du groupe, ont été placés aux endroits stratégiques. Mille agents de maintenance ont fait des tournées sur les sites. Et une cinquantaine de drones les ont surveillés. *« Comme nous n'en avons pas une telle quantité, nous avons fait appel à des prestataires pour survoler nos installations »*, raconte Damien Pallant. Mais on ne peut pas proroger un dispositif d'une telle ampleur maintenant que les Jeux olympiques sont finis.

« Quand on est dans le train, on voit ces transformateurs électriques le long de la voie. Et ils sont indiqués sur Google Maps ou presque »

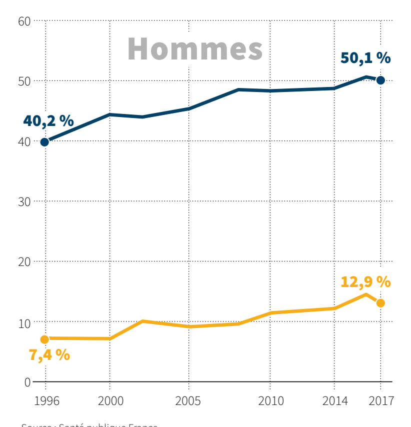
Arnaud Aymé
Spécialiste du transport chez Sia

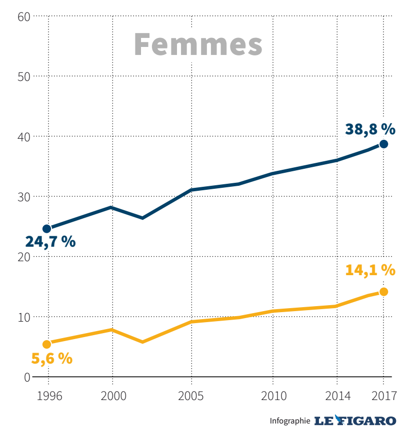
En conséquence, la SNCF réfléchit à se doter d'outils permettant de limiter les risques d'une nouvelle attaque. Ainsi, elle va éloigner les chambres de tirage où sont enfouis les câbles des postes d'aiguillage, une façon de limiter les risques d'incendie. Les dispositifs antieffraction des installations les plus critiques vont également être renforcés. À l'étude aussi, plus de caméras de vidéosurveillance et de drones. Et pour qu'ils détectent mieux la présence humaine, la SNCF va débroussailler plus systématiquement autour de ces sites la végétation qui peut servir de camouflage aux saboteurs. Mais compte tenu des temps incompressibles des appels d'offres propres aux entreprises publiques, ils ne seront pas disponibles avant 2025. ■

Le nombre de Français obèses ou en surpoids a fortement augmenté en vingt ans

Bénédicte Lutaud

La surcharge pondérale est plus importante chez les hommes, mais elle a commencé à décroître, alors qu'elle continue d'augmenter chez les femmes.





Des niveaux de surpoids et d'obésité qui restent *« très élevés »* et *« nécessitent l'intensification des politiques de prévention en la matière »*, alerte Santé publique France (SPF), dans une étude parue le mardi 10 septembre. Pour la première fois en France, la compilation des baromètres de SPF de 1996 à 2017 permet d'analyser la corpulence déclarée des adultes et son évolution sur une période de plus de vingt ans.

Sans grande surprise, sur la période 1996-2017, la corpulence des Français a clairement augmenté. Des différences sont toutefois observées selon le sexe, et si l'on considère le surpoids ou l'obésité. Par définition, le surpoids est défini par un indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 25 ; l'obésité par un IMC supérieur ou égal à 30.

La tendance, ces dernières années, à l'augmentation de l'obésité et du surpoids est connue dans tous pays occidentaux. De multiples facteurs sont mis en exergue, tels la sédentarité, l'alimentation (consommation de sodas, produits transformés), mais aussi des facteurs environnementaux tels les perturbateurs endocriniens. *« L'exposition fœtale à certaines substances chimiques comme les phtalates contenus dans certains plastiques, le bisphénol »* peuvent jouer un rôle, avance ainsi Laurent Chevalier, médecin nutritionniste.

D'autres facteurs moins connus sont également à étudier, souligne Karine Clément, professeur dans le service de nutrition à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris) : *« Le stress social, l'exposition à certains polluants, le rôle de l'épigénétique. »* Sans oublier le rôle très important de la *« vulnérabilité socio-économique »*.

Chez les hommes, la proportion de personnes se déclarant en surpoids (y compris l'obésité) est plus élevée que chez les femmes, mais semble avoir atteint un plafond depuis 2008, autour de 48-50 %. En revanche chez les femmes, le surpoids déclaré (y compris l'obésité) a augmenté de façon régulière. Inférieur à 25 % en 1996, il a atteint 39 % en 2017.

La proportion de personnes se déclarant obèses a évolué de façon similaire chez les hommes et les femmes, pour atteindre environ 14 % en 2016. Cependant, si l'augmentation se poursuit chez les femmes entre 2016 et 2017, chez les hommes, une baisse significative est observée sur ces deux dernières années. Ainsi, l'obésité concernait 7 % des hommes en 1996 et a augmenté pour dépasser les 14 % en 2016, avant d'enregistrer une baisse significative et de revenir à 13 % en 2017.

Des données qui se rapprochent de la dernière étude Obépi datée de 2023, qui évalue la prévalence de l'excès de poids (surpoids et obésité) à 47,3 %, dont 17 % des sujets en situation d'obésité.

Comment expliquer cette tendance plus préoccupante chez les femmes ? Ces dernières *« ont tendance à avoir des comportements de santé défavorables qui s'accroissent »*, avec *« une activité physique qui dégringole »*, mais également une augmentation de la consommation de tabac et d'alcool, rappelle Charlotte Verdot, chargée de projet scientifique à Santé publique France. Des facteurs *« hormonaux, comme lors de la ménopause, peuvent expliquer la prise de poids »*, souligne encore le Pr Karine Clément.

Ces données déclaratives rapportées par Santé publique France sont néanmoins à différencier des enquêtes anthropométriques mesurées, où les participants sont pesés et mesurés selon des procédures et du matériel standard, plus coûteux et plus rares. Ces baromètres comportent des *« biais de déclaration qui tendent à sous-estimer »* le niveau de corpulence, notamment chez les femmes.

« On reste sur des taux très élevés. Il faut développer des politiques de santé publique pour lutter contre ce fléau »

Charlotte Verdot Chargée de projet scientifique à Santé publique France

Pour les auteurs de l'étude, l'augmentation de la corpulence déclarée pourrait également être due… à la baisse de la sous-estimation ces dernières années, avec *« l'évolution des normes sociales relatives aux personnes en excès pondéral ou aux campagnes contre leur stigmatisation »*. L'étude, qui s'arrête à l'année 2017, invite aussi à évaluer, à l'avenir, *« l'impact de la pandémie de Covid-19 »* sur l'évolution du poids des Français.

« On reste sur des taux très élevés. Il faut développer des politiques de santé publique pour lutter contre ce fléau », insiste Charlotte Verdot, qui rappelle que l'obésité est un facteur de risque de nombreuses maladies cardiovasculaires, du diabète, de certains cancers, et aussi en matière de santé mentale. Ces données justifient donc *« la poursuite, voire l'intensification, des programmes de lutte contre le surpoids et l'obésité, en encourageant une alimentation saine et équilibrée, en promouvant la pratique régulière d'une activité physique et en prévenant des effets délétères d'une trop grande sédentarité »*, conclut l'étude. ■

Des bactéries portées dans les airs sur des milliers de kilomètres

Anne-Laure Frémont

Des échantillons prélevés à 3 000 m d'altitude révèlent la présence d'un large éventail de micro-organismes, dont certains pathogènes.

La pandémie de Covid-19 nous a brutalement rappelé que les microbes peuvent se propager par voie aérienne pour aller contaminer des personnes à plusieurs mètres de distance. Mais jusqu'où peuvent-ils voyager ? Dans une étude publiée lundi dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)*, des chercheurs ont découvert que des agents pathogènes sont capables de parcourir des centaines, voire des milliers de kilomètres, à haute altitude, à la faveur de vents puissants.

Qu'ils soient champignons, virus ou bactéries, de nombreux micro-organismes peuvent être aéroportés. *« La question de savoir s'ils restent viables et peuvent déclencher une pathologie humaine reste cependant ouverte et insaisissable »*, écrit en préambule l'équipe de chercheurs emmenée par le Barcelona Institute for Global Health (ISGlobal). On considère généralement qu'ils ne peuvent pas vraiment survivre à très haute altitude car *« les bactéries n'aiment pas les rayons UV du soleil, le froid et le manque d'humidité »*, explique Laurent Deguillaume, chercheur à l'Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand (qui n'a pas participé aux travaux). Cela reste toutefois un principe, *« puisqu'on en trouve partout, même dans la fosse des Mariannes (la fosse océanique la plus profonde connue à ce jour, située dans le Pacifique), preuve qu'elles sont capables de s'adapter aux conditions extrêmes. »*

Or au-dessus d'un certain point de la troposphère (qui va de la surface du globe à environ 8 km du sol), certains matériaux peuvent être transportés sur de longues distances car l'air y est moins influencé par les phénomènes de surface, expliquent les auteurs de l'étude. Pour en savoir plus sur ce qui se trame bien au-dessus de nos têtes, ils ont ainsi effectué dix vols à une altitude comprise entre 1 000 et 3 000 mètres au-dessus du Japon, avec l'aide de deux chercheurs japonais. Ils ont prélevé 22 échantillons d'air pour analyser leur composition chimique. Le séquençage de l'ADN leur a permis d'identifier pas moins de 266 cellules fongiques et 305 bactéries dans des concentrations assez similaires aux collectes de surface, et dont certains sont potentiellement pathogènes pour l'homme, comme la bien connue *Escherichia coli*, ou encore certaines espèces de staphylocoques.

Comment ces microbes voyagent-ils ? *« Il ne s'agit pas, comme pour le Covid, de transport par gouttelettes, mais de particules sèches, car les gouttelettes ne pourraient pas voyager sur une si longue distance »*, précise l'auteur principal, Xavier Rodo. Pour Laurent Deguillaume, ces particules, des aérosols, peuvent être *« d'origine naturelle ou anthropique, comme des poussières minérales, du sel de mer ou encore des particules de combustion, qui peuvent prendre de l'altitude par le transport de l'air »*.



La culture de certaines bactéries transportées sur de longues distances a démontré qu'elles restaient viables et potentiellement contaminantes.

La signature chimique de l'air capturé au cours de leurs travaux – notamment la présence de sulfate de zinc ou de potassium, utilisés dans les engrais et les pesticides – laisse penser qu'il venait probablement d'une grande zone agricole du nord-est de la Chine située à environ 2 000 kilomètres du site de collecte, selon les chercheurs. L'air aurait mis *« en moyenne 2 jours »* pour faire le voyage. Lidia Morawska, spécialiste des aérosols à la Queensland University of Technology en Australie, n'est pas surprise par leurs résultats : *« Il y a eu par exemple de nombreuses publications sur la façon dont la poussière du Sahara est transportée à travers l'Atlantique jusqu'en Amérique du Sud. »*

Leur découverte ne s'arrête pas là : en cultivant certains échantillons, les scientifiques se sont rendu compte que certaines bactéries restaient *« viables »* et pouvaient donc potentiellement contaminer un être vivant. Plusieurs souches montraient même des signes de résistances aux antibiotiques couramment utilisés, ce qui laisse supposer *« un nouveau mode de propagation des gènes de résistance entre des régions éloignées de la Terre »*, selon Xavier Rodo.

Pour les auteurs donc, *« de larges portions de la troposphère peuvent devenir des réservoirs potentiels »* d'organismes pathogènes sur de très longues distances, via des tunnels de vents intenses circulant à plus d'un millier de mètres d'altitude. Un tel phénomène a d'ailleurs déjà été observé, note l'auteur principal, qui cite le cas de certains coraux et oursins des Caraïbes affectés par des espèces d'Aspergillus (un champignon) transportés par les vents de poussière en provenance d'Afrique.

Ces pathogènes voyageant à haute altitude représentent-ils une menace pour l'homme ? *« Il faut toute de même une concentration de bactéries suffisante pour induire un effet sanitaire »*, rappelle le physicien Laurent Deguillaume. Les auteurs de l'étude estiment pour leur part que les micro-organismes pourraient, en retombant, affecter les personnes immunodéprimées… même si cela reste à prouver. Ils se sont en outre concentrés sur les bactéries et les champignons, mais *« il est tout à fait possible que les virus voyagent de la même manière »*, note l'auteur principal.

« La question de savoir si les micro-organismes restent viables ou infectieux au cours d'un si long voyage varie considérablement d'un agent pathogène à l'autre »

Lidia Morawska Spécialiste des aérosols

« La question de savoir si les micro-organismes restent viables (pour les bactéries ou champignons) ou infectieux (pour les virus) au cours d'un si long voyage varie considérablement d'un agent pathogène à l'autre, estime Lidia Morawska. *Je ne m'attends pas à ce que des virus comme le Sars-CoV-2, émis par les activités respiratoires humaines, restent stables pendant un si long voyage. Mais de nombreux autres agents pathogènes sont susceptibles d'y parvenir. »* L'étude publiée dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* ouvre la voie à d'autres recherches dans ce domaine. ■

Tony Estanguet : « Un immense succès qui a dépassé

Propos recueillis par **Jean-Julien Ezvan**

Comblé, le président de Paris 2024 revient sur la réussite des Jeux olympiques et paralympiques. Un événement record.

La fête s'est conclue comme elle avait débuté. Sous la pluie et dans la joie. « *Tony, Tony…* », le Stade de France a, dimanche soir, bruyamment célébré le chef d'orchestre de Jeux inoubliables. Dans son regard s'accroche une intense fatigue et brûle un bonheur immense. Celui d'avoir livré les Jeux dont il rêvait. Au bout d'une aventure de dix ans conclue par des Jeux paralympiques fantastiques, Tony Estanguet a pris le temps de raconter des Jeux records : 12,1 millions de billets vendus, dont 2,5 millions pour les paralympiques et un carton d'audiences, notamment.

LE FIGARO. – Cette fois, c'est bel et bien fini, quel est le sentiment qui domine ?
TONY ESTANGUET. – Déjà, j'évacue la nostalgie. Je ne ressens pas du tout ça. Ce que je ressens, c'est un mélange d'immense satisfaction et d'un peu de fierté, même si j'ai toujours de mal à prononcer ce mot, je le trouve un peu présomptueux, mais c'est vrai que ça a été un immense succès qui a dépassé nos espérances et nos rêves. C'est vraiment une immense satisfaction d'avoir montré ce qu'on voulait montrer, c'est-à-dire une France qui rayonne, qui se retrouve, qui découvre aussi la magie des Jeux.

> **« Les trois ingrédients de la réussite des Jeux, ce sont des beaux sites, des stades pleins avec de l'ambiance, des spectateurs en feu et des médailles. Et je pense qu'on a eu les trois »**

Je pense que pour beaucoup de Français, cela a été une découverte. Sur la partie paralympique, cela a été une découverte pour tout le monde, mais même sur la partie olympique, cela en a été une pour un grand nombre de Français. Beaucoup de plaisir et d'émotion de voir que cette rencontre entre les Français et les Jeux était une belle rencontre. Les gens ont été émus, ont été heureux. On a l'impression qu'il y avait des étoiles dans les yeux, des sourires, des émotions fortes. Je pense qu'on a marqué les esprits. Donc, oui, quand même, beaucoup d'émotion.

Que ferez-vous dans les jours à venir ?
Je vais dormir. Je vais me reposer. J'aspire à un petit peu de repos et de tranquillité. Je suis très heureux vraiment de ces dix dernières années. J'ai vécu une aventure humaine avec beaucoup de rencontres avec des gens formidables. On a créé une équipe au sein du comité d'organisation, avec des liens très, très forts. On est passé par toutes les étapes. Il y a eu des moments où les planètes n'étaient pas alignées. Il y avait plus que de la défiance envers notre capacité à réussir. Et on a tenu bon ensemble. J'étais vraiment dans l'action jusqu'à la fin, à lutter contre le fait de faire des bilans de tout ce qui s'était passé pour ne pas relâcher la pression, pour rester très concentré. Cela va me faire du bien de pouvoir réaliser tout ce qu'on a fait. De revoir des moments que je n'ai pas vus. Des cérémonies, des moments où j'étais tellement dans l'action qu'ils m'ont finalement échappés.

Ces Jeux marqueront-ils un tournant ?
Je crois qu'il y aura un avant et un après Paris 2024 sur les Paralympiques. C'est ce que m'ont dit au quotidien toutes les délégations, ce que me dit l'IPC (le Comité international paralympique). Je crois qu'il y aura aussi un avant et un après dans notre pays. Cela a été une vraie découverte. Il y a eu, je pense, une prise de conscience que, finalement, le sport a ce pouvoir de réunir et de faire changer le regard sur le handicap. Ces athlètes, avec des handicaps très différents, nous ont fait oublier leur handicap. Ils nous ont montré à quel point, finalement, la différence était une vraie force. Pour moi, la vraie réussite de ces Jeux paralympiques, c'est autant sur le plan des émotions sportives – Versailles, le Grand Palais, toutes ces images spectaculaires, le cécifoot, la natation et ainsi de suite, dans une ambiance qui n'avait rien à envier à l'ambiance olympique – c'était quand même incroyable. Mais il y avait aussi ce petit truc en plus qui veut qu'on a tous été très impressionnés par ces athlètes paralympiques hors norme, qui envoient une image très forte, très positive, du vivre-ensemble. Vraiment, on a bien fait de tenir la barre de l'ambition sur les Jeux paralympiques. Je pense que ça va marquer ce pays et les esprits de ce pays.



***« C'est vraiment une immense satisfaction d'avoir montré ce qu'on voulait montrer, c'est-à-dire une France qui rayonne, qui se retrouve, qui découvre aussi la magie des Jeux »*, explique Tony Estanguet (ici, le 6 août, à Marseille).**
JEAN-MARIE LIOT/KMSP VIA AFP

Dans le tourbillon des images, en conserverez-vous certaines plus précieusement ?
Sur les Jeux paralympiques, il y a une image qui m'a impressionné, c'est la victoire d'Aurélie Aubert sur la boccia. J'ai trouvé vraiment cette athlète très inspirante. Une vraie compétitrice. Dans un sport de haut niveau, dans l'état d'esprit, dans la précision, dans la performance. Et une émotion forte qui nous a, je pense, tous retournés. Sa joie, son émotion de victoire, j'ai trouvé ça très fort. Elle a cette capacité aussi à faire passer des émotions. Mais sinon, j'en ai vécu plein, la ola silencieuse au cécifoot, j'ai trouvé ça magique. Donc oui, je garderai ces images très fortes. On a réussi quelque chose, quand même… Les trois ingrédients de la réussite des Jeux, ce sont des beaux sites, des stades pleins avec de l'ambiance, des spectateurs en feu et des médailles. Et je pense qu'on a eu les trois.

Et maintenant, quel défi ambitieux pour le patron de Paris 2024 ?

Avant les Jeux, Tony Estanguet nous confiait au sujet de son avenir : « *Si on réussit les Jeux, il y aura des opportunités qui ne seront pas les mêmes que si je les rate.* » Après des Jeux olympiques et paralympiques inspirés, étincelants, salués par la presse internationale, le président de Paris 2024 qui a incarné l'événement a changé de dimension. Et son nom circule. « *J'ai eu des appels du pied, à droite, à gauche. Pour l'instant, j'ai dit à tout le monde "laissez-moi souffler un peu. Et puis, on verra dans quelques mois". Ministre des Sports… ? Ma mission, c'est la fin de l'année. Je veux aller au bout. Donc le timing n'est pas de faire de la politique tout de suite. J'ai beaucoup de respect pour ceux qui en font parce que j'ai appris à les côtoyer. Je sais que c'est très difficile. Mais aujourd'hui, je pense que je peux être plus utile ailleurs.* »

Le triple champion olympique de canoë (45 ans) ne se lancera pas non plus dans la course à la présidence du CIO (début de la campagne de candidature le 16 septembre, élection en mars 2025). « *Je ne suis pas un membre du CIO (condition indispensable), mon mandat à la commission des athlètes s'arrêtait à Tokyo (en 2021). Je peux transmettre tout ce que j'ai vécu et c'est prévu dans les semaines et les mois qui viennent de passer du temps avec les futurs comités d'organisation, essayer de tirer tous les enseignements de nos expériences et essayer de voir comment ça peut être utile pour les suivants. Mais pour l'instant, rien de plus. Ce qui est sûr, c'est que je reste profondément attaché à cet univers qui a changé ma vie en tant qu'athlète. Puis maintenant, avec Paris 2024. Maintenant, est-ce que c'est mon avenir ? Aujourd'hui, c'est trop tôt.* »

> **« Le timing n'est pas de faire de la politique tout de suite (…) Aujourd'hui, je pense que je peux être plus utile ailleurs »**
> **Tony Estanguet**

Face à la feuille blanche, Tony Estanguet avoue avoir besoin de temps et résume : « *Autant, à la fin de ma carrière sportive, il y avait un peu ce stress de me dire "est-ce que je vais être capable de me reconvertir ? Est-ce que je serai capable de réussir dans autre chose que le canoë ?" J'en avais très envie. Aujourd'hui, je ne ressens pas cette même inquiétude. J'ai beaucoup appris. J'ai rencontré beaucoup de monde. Je me sens plus outillé, plus armé pour relever des défis. Je suis un homme de défis. J'ai fonctionné comme ça quand j'étais athlète. Je me suis mis au défi aussi en étant président de ce comité d'organisation. J'espère que je vais retrouver des défis tout aussi ambitieux, passionnants. Il y a plein de façons de servir son pays. Ce n'est pas forcément en faisant de la politique.* »

Les parcours de Jean-Claude Killy (qui, après avoir été coprésident du comité d'organisation des JO d'Albertville 1992 fut sollicité par le groupe Danone ou TF1 pour la présidence d'Eurosport mais avait rejoint Amaury Sport Organisation (ASO) qui gère le Tour de France et le Paris-Dakar) et de Sebastian Coe (organisateur des Jeux de Londres 2012 qui, après avoir été député, préside la Fédération internationale d'athlétisme) l'inspirent : « *Ce sont de grands exemples. Leur réussite et leur capacité à rebondir ont toujours été très inspirantes pour moi. J'ai envie de continuer à voir la vie du bon côté et à me dire qu'il y a de belles surprises qui m'attendent. Je serai peut-être curieux de sortir un peu de ce que je connais bien. Naturellement, on peut penser que le sport est mon domaine. Mais là, j'arrive à un moment de ma vie où il faut peut-être que je fasse aussi autre chose. Je vais prendre du temps, encore une fois, parce qu'entre les trois, quatre mois à venir pour clôturer Paris 2024 et un peu de repos derrière, ce n'est pas pour demain matin, mais dans les mois qui viennent, l'idée va être d'essayer de retrouver des défis collectifs.* »

ASO, comme Jean-Claude Killy avant lui, pour le vaste terrain de jeu (organisation d'épreuves cyclistes, rallye-raid, golf, épreuves grand public comme le marathon de Paris et voile) ou un tout autre univers, Tony Estanguet, porté par la réussite des Jeux, aura le choix… ■ **J.-J. E.**

Ces Jeux olympiques auront un pour le sport français

Cédric Callier

« *Plein de personnes nous ont encouragés, nous ont applaudis pendant les matchs, nous remercient désormais, mais il ne faut pas le faire uniquement quand il y a des médailles. Ce soutien, même s'il sera évidemment beaucoup moins important dans un contexte hors Jeux, nous en avons besoin tout le reste de l'année.* » Après le sacre du cécifoot samedi soir dans la folle ambiance du stade Tour Eiffel, Frédéric Villeroux songeait déjà à l'avenir. De sa discipline, soudain en pleine lumière mais qui peut craindre une panne de courant sitôt la centrale olympique fermée. Et, au-delà, du sport en général dans un pays où un certain nombre de champions – Kevin Mayer, Florent Manaudou, Teddy Riner – n'ont pas hésité, par le passé, à critiquer la place qu'il occupait. Ou plutôt qu'il n'occupait pas dans les budgets, les infrastructures, les mentalités…

Avec ces records de médailles olympiques et paralympiques ainsi que ces plus de 12 millions de billets vendus, cette appétence pour la performance sportive peut-elle perdurer et s'éviter le sort de nombreux entraîneurs en football dont on dit qu'ils ne passeront pas l'hiver ? Telle est la question que de nombreux acteurs se posent, craignant la fameuse expression de « parenthèse enchantée » sans beaux lendemains. La nomination d'un chef de gouvernement, Michel Barnier, qui fut l'un des grands artisans de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver à Albertville en 1992 et dont la sensibilité sportive n'est plus à démontrer, est un premier levier politique rassurant. D'autant plus avec la perspective, dans six ans, d'accueillir de nouveau les anneaux olympiques pour les Jeux d'hiver dans les Alpes françaises, ce qui pourrait maintenir un certain élan, et allant, autour du sport, dans les plus hautes sphères de l'État.

Sur le plan de la pratique sportive, le boom s'annonce considérable dès ce mois de septembre, comme nous le confiait la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra : « *Sur les équipements sportifs, l'État a investi 1,2 milliard d'euros depuis 2017. Ce qui va nous permettre d'accueillir dès à présent 1,4 million de pratiquants licenciés supplémentaires. On en espère même plus de 2 millions dans les mois à venir. Sachant qu'aujourd'hui, on a 16 millions de licenciés, cela représente une augmentation de 12 % à 15 %. Et on aura en plus entre 500 000 et 1 million de pratiquants « libres », qui feront du sport sans prendre de licence dans un club. Dans ce plan d'accueil, on a conçu un volet spécifique sur le handicap, avec notamment la formation de 30 000 nouveaux clubs inclusifs. Donc le mouvement sportif est en ordre de bataille.* »

De nombreuses disciplines se préparent à un effet JO aux allures d'immense vague, même si certaines d'entre elles – comme le BMX ou la natation – s'interro-

nos espérances et nos rêves »



Craignez-vous qu'un dérapage financier puisse venir jeter une ombre ?
C'est un vrai défi. On l'a vu lors les dernières éditions des Jeux, l'équilibre budgétaire est toujours assez compliqué. C'est notre objectif de le préserver. On est toujours plutôt sereins à ce niveau-là, parce qu'on a réussi à atteindre nos objectifs en termes de revenus. Ça a été un vrai défi de tenir, parce qu'on a eu beaucoup d'inflation ces dernières années. Alors qu'au niveau des revenus, des droits, les montants avaient été négociés au tout début de l'aventure, avant la forte période d'inflation. Les prix des billets… tout avait été même fixé à ce moment-là. On aura une visibilité définitive à la fin de l'année, parce qu'il y a encore 3 000 entreprises prestataires qui vont finaliser tout ça dans les semaines qui viennent. Globalement, aujourd'hui, je pense qu'il y a peu de raisons que cela ne soit pas le cas. On n'a pas eu de déconvenues pendant ces Jeux. On n'a pas eu de gros problèmes et de crises à gérer. Donc, il n'y a pas de raisons d'avoir de mauvaises surprises dans les semaines à venir.

Les premiers chiffres indiquent une hausse attendue des licenciés un peu partout, l'été a-t-il changé le sport en France ?
Je le souhaite. On fera les comptes d'ici à quelques semaines ou quelques mois. Je pense que le sport français a vécu un été historique. Jamais on n'aura eu autant de visibilité sur les sports d'été dans notre pays. Jamais on n'aura eu autant de médailles, un record. C'est exceptionnel ce qu'on a vécu. Le message, c'est : faisons du sport, faisons du sport dans des clubs. On a la chance d'avoir des clubs et des fédérations qui font du bon boulot, qui forment très bien. J'espère qu'il y a des millions de jeunes qui ont vu les Jeux à la télé ou dans les stades et qui se sont dit « moi, j'ai envie de devenir comme eux ». Parce que, nous, c'est comme ça que tout a commencé. Mon premier souvenir, c'est Carl Lewis. J'ai 10 ans, je regarde les Jeux à la télé (Séoul 1988) et cela me donne envie de faire du sport. Le sport français a montré de quoi il était capable. Et nous, on a montré que ces émotions sont tellement belles et tellement fortes qu'elles doivent être accessibles au plus grand nombre. Et que l'on soit en situation de handicap ou que l'on habite n'importe où en France, que l'on ait envie de faire n'importe quel sport, on a la chance, dans ce pays, d'avoir une vraie diversité sportive accessible. Donc, il faut le répéter, marteler ce message. Il y a forcément une pratique sportive, une discipline, un club près de chez soi, qui est accessible. Il faut encourager les Français à faire plus de sport.

« Le sport français a montré de quoi il était capable. Et nous, on a montré que ces émotions sont tellement belles et tellement fortes qu'elles doivent être accessibles au plus grand nombre »

Le sport français doit-il dès maintenant être branché sur les Jeux d'été 2028 et les Jeux d'hiver 2030 ?
Oui, je pense qu'effectivement la génération actuelle va préparer à partir de demain les Jeux à venir. D'ici là, chaque athlète aura des échéances, des Coupes du monde, des championnats du monde, des championnats d'Europe et ainsi de suite. J'aime bien, c'est peut-être là mon côté nostalgique, je me souviens de ces Olympiades qui rythmaient mon adolescence et ma carrière. Il faut espérer que l'engouement et les progrès faits ces dernières années par nos équipes de France perdurent. Il n'y a pas de raison que ce ne soit pas le cas. On a, je pense, une génération assez jeune qui sera peut-être encore plus forte en 2028. Il faut penser à 2030 aussi, et on a la chance d'avoir les Jeux d'hiver en 2030. La France va retrouver cette ambiance olympique et paralympique en 2030 avec les sports d'hiver. Et ça s'annonce exceptionnel aussi.

À propos de 2030, voyez-vous, comme Emmanuel Macron, Martin Fourcade comme un « Tony Estanguet des montagnes » ?
Oui, je pense qu'il a toutes les qualités. Ensuite, c'est bien évidemment sa décision, c'est à lui de décider de s'engager. C'est un job qui est formidable. Moi, personnellement, j'ai adoré chaque instant. J'ai beaucoup grandi, j'ai beaucoup appris, j'ai rencontré beaucoup de gens. J'ai trouvé ça passionnant d'être à la croisée d'enjeux sportifs, d'enjeux écologiques, d'enjeux sociétaux, des infrastructures, de la sécurité, des transports… c'est un projet d'une complexité folle. Et j'ai été au contact des acteurs publics, des entreprises, de se mettre au défi de vendre 12 millions de billets, un record historique, de se mettre au défi de lever plus de 1,25 milliard d'euros de sponsoring… Ça a été des défis passionnants, mais surtout le défi de montrer le meilleur visage de notre pays. Je pense que Martin a beaucoup de qualités. Pour moi, ça a été une chance d'avoir été sportif de haut niveau, d'avoir fait les Jeux olympiques pour pouvoir aussi guider ce comité d'organisation. Mais je laisse les intéressés décider ce qui sera le mieux pour 2030… ■

héritage durable

gent sur leur capacité à accueillir cet afflux de nouveaux pratiquants, les pistes et autres lignes d'eau n'étant pas extensibles à l'infini et, malgré les investissements évoqués par Amélie Oudéa-Castéra, le retard de la France en matière d'infrastructures sportives demeure prégnant. « *On a franchi un cap énorme et l'enjeu est de passer d'une nation de grands sportifs à une grande nation sportive*, précise la membre du gouvernement. *Nous sommes prêts sur l'héritage. J'avais anticipé dès le mois de mai, avec toutes les fédérations, la mise en place d'un plan d'accueil, pour qu'au lendemain des Jeux, on soit en capacité d'absorber le nouveau flux de licenciés. Avec un volet équipements, un volet ressources humaines axé sur l'amélioration de l'accès au métier d'éducateur sportif, la promotion du bénévolat et le recours au service civique, et un volet aides financières pour les jeunes issus de familles modestes, avec le passe sport.* »

« J'avais anticipé dès le mois de mai, avec toutes les fédérations, la mise en place d'un plan d'accueil, pour qu'au lendemain des Jeux, on soit en capacité d'absorber le nouveau flux de licenciés »
Amélie Oudéa-Castéra
Ministre démissionnaire des Sports

Sur le volet sport de haut niveau, cette notion d'héritage braque les projecteurs sur l'Agence nationale du sport. Née en avril 2019, celle-ci a joué un rôle majeur dans la réussite de ces Jeux et ces belles moissons de médailles chez les Olympiques (64 dont 16 en or) et les Paralympiques (75 dont 19 titres) en offrant un plus grand confort financier et davantage de moyens pratiques aux meilleurs athlètes et à leur staff. Mais Paris 2024 passé, quid de son avenir ? Pour Claude Onesta, son responsable de la haute performance depuis cinq ans qui laissera la main à l'ancien gymnaste Yann Cucherat en fin d'année, il est hors de question de couper l'effort accompli. « *Il faut que la mission de l'ANS continue avec les mêmes moyens*, nous confiait-il mi-juillet. *Les résultats des Jeux vont être un élément de l'évaluation et de l'analyse. Mais quel que soit le nombre de médailles à Paris, il faudra poursuivre le travail. Ce serait dramatique et irrespectueux pour tous les acteurs de ne pas le faire. Je compte peser de tout mon poids, avant de partir, pour m'assurer de la continuité de l'engagement des politiques.* » Histoire que ces Jeux confortent durablement la place du sport dans la société française. ■

» lire aussi PAGE 28

Voile : le défi français premier éliminé de la Coupe de l'America

Martin Couturié

L'équipe Orient Express Racing a été sortie dès les éliminatoires de la Coupe Louis Vuitton.

Les sportifs français n'auront donc pas brillé sur tous les terrains au cours d'un été de folie. Incapables de remporter la Coupe de l'America, la légende de la voile en équipage, depuis sa création en 1851, les marins français ont encore échoué et sont d'ores et déjà éliminés de la 37e édition disputée à Barcelone. Obligés de s'imposer lors de leur dernière régate qualificative de la Coupe Louis Vuitton, ils se sont inclinés ce lundi face aux Britanniques d'Ineos. Une défaite de 1' 11 qui enterre définitivement leurs rêves de qualification pour les demi-finales de la compétition des challengers. « *On est superdéçus, on y a cru jusqu'au bout*, a avoué Stephan Kandler, le patron du défi français, au micro de Canal+. *On visait plus haut, il ne faut pas le cacher. C'est la compétition, on est une équipe jeune. Il y a trois ans, on était avec notre crayon et notre gomme.* »

Absente de la dernière édition à Auckland, l'équipe française, qui avait acheté le design du bateau néo-zélandais pour construire le sien, n'a remporté qu'une seule victoire en huit régates à Barcelone. Et elle s'incline en se classant cinquième et dernière de la Coupe Louis Vuitton (chargée de sélectionner le challenger qui affrontera le tenant du titre néo-zélandais lors de la Coupe de l'America en octobre), seuls les quatre premiers se qualifiant pour les demi-finales.

Lors de cette ultime régate, qu'ils devaient impérativement remporter pour espérer doubler au classement les Suisses d'*Alinghi*, quatrièmes avant cette dernière journée (avec 2 victoires), les marins français n'ont jamais réussi à prendre les devants dans des vents faibles. Après un meilleur départ des hommes de Ben Ainslie, Quentin Delapierre et ses équipiers n'ont fait que concéder du terrain pour compter 25'' de retard après la première bouée puis 47'', 1'24, 1'04, et au final un écart de 1'11 qui scelle donc la fin d'une riche aventure humaine mais qu'il faut bien qualifier de très décevante sportivement.

« Tristesse et rage »

Avec un monocoque volant très proche de celui des Néo-Zélandais et l'encadrement de marins réputé comme Franck Cammas, directeur de la performance, mais aussi le soutien du groupe Accor, l'équipe française avait sans aucun doute les moyens de faire beaucoup mieux, comme nous le confiait Quentin Delapierre, ambitieux avant le début de sa première Coupe de l'America. « *On s'est battus fort, mais cela n'a pas suffi*, a-t-il lâché à chaud après l'élimination. *J'ai hâte qu'on continue notre projet pour qu'on revienne plus fort.* »

Bruno Dubois, le copatron du défi français, n'a pas caché son émotion : « *Il y a un mélange d'émotion, de tristesse et de rage. Cela m'énerve, mais c'est comme ça…* » Oui, comme ça depuis des dizaines et dizaines d'années. L'espoir toujours, l'ambition souvent et la déception une nouvelle fois. La malédiction française dans la plus ancienne compétition sportive du monde se poursuit. ■

Football : Labrune favori pour se succéder malgré les critiques

Baptiste Desprez

L'élection à la LFP se jouera entre le président sortant et Cyril Linette dans un climat délétère.

« *Cette élection est pipée d'avance.* » Au bout du fil, un acteur influent du football français tempête. Un autre, toujours sans dévoiler son identité de peur d'être « *la cible de pressions* », abonde : « *Tout cela n'est que faux-semblant et magouilles, cela me dégoûte.* » Ambiance. Ce mardi à Paris, le sort du football professionnel français se jouera avec, au choix, la réélection de Vincent Labrune, en poste depuis 2020, immense favori très critiqué, ou l'avènement de Cyril Linette, 53 ans également, ancien directeur des Sports de Canal+, ex-directeur général de L'Équipe puis du PMU. Le collège des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 se réunira le matin, puis l'assemblée générale à 14 h 30 pour désigner leurs représentants au conseil d'administration, qui élira le nouveau président. Les deux hommes seront fixés sur leur sort en fin d'après-midi et le vainqueur s'adjugera la fonction pour quatre ans.

Malgré le fiasco des droits TV, dont le montant de 1 milliard d'euros a été avancé par Vincent Labrune, avant de trouver un accord autour des 500 millions d'euros avec DAZN et beIN Sports, l'actuel titulaire du poste n'a jamais été aussi proche de repartir pour un tour. Il y a encore quelques semaines, l'ancien président de l'OM (soutenu par Nasser al-Khelaïfi, personnage très influent dans le foot français) se dirigeait même vers une réélection sans aucune adversité, avant que la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra et le président de la Fédération française, Philippe Diallo, n'interviennent pour que Cyril Linette puisse, au moins, être parrainé par l'UAF (Union des acteurs du football) afin d'offrir une autre alternative. Candidats mais retoqués, Gervais Martel (ex-président du RC Lens) et Christophe Bouchet (ex-président de l'OM et ancien maire de Tours) ont été contraints de jeter l'éponge, faute de parrainages.

« *La démocratie a été préservée* », avançait vendredi dans nos colonnes le patron de la FFF. Un avis loin d'être partagé. « *C'est un simulacre d'élection* », atteste le président du RC Lens, Joseph Oughourlian, qui a renoncé à se représenter au CA. Tout comme Waldemar Kita (FC Nantes). « *On a essayé de protéger des gens à l'intérieur de camps différents*, balance au *Figaro* Gervais Martel, amer. *C'est un système opaque et surtout un délit de démocratie incontestable.* »

« Personne n'aurait fait mieux »

Depuis des semaines, tout y passe, pressions, coups de téléphone, rencontres secrètes, arrangements entre amis… Logique et vieux comme le monde pour les uns en période d'élection, détestable pour les autres. Outre le dossier calamiteux des droits TV qui plombe (déjà) les finances des clubs, pour lequel Vincent Labrune estime que « *personne n'aurait fait mieux* » à sa place, des critiques émanent sur les statuts du mode de gouvernance (qui seront modifiés après cette séquence), l'absence de dialogue avec Canal+, partenaire historique du football français, ou encore le train de vie de la LFP (achat d'un immeuble à 127 M€, rémunération de 1,2 million annuel du président)… Confiant, Labrune se projette déjà sur la suite, tandis que Linette promet de « *résoudre les différentes crises* ». Fumée blanche ce mardi en fin d'après-midi. ■

deuils

Uzès (Gard).

En union avec
Jacques Achard (†),
son époux,
Jacques, Frédéric
et Bénédicte (†),
ses enfants,
Jacques-Henri, Paul, Maxence, Malcy, Victor, Martin, Arno, Félix et Cléo,
ses petits-enfants,
Inès et Malo,
ses arrière-petits-enfants,
et toute sa famille

ont la tristesse
de faire part du décès de

Marie-Christine ACHARD
née Marchetti,

survenu le 6 septembre 2024, à l'âge de 80 ans, à Uzès, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Tresques (Gard), le mercredi 11 septembre, à 14 h 30.

jacques.achard@yahoo.fr
fred@achard.us

Elsa Blondel,
son épouse,

Lilia et Sofia,
ses filles,

Anne-Marie Blondel
en union avec Jean Blondel (†),
ses parents,

Ibrahim et Elisabeth Kobeissi,
ses beaux-parents,

Marie et Thierry Vermès,
Aliette et Paul-Alexandre Houette,
ses sœurs et beaux-frères,
et leurs enfants,

Michael et Stéphanie Kobeissi,
Salim (†), Leïla, Jade et Rayan,
ses beaux-frères
et belles-sœurs,
et leurs enfants

ont la profonde tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

François BLONDEL

le 7 septembre 2024,
dans sa 50e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 septembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Thérèse de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Un temps de prière aura lieu le jeudi 12 septembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Thibault (Côte-d'Or), suivi de l'inhumation au cimetière du village.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Dominique
Caudron de Coquereaumont,
son époux,

M. et Mme Renaud
Caudron de Coquereaumont,
ses enfants,
Antoine, son petit-fils,

les familles Taverna
et Caudron de Coquereaumont

ont la tristesse
de faire part du décès de

Mme Dominique CAUDRON de COQUEREAUMONT
née Nicole Taverna,

survenu le 8 septembre 2024, à l'âge de 83 ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 septembre, à 10 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, Paris (7e).

41, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

M. et Mme
Yann de La Monneraye,
M. et Mme Laurent Clavier,
ses enfants,
Amaury et Anne-Claire,
Gildas et Iris, Armel,
Jean-Dismas, Aude, Tanguy,
Jean-Baptiste et Damaris,
Paul et Sixtine, Pierre et Marie,
ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Mme André CLAVIER
née
Claire Gonzalez de Linarès,

le 7 septembre 2024,
à l'âge de 93 ans, à Nantes.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pasquier, à Nantes, le jeudi 12 septembre 2024, à 10 heures.

Paris (16e).

Marie-Claude Consigny,
son épouse,
Emmanuèle, Marie Elisabeth,
Thierry, Anne et Pascale,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants

ont la profonde tristesse
de faire part
du rappel à Dieu de

Pierre CONSIGNY
inspecteur général
des finances honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

le 7 septembre 2024,
à villa de la Tour, Paris (16e),
à l'âge de 94 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le père Samuel Rouvillois, en la cathédrale de Sées (Orne), le jeudi 12 septembre, à 14 h 30.

« La Foi c'est l'espérance en l'amour. »
Cardinal Poupard.

Christine Darrasse,
son épouse,

Stéphane
et sa compagne Christelle,
Matthieu,
Romain et son épouse Olivia,
ses enfants,

Zoé, Manon, Agathe,
Eugénie et Valentine,
ses petites-filles,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Jacques DARRASSE

le 5 septembre 2024.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 12 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Compassion, place du Général-Kœnig, à Paris (17e).

La vicomtesse Daru,
née Anne
de Truchis de Varennes,

le vicomte et la vicomtesse
Jacques Daru,
le vicomte Xavier Daru,
le vicomte et la vicomtesse
Bertrand Daru,
Guillaume Daru (†),
le baron et la baronne
Thibault de Jerphanion

et leurs enfants

vous font part
du rappel à Dieu de

Raphaëlle DARU

le 4 septembre 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris (16e), suivie de l'inhumation, à 16 heures, au cimetière de Villargoix (Côte-d'Or).

Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire).
Lyon (Rhône).
Albertville (Savoie).

Le docteur Marie-Noël Dellac,
les docteurs André et Muriel Dellac,
ses enfants,

Sébastien, Claire et Marcio,
Virginie et Paul,
ses petits-enfants,

Louise, Elsa, Axel et Iris,
ses arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles
Perras, Drouet

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Bernadette DELLAC
née Perras,

survenu à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 septembre 2024, à 15 heures, en l'église de Saint-Gengoux-le-National.

Elle a rejoint sa fille,
Isabelle

et son époux,
Paul

Ni fleurs ni couronnes.

Priez pour elle.

La vicomtesse Charles
Le Sellier de Chezelles,
son épouse,

le vicomte Richard
Le Sellier de Chezelles,
Mme Aurelie
Le Sellier de Chezelles,
LL.AA.SS. le prince
et la princesse Alexander Otto
de Windisch-Graetz,
ses enfants,

le baron Stanislas
de La Gorgue de Rosny,
S.A.S. la princesse
Elisabeth-Marie
de Windisch-Graetz,
S.A.S. le prince Otto Charles
de Windisch-Graetz,
S.A.S. la princesse
Hermine de Windisch-Graetz,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu du

vicomte Charles LE SELLIER de CHEZELLES

le 3 septembre 2024, muni des sacrements de l'Église.

La messe de funérailles aura lieu dans la stricte intimité familiale, le mercredi 11 septembre 2024, à laquelle vous êtes invités à vous unir par la prière.

36 Egerton Crescent,
London SW3 2EB.

« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »
Matthieu 5, 8.

Michel et Annie d'Esquerre,
Alain et Agnès d'Esquerre,
Chantal et Régis
Boüan du Chef du Bos,
ses enfants et beaux-enfants,

Diane et Guillaume,
Hubert, Maïlys et Henri,
Armelle, Daphné, Henri,
Foucault, Louis, Sophie,
ses petits-enfants,

Alix, Côme, Vianney, Flore,
ses arrière-petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Mme Henri d'ESQUERRE
née Anne de Lorgeril,

le 6 septembre 2024,
à l'âge de 98 ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, à Paris (7e), le jeudi 12 septembre, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 septembre, à 16 h 30, au cimetière de L'Isle-Jourdain (Gers).

En union avec son épouse,
Jacqueline
Herbert de la Portbarré (†),

Tanneguy et Ana,
Emmanuel,
Nicolas et Gwénola,
Gilles et Gwénola,
ses enfants,

ses petits-enfants
et toute la famille

ont la douleur
de vous faire part
du rappel à Dieu de

M. Jean-François HERBERT de la PORTBARRÉ

le 6 septembre 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 septembre, à 14 h 30, en l'église de Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Port-Louis (Morbihan).
Sucy-en-Brie (Val-de-Marne).

Yves, Anne, Xavier,
ses enfants,
ses petits-enfants
et toute la famille

font part du rappel à Dieu de

M. Camille LOTERIE

dans sa 94e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Port-Louis, ce mardi 10 septembre 2024, à 14 h 30.

Thierry et Claire Nouvellet,
Anne Nouvellet-Lebayle,
Jacques Nouvellet
et Anne-Marie Serret (†),
Élisabeth et Pierre-Yves Gaget,
Sophie et André Dubois,
Christine et Éric Vial,
ses enfants,

ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants

font part du rappel à Dieu de

Isabelle NOUVELLET
née Noizet,

le 7 septembre 2024,
dans sa 93e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin-d'Ainay, Lyon (2e), suivie de l'inhumation, à 18 heures, au cimetière de Civrieux (Ain).

Le contrôleur général
des armées (2S)
Patrick Macary
et son épouse Cécile,
M. Jean-François Macary
et son épouse Gaëlle,
ses fils et belles-filles,

Pierre-François,
Clémence et Gaétan,
Olivier et Marion,
Marie et Florian,
Sophie-Anne, Philippine,
Camille, Arthur,
ses petits-enfants,

Roxane,
son arrière-petite-fille,

font part du rappel à Dieu du

capitaine de vaisseau (h.) Jean-Louis MACARY

officier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre des TOE,
croix de la Valeur militaire,

le 6 septembre 2024,
à l'âge de 92 ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Marie-Madeleine, à Carqueiranne (Var), le samedi 14 septembre 2024, à 10 h 30.

Une messe sera dite à l'intention de
Odile et Jean-Louis Macary
le dimanche 20 octobre 2024, à 10 heures, en l'église Saint-François-d'Assise, 92, rue Sadi-Carnot, à Vanves.

Anne et Yehiel Layani,
sa fille et son gendre,
Jean-Rémi (†) et Maryvonne
Massé,
son fils et sa belle-fille,

Marie-Anne, Claire, François,
Jeanne, Oelia,
ses petits-enfants,
et leurs conjoints,
ses sept arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

M. Louis MASSÉ
chevalier
de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
professeur honoraire
à l'École des hautes études
en santé publique,

survenu le 5 septembre 2024,
à l'âge de 99 ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 septembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e).

23, avenue de la Forêt-Noire,
67000 Strasbourg.
132, boulevard
de la République,
92210 Saint-Cloud.

remerciements

Dominique Jacques,
née Petro, son épouse,
ses filles et petites-filles,

très touchées des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de

Paul JACQUES

le 28 août 2024,

vous prient de trouver ici
leurs sincères remerciements.

souvenirs

Roland BOURDIN

a disparu
le 3 septembre 2005.

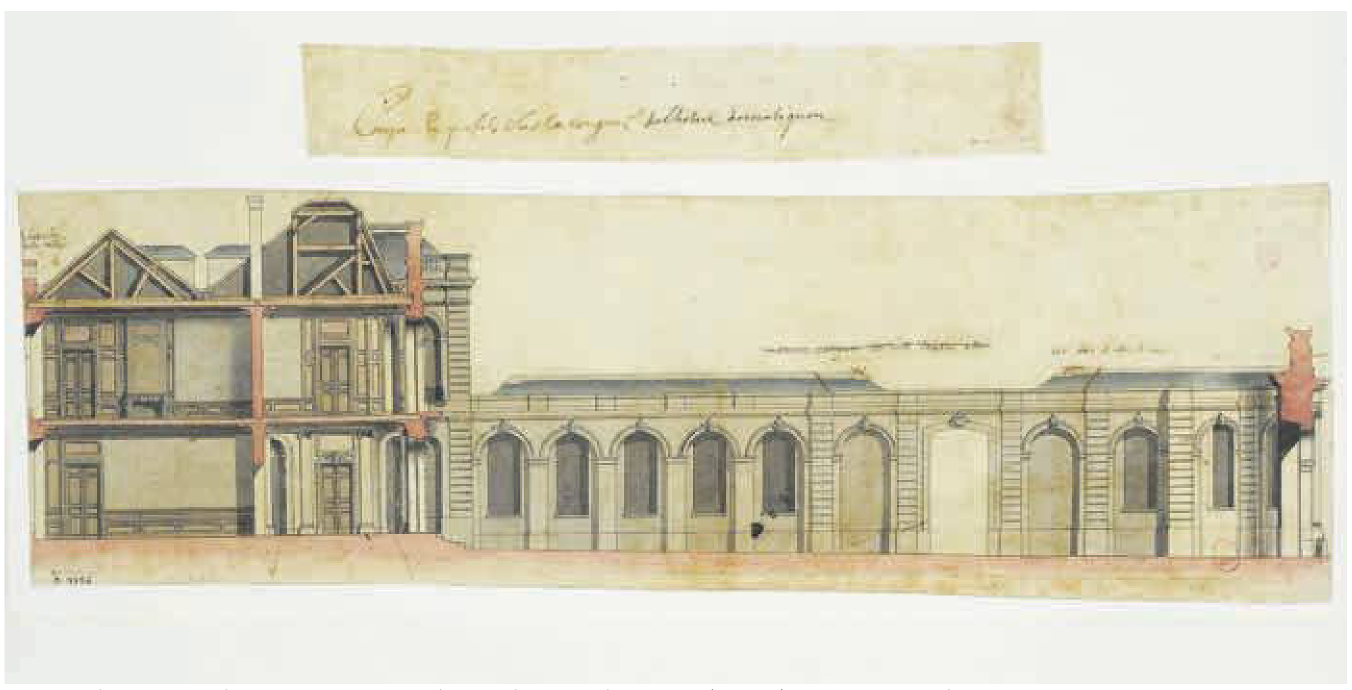
Que sa famille et ses amis
aient une chaleureuse pensée
pour lui.

Le 8 septembre 2004,

Raymond MARCELLIN

nous quittait.

Que ses amis et ceux
qui l'ont connu et admiré
pensent à lui chaleureusement.



Coupe et profil de l'hôtel de Matignon, 57, rue de Varenne. Dessin de l'architecte Jean-Michel Chevotet (1698-1772), Musée Carnavalet, Paris. PWB IMAGES/ALAMY VIA REUTERS CONNECT

Matignon, le roman vrai d'un lieu de pouvoir



PAR
Guillaume Perrault

De Talleyrand au comte de Paris, les occupants influents de l'hôtel n'ont pas manqué en deux siècles. Puis le président du Conseil a réussi à s'installer là en 1935. Premier volet de notre récit en deux épisodes.

Jacques III de Matignon, lieutenant général de Basse-Normandie et gouverneur de Cherbourg sous Louis XIV, espérait passer à la postérité pour ses faits d'armes contre les « Barbaresques » et pendant la guerre de Hollande (1672-1678). En définitive, l'aristocrate a survécu, dans la mémoire collective, pour avoir donné son nom à l'hôtel qui, depuis 1935, accueille le chef du gouvernement.

Il n'existe pas de quartier parisien plus aristocratique que celui qui abrite l'hôtel de Matignon. L'installation définitive du Roi-Soleil et de la cour à Versailles (1682) a entraîné un très fort développement du faubourg Saint-Germain. Acheter un terrain et s'y faire construire une propriété était, pour un grand seigneur, l'assurance de pouvoir gagner Versailles plus vite que s'il demeurait dans le vieux Paris, situé rive droite. La construction de l'hôtel des Invalides, achevé en 1706 et limite de la ville à l'époque, favorise également l'extension de celle-ci vers l'ouest. « Le noble faubourg » s'organise de façon linéaire autour de longues artères tracées de l'est vers l'ouest et qui se succèdent depuis la Seine : rue de Bourbon (la rue de Lille de nos jours), rue de l'Université, rue Saint-Dominique, rue de Grenelle et rue de Varenne. La rue porte déjà son nom actuel. En 1723, Jacques III de Matignon rachète le terrain et l'hôtel qui était en construction depuis quatre ans à l'actuel 57, rue de Varenne. Son premier possesseur, Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, s'était distingué à la bataille de Malplaquet (1709), qui avait évité l'invasion du royaume aux heures les plus critiques de la guerre de Succession d'Espagne. Mais le maréchal de France, inquiet du coût colossal des travaux, avait préféré revendre sa propriété.

Entre 1734 et 1736, à la demande du prévôt des marchands de la capitale, Michel-Étienne Turgot, un architecte et cartographe, Louis Bretez, professeur de perspective, arpente les rues de Paris, pénètre dans chaque hôtel particulier (il disposait d'une autorisation légale) et réalise à l'encre de Chine un plan détaillé de la capitale stupéfiant de précision et d'élégance. Ce chef-d'œuvre est ensuite gravé à l'eau-forte et au burin par Antoine Coquart et Claude Lucas, respectivement ingénieur-topographe et graveur. Or, sur ce plan, non seulement l'hôtel de Matignon est représenté, mais il a déjà, pour l'essentiel, l'aspect que nous lui connaissons de nos jours. Un haut mur en pierre isole la demeure. La façade qui donne sur la rue est incurvée et percée d'une porte cochère. Une fois celle-ci franchie, le visiteur se trouve dans la cour d'honneur, face à l'hôtel. Ce dernier est entouré de deux pavillons latéraux légèrement avancés. Ceux-ci relient deux ailes à un étage au corps du bâtiment. Derrière l'hôtel s'étend un parc. Et, à son extrémité, le mur marquant la limite de cette propriété aristocratique, alors divisée en deux lots, rencontre l'actuelle rue de Babylone. Jacques III de Matignon n'a guère le temps de goûter les lieux : il meurt en 1725. Son fils avait, grâce à l'appui du vieux Louis XIV, épousé la fille du prince régnant de Monaco, un Grimaldi. Sa femme et lui sont les premiers vrais habitants de l'hôtel qui perpétue leur nom. Or, au décès de son épouse, en 1731, le sire de Matignon, conformément aux stipulations du contrat de mariage, devient le souverain de Monaco. Mais ce dernier se lasse vite de sa principauté, abdique en faveur de son fils et séjourne le plus souvent à Paris, rue de Varenne. Là, il rassemble tableaux, tapisseries et porcelaines. La propriété demeure la résidence des princes monégasques dans la capitale jusqu'à la Révolution.

La décennie révolutionnaire entraîne un gigantesque transfert de propriété foncière en France. En 1804, les propriétaires de l'hôtel de Matignon, les Grimaldi, en grande difficulté financière, se résignent à le vendre. Le nouvel acquéreur est un aventurier écossais qui avait fait fortune aux Indes avant de s'installer à Paris sous Louis XVI, Quentin Craufurd. Le nouvel hôte de l'actuel 57, rue de Varenne n'était pas un inconnu : treize ans plus tôt, en 1791, en pleine tornade révolutionnaire, Craufurd avait aidé le comte suédois Fersen à organiser la fuite de la famille royale, fuite qui devait s'achever à Varennes. Il remeuble la résidence et accueille les rescapés de la haute société d'antan, qui regrette la douceur de vivre de l'Ancien Régime.

Dès 1808, la propriété, décidément très convoitée, est acquise par Talleyrand. Le ministre des Relations extérieures de Napoléon Ier, en contrepartie, cède à Craufurd son hôtel de la rue d'Anjou. Et c'est à l'actuel 57, rue de Varenne que, en décembre 1808, « le Diable boiteux » met en scène sa réconciliation avec son vieil ennemi, Fouché. Il déteste et méprise l'ancien régicide et le « mitrailleur de Lyon » sous la Terreur, devenu ministre de la police de Napoléon. Mais les deux hommes, inquiets de la démesure de l'Empereur, alors enlisé en Espagne, avaient décidé d'unir leurs forces pour préparer l'avenir. À l'hôtel de Matignon, ce soir-là, Talleyrand donne une grande réception. Conseillers d'État, ambassadeurs étrangers et femmes du monde causent et dansent. Soudain, les invités murmurent, stupéfaits : Fouché vient d'entrer dans le grand salon. Et, à la surprise générale, le vice-grand électeur de l'Empire va, en boitant, au-devant de lui, se montre chaleureux et le prend par le bras. Les deux hommes s'assoient sur un canapé dans une pièce voisine et conversent à voix basse tandis que les convives murmurent d'étonnement. Le lendemain, tout Paris est au courant de cette réconciliation ostensible. Napoléon, qui guerroie à Valladolid, est si inquiet de la nouvelle que « l'Aigle » rentre aussitôt à Paris. Le 28 janvier 1809, lors d'une colère fameuse, l'Empereur humilie et insulte Talleyrand devant ses ministres. La phrase finale de sa tirade est restée célèbre : *« Tenez, vous êtes de la merde dans un bas de soie. »* L'ancien évêque d'Autun fait le gros dos et attend que l'orage passe. Le grand seigneur aux mains percées s'emploie également à reconstituer ses finances personnelles. En janvier 1812, il réussit à recevoir une grosse somme de l'État sur ordre de Napoléon, censée correspondre au remboursement de « frais professionnels », et vend par ailleurs l'hôtel de Matignon au domaine de la Couronne. C'est alors que « le Diable boiteux » acquiert l'hôtel de la rue Saint-Florentin qui reste associé à son souvenir. Et l'hôtel de Matignon tombe dans l'escarcelle de l'État.

> **« Lors d'un mariage princier à l'hôtel de Matignon, *Le Figaro* salue l'affluence extraordinaire qui s'est portée à l'hôtel de la rue de Varenne, et où tous les rangs, tous les groupes de la société française étaient confondus dans un même sentiment de fierté nationale et de patriotique espérance »**
>
> **16 mai 1886**

Au début de la seconde Restauration, en 1815, Bathilde d'Orléans, sœur de « Philippe Égalité », le premier prince du sang passé à la Révolution et qui, conventionnel, avait voté la mort de Louis XVI en janvier 1793, demande à Louis XVIII la restitution de l'hôtel de l'Élysée. La princesse l'avait en effet acquis en 1787 avant d'être incarcérée sous la Terreur puis contrainte à l'exil par le Directoire. L'hôtel de l'Élysée avait alors été vendu comme bien national. Mais le roi refuse à Bathilde d'Orléans la restitution de l'Élysée, qu'il destine à son neveu, le duc de Berry, probable héritier du trône. En compensation, Louis XVIII accorde à sa cousine l'hôtel de Matignon. Ainsi, les deux demeures princières où résident aujourd'hui le président et le premier ministre accueillaient, sous la Restauration, un Bourbon et une Orléans. Au décès de Bathilde d'Orléans, en 1822, Matignon passe à sa nièce, Adélaïde d'Orléans. La sœur du duc d'Orléans accueille des œuvres charitables dans la dépendance de l'hôtel qui donne sur la rue de Babylone, et loue le reste de la propriété à un riche Américain désireux de manifester sa réussite. Survient la Révolution de 1848, qui chasse Louis-Philippe. La République loue Matignon aux Orléans et l'attribue au général Cavaignac, ministre de la Guerre et chef du pouvoir exécutif, qui réprime l'insurrection ouvrière de juin. Puis, après le coup d'État du 2 décembre et l'avènement de Napoléon III, il n'est plus question de ménager les Orléans et leurs biens sont mis sous séquestre. L'hôtel, mis en vente, est acquis par un proche de la dynastie déchue, Raffaele de Ferrari, duc de Galliera. C'est un brillant homme d'affaires, descendant de patriciens de la République de Gênes. Matignon devient un salon orléaniste. On y croise Guizot, Thiers, Rémusat.

Après la guerre de 1870, lors des années incertaines où la France hésite entre République et monarchie, la duchesse de Galliera, devenue veuve, offre l'hospitalité à Philippe d'Orléans. À partir de 1877, le comte de Paris, prétendant au trône de France après la mort du comte de Chambord en 1883, vit au rez-de-chaussée de l'hôtel de Matignon et a la jouissance du parc, réputé magnifique dès cette époque. La duchesse ne conserve pour ses appartements que l'étage. L'apothéose du séjour du prince est un événement mondain aux résonances politiques qui a sans doute fasciné Marcel Proust alors adolescent : la fête donnée à l'hôtel de Matignon le 15 mai 1886 pour les fiançailles de la fille du comte de Paris, la princesse Amélie, avec l'héritier du trône du Portugal, le duc de Bragance. Tout le Gotha européen est là. Un millier d'invités auraient répondu présents. Les voitures encombrent les rues des alentours. *Le Figaro* consacre à l'événement l'intégralité de sa première page (et une partie de la page suivante) sous le titre : « Le mariage de la princesse Amélie d'Orléans ». *« Nous venons d'assister à un grand et mémorable spectacle qui ne s'était pas vu chez nous depuis plus d'un demi-siècle : celui d'une Fille de France quittant le sol national pour aller régner sur un peuple voisin »*, se réjouit Philippe de Grandlieu, nom de plume d'une des signatures du quotidien. L'auteur souligne *« l'affluence extraordinaire qui s'est portée à l'hôtel de la rue de Varenne, et où tous les rangs, tous les groupes de la société française étaient confondus dans un même sentiment de fierté nationale et de patriotique espérance »*.

La majorité républicaine des deux Chambres s'irrite de l'événement et adopte la loi du 22 juin 1886 contraignant à l'exil les chefs des familles ayant régné sur la France. La duchesse de Galliera, célèbre à l'époque pour sa philanthropie, s'estime outragée et refuse de posséder plus longtemps Matignon : elle vend l'hôtel… à la monarchie des Habsbourg. En 1889, le 57, rue de Varenne devient le siège de l'ambassade d'Autriche-Hongrie et le restera jusqu'en 1914. On possède des photographies de Matignon occupé par des diplomates autrichiens en tenue d'apparat sortis tout droit de *Sissi impératrice*. En 1900, Anton von Wolkenstein-Trostburg, ambassadeur de l'empereur François-Joseph en France, pose ainsi en grand uniforme sur le perron de Matignon. Deux ans plus tôt, le comte autrichien avait été si affecté par la perte de son chien, prénommé Mime, qu'il l'avait fait enterrer dans le parc de Matignon sous un magnolia. La pierre tombale, avec une inscription en allemand, est toujours visible. On lit, en lettres majuscules : *« Mime. 1898. Wachsam und treu* (“vigilant et fidèle”). » ■

Retrouvez demain :
Matignon, le roman vrai d'un lieu de pouvoir, partie 2

Michel Barnier, la revanche de la France traditionnelle sur le nouveau monde d'Emmanuel Macron



JEAN-MARIE ROUART

Au bord de l'abîme, Emmanuel Macron est sauvé par un représentant de l'ancien monde qu'il abhorre, souligne l'académicien*. Mais si le nouveau premier ministre suscite de grandes espérances, il devra faire preuve d'une grande habileté pour se maintenir en place, poursuit-il.



Difficile de définir tous les sentiments diffus suscités par la nomination de Michel Barnier. Le premier, c'est le soulagement. Le deuxième sentiment, c'est celui d'une rupture inespérée avec un monde d'esbroufe, de fanfreluches, dont la politique semblait devenue incapable de se dépêtrer. Avec Barnier, on est enfin sorti d'une situation inextricable qui semblait devoir aboutir à une crise de régime. Avec ses corollaires, l'instabilité, les débordements, la remise en cause des institutions.

Après la sidération de la dissolution et le cafouillage général au lieu de l'éclaircissement promis, on s'enfonçait dans un psychodrame en proie à nos vieux démons : la légitimité contre la légalité. La France semblait devenue un bateau ivre. On avait subitement perdu confiance dans le capitaine. Comment un président avait-il pu sans nécessité se tirer une balle dans le pied ?

D'où l'idée que cette dissolution déraisonnable, voire absurde, au regard d'une explication politique, devait être cherchée au-delà, dans les ténébreux arcanes de l'inconscient. Dans cette psychanalyse, dont nous sommes tous plus ou moins tributaires, mais dont le président semble en l'occurrence un gibier particulièrement prédestiné. Certains ont même cité à son propos le cas du président Schreber longuement analysé par Freud, qui après des succès mirobolants, aspirait à des échecs pour se punir de sa culpabilité. Explication abracadabrantesque certes, mais tout autant que la décision elle-même. Cette conduite aberrante a fait sourdre une angoisse générale. L'abîme n'était pas certain, mais on l'entrevoyait. Trop de bûchers étaient allumés pour que le risque d'un embrasement soit écarté.

C'est dans cet éclairage dramatique qu'on doit placer la nomination du premier ministre : Michel Barnier est le rescapé miraculeux de ce climat d'angoisse. D'une belle stature gaullienne, il a par sa seule présence sur le perron de l'Hôtel de Matignon, illustré une rupture. Il montrait que cet ancien monde qu'on vilipendait à plaisir, était, dans les moments de délire collectifs, une ressource pour pacifier les grandes crises. C'est une brise de gaullisme qui flottait sur le perron de Matignon, en ce sens où le gaullisme est le mouvement qui dans l'époque moderne a le mieux incarné la France éternelle, par-delà les aléas de l'histoire et de la politique.

Dans cette passation de pouvoirs entre le Commandeur gaullien et l'ancien éphémère premier ministre aux allures de mirliflore, c'était deux mondes qui se croisaient. Sûrement difficilement compréhensibles l'un à l'autre. Symbolique aussi, l'affrontement de deux caractères : Barnier restait modeste comme s'il n'avait les yeux fixés que sur le poids de la tâche à accomplir, tandis que son jeune et vibrionnant prédécesseur, peu pressé de quitter la place, voulant goûter jusqu'à son ultime goutte l'ivresse d'un pouvoir évanoui, le toisait d'importance. Peut-être eut-il été plus judicieux pour lui de méditer l'aphorisme de Rivarol : *« C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser »*.

« Macron n'a donc pu faire que contre mauvaise fortune bon cœur. Dans un monde idéal, docile à ses désirs, il aurait souhaité le contraire de ce qu'incarne son nouveau premier ministre »

Barnier et ce qu'il représente, cette revanche de la France traditionnelle, intervenue sous l'effet d'une forme de providence laïque, c'est peu de dire que ce n'était pourtant pas le but initial du président. À l'évidence, ce n'est pas sa tasse de thé. Il est vrai que Michel Barnier n'est pas du genre à faire se trémousser la garde républicaine sur le pont des Arts au rythme des fadaises d'Aya Nakamura et à savourer ces transgressions néroniennes qui font les délices du président.

Macron n'a donc pu faire que contre mauvaise fortune bon cœur. Dans un monde idéal, docile à ses désirs, il aurait souhaité le contraire de ce qu'incarne son nouveau premier ministre. Dans toute sa philosophie politique, son refus d'adhérer au roman national, il y a le désir, plus ou moins conscient, de rompre avec l'identité française, de voir la France, cette « start-up nation », ankylosée par les rhumatismes de ses grands principes obsolètes, se libérer de ses entraves, de sa langue byzantine, de son archaïque patrimoine culturel, pour mieux se dissoudre dans un magma européen.

Pourtant, même si en apparence ce sont les maladresses, voulues par Mélenchon, subies par la coalition du Nouveau Front populaire, qui ont abouti à ce scénario imprévisible, le président Macron n'a-t-il pas patiemment tissé cette toile diabolique pour prendre la gauche dans un piège ? N'a-t-il pas fait semblant de tirer le meilleur parti de ses tentatives vaines ? Cazeneuve, Bertrand, Lucie Castets n'ayant été là que comme figurants pour amuser la galerie.

Une question passionnante reste posée. Pourquoi cette quasi-unanimité des modérés autour de la nomination de Michel Barnier et son semi échec il y a quelques années à l'investiture des Républicains pour la présidentielle ? C'est pourtant le même homme porteur des mêmes idées. C'est peut-être qu'en politique, et souvent dans la vie , tout est affaire de circonstances. Napoléon qui dans ce domaine avait quelque expérience de la prise du pouvoir disait : *« Il faut attendre que la poire soit mûre »*.

Michel Barnier à sa manière a bénéficié de ces vents propices. Il suscite une grande espérance. C'est une condition nécessaire. Mais de là à dire que la tâche lui sera facile ? Menacé de toutes parts, il est d'ores et déjà dans la position de Harrison Ford dans *Le Fugitif*, tout conspire à sa perte. On imagine avec quelle subtilité d'apothicaire il va devoir confectionner ses projets de loi pour les faire adopter. Comme Voltaire le disait des extraordinaires nuances du théâtre de Marivaux, il va devoir *« peser des œufs de mouche avec des balances en toile d'araignée »*.

Outre qu'il est la dernière carte de Macron, Michel Barnier n'a qu'un atout et il est d'importance : l'opinion publique. Nul doute que celle-ci lui sera reconnaissante des drames que sa nomination lui a épargnés. Du moins autant que dure la reconnaissance chez les peuples. Elle sera peut-être aussi sensible à la personnalité de cet homme fidèle à ses principes qui ne cherche pas à plaire en jetant de poudre aux yeux. Pour Macron, reste le paradoxe : il est sauvé in extremis d'un échec et mat assuré par le recours à un tenant exemplaire de cet ancien monde qu'il abhorre. Décidément, on ne sort pas du freudisme et du mythe œdipien. ■

**Dernier livre paru : « La Maîtresse italienne » (Gallimard, 2024).*

Nous ne pouvons pas oublier le Venezuela



DESSINS FABIEN CLAIREFOND

MANUEL VALLS

La France et la communauté internationale doivent reconnaître Edmundo Gonzalez comme vainqueur de l'élection présidentielle vénézuélienne, et tout faire pour sauver le pays face à la dérive autoritaire de Nicolas Maduro, estime l'ancien premier ministre.

Quel est le pays dont le président vient d'annoncer sans rire que Noël débuterait désormais le 1er octobre ? Quel est le pays qui compte un ministre, à la sinistre réputation, en charge de la sécurité, de la justice et... de la paix ? Quel est le pays dont tous les indicateurs de développement humain, d'économie et de pauvreté sont dramatiques alors qu'il possède les plus grandes réserves de pétrole au monde ? Quel est le pays dont l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estime que 7,7 à 8 millions de personnes – sur 28,4 millions d'habitants – ont fui en tant que réfugiés, exilés ou migrants vers d'autres pays, dont la plus grande partie – 6,5 millions – vers des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ? Quel est le pays dont le pouvoir sortant refuse de reconnaître la victoire pourtant massive (67 %), selon tous les procès-verbaux, du candidat de l'opposition lors de l'élection présidentielle du 28 juillet dernier ?

Ce pays s'appelle le Venezuela. La nation fondée par Simon Bolivar est soumise à la dérive autoritaire de Nicolas Maduro, successeur de Hugo Chavez : il n'y a plus d'État de droit et les droits de l'homme y sont constamment violés. La République bolivarienne suit depuis plusieurs années la voie cubaine, une dictature sur la base d'un État policier. Ce sont les Cubains qui ont fourni à Caracas la technologie et les instruments de la répression : méthodes de renseignement, garde prétorienne autour du président, formation personnelle de Nicolas Maduro, etc.

Mais le Venezuela peut compter aussi sur la Russie, la Chine et l'Iran. Sans surprise, ces États qui ne supportent pas les valeurs occidentales, la liberté et la démocratie, soutiennent déjà le régime effrayant du couple Ortega-Murillo au Nicaragua. Ce qui se joue au Venezuela est donc essentiel dans le rapport de force entre les démocraties et les régimes autoritaires.

Surpris par les résultats de la présidentielle, notamment dans les quartiers populaires qui étaient jusqu'alors restés fidèles au chavisme, les hiérarques du régime ont décidé de suspendre le décompte des votes et d'agir avec brutalité. Les dirigeants de l'opposition, dont le candidat à la présidence Edmundo Gonzalez et Maria Corina Machado, ont été contraints de se cacher et leurs partisans sont arrêtés et agressés. Il y a déjà eu des centaines de morts et de blessés. M. Gonzalez, accusé de manière grotesque par le procureur général du Venezuela « d'usurpation, de falsification, d'instigation et de sabotage », vient de se réfugier en Espagne.

Aujourd'hui, je suis en colère parce que le régime de Maduro est toujours en place. Mais je suis admiratif de la résistance de ce peuple malgré les menaces, les manipulations et les éructations de Maduro. Il s'est exprimé avec une grande clarté en élisant Edmundo Gonzalez, un diplomate chevronné et respecté, grâce au formidable leadership de Maria Corina Machado, interdite de se présenter par le régime, mais qui a su mobiliser les Vénézuéliens par son charisme et son courage.

« La France, l'Espagne, les États-Unis, le Mexique, le Brésil ou la Colombie doivent agir avec force pour imposer une passation de pouvoirs sans heurts d'ici à janvier 2025 »

Je ne supporte pas qu'une partie de la gauche européenne – de La France insoumise aux Espagnols de Podemos –, hypnotisée par le populisme de Chavez, soit indulgente à l'égard du régime de Maduro comme de la dictature castriste. Ce sont les mêmes qui sont ambigus avec Poutine ou qui propagent la haine des juifs et d'Israël dans le monde.

La mise en cause des droits fondamentaux, la confusion des pouvoirs, la négation de la démocratie, l'embastillement des opposants méritent une condamnation totale et notre mobilisation.

La France a toujours eu une relation privilégiée avec l'Amérique latine. Elle a accueilli des milliers d'exilés qui fuyaient les dictatures de Pinochet, de Videla ou de Castro. Elle doit donc se déployer sur tous les registres pour que des gouvernements qui se sont montrés trop complaisants avec Maduro, comme ceux du Brésil ou de la Colombie, fassent désormais valoir des positions en lien avec les valeurs démocratiques qu'ils prétendent défendre : rejet absolu de la répression et respect total du vote des Vénézuéliens. D'autant que de grandes institutions internationales comme le Centre Carter ou la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) se sont clairement prononcées. Plusieurs anciens chefs d'État et de gouvernement latino-américains – dont Andrés Pastrana ou Mauricio Macri – et espagnols – Felipe Gonzalez et José Maria Aznar– ont saisi la Cour pénale internationale (CPI) pour dénoncer « le terrorisme d'État », *« les violations généralisées et systématiques des droits de l'homme »* y compris les *« crimes contre l'humanité »* du régime vénézuélien.

La France, l'Espagne, les États-Unis, le Mexique, le Brésil ou la Colombie doivent agir avec force pour imposer une passation de pouvoirs sans heurts d'ici à janvier 2025. Mais il ne peut pas y avoir la moindre indulgence à l'égard d'une dictature corrompue qui s'appuie sur le narcotrafic. Je me réjouis des prises de position très claires du président chilien, Gabriel Boric, qui vient de la gauche radicale, et de plusieurs pays latino-américains. La déclaration de Santo Domingo soutenue par l'Union européenne et celle de l'Organisation des États américains (OEA) sont à mes yeux essentielles et indiquent le chemin à suivre.

J'attends de la France qu'elle utilise son influence pour faire respecter les quatre exigences de Maria Corina Machado :

– respect de la volonté et du vote populaire ;
– mise en place d'un dialogue national pour une transition négociée ;
– offre de garanties et de sauf-conduits pour les dirigeants du régime ;
– confirmation des négociations par les représentants légitimes du peuple vénézuélien.

Il est fondamental que la communauté internationale et l'Union européenne soient intransigeantes en reconnaissant le nouveau président Edmundo Gonzalez et en prenant le maximum de sanctions à l'égard d'un régime qui refuse de reconnaître les résultats des élections.

Agissons vite et fort. Le temps presse.

Nous ne pouvons pas oublier le Venezuela. ■

La Pologne, quatrième grand en Europe


CHRONIQUE
Renaud Girard

Pendant plus de sept générations, les Français n'éprouvaient que de la compassion quand ils parlaient de la Pologne. C'était une nation qu'ils aimaient, car catholique, romantique, courageuse ; Bonaparte et Clemenceau l'avaient rétablie dans ses droits, respectivement en 1807 et 1919.

Mais les Français plaignaient aussi beaucoup la Pologne, tant elle fut maltraitée par l'Histoire contemporaine, qui la vit partagée trois fois (entre la Russie, la Prusse et l'Autriche) à la fin du XVIIIe siècle ; qui la vit trois fois se soulever en quête de sa liberté (1830, 1863 et 1944) dans des insurrections aussi vaines que sanglantes - les deux premières contre l'Empire russe, la troisième contre le IIIe Reich, sans que l'Armée rouge ne lève le petit doigt pour aider les insurgés ; qui la vit secrètement partagée puis attaquée en septembre 1939 par Hitler et Staline ; qui la vit sortir de la Seconde Guerre mondiale avec six millions de victimes (dont la quasi-totalité de ses trois millions de Juifs, assassinés par les nazis) ; qui la vit abandonnée au totalitarisme soviétique par les Occidentaux aux conférences de Yalta et de Potsdam (février et juillet 1945).

Malgré leurs malheurs et les jougs qui leur furent imposés, jamais les Polonais ne perdirent leur ferveur nationale, ni la foi en leur destin. C'est à cette résilience, à ce courage, à cette espérance, que le président Charles de Gaulle voulut rendre hommage lors de son voyage de six jours en Pologne de septembre 1967. Le Général portait la culpabilité que l'état-major français (contre ses conseils de chef des chars de la 5e armée à l'époque) ait refusé d'attaquer en septembre 1939 le territoire de l'Allemagne nazie, après que cette dernière eut agressé la Pologne, alliée de la France. Le plus illustre des Français a aujourd'hui sa statue en plein cœur de Varsovie.

À l'émergence du mouvement ouvrier Solidarité contre l'autoritarisme communiste en août 1980, les Français furent les premiers à aider la Pologne, à y envoyer des colis, à recueillir ses réfugiés.

Aujourd'hui, il n'est plus question pour les Français de prendre la Pologne en pitié. Ils peuvent désormais l'admirer, voire l'envier, sans arrière-pensée, tant le progrès de ce pays de 38 millions d'habitants a été constant depuis qu'il s'est libéré du communisme à la fin des années 1980. Membre de l'Union européenne (mais pas de la zone euro) depuis vingt ans, la Pologne a remarquablement bien utilisé les considérables subsides qu'elle a reçus de Bruxelles (plus de 250 milliards d'euros) pour rénover ses infrastructures. Lors de son adhésion à l'UE en 2004, la Pologne en constituait le 9e PIB (Royaume-Uni exclu). Elle en est aujourd'hui le 6e. Le rapport du PIB par habitant polonais au PIB moyen par habitant européen, en parité de pouvoir d'achat, est passé de 51 % en 2004 à 79 % en 2022.

La croissance polonaise est tirée par trois secteurs très solides : les logiciels, l'agriculture, la manufacture de pièces pour l'automobile et l'électroménager. La Pologne est encore derrière l'Espagne et les Pays-Bas en termes de PIB, mais elle va bientôt les rattraper, tant sa croissance est forte.

« Membre de l'Union européenne depuis vingt ans, la Pologne a remarquablement bien utilisé les considérables subsides qu'elle a reçus de Bruxelles pour rénover ses infrastructures »

Politiquement, le pays est une démocratie qui fonctionne bien et qui connaît de réelles alternances. La Pologne vient de passer, sans la moindre anicroche, d'un gouvernement nationaliste de droite à un gouvernement de centre gauche, très pro-européen.

Socialement, le pays ne connaît pas de gros problèmes : le taux de chômage est à 2 % ; l'assistanat n'existe pas ; les émeutes urbaines non plus ; l'immigration passe inaperçue. Il est vrai que les immigrés sont en grande majorité des Ukrainiens, lesquels sont, comme les Polonais, des Slaves chrétiens. En septembre 2015, lorsque la chancelière Merkel avait ouvert les vannes de l'immigration moyen-orientale en Europe, la Pologne avait déclaré qu'elle n'accueillerait pour sa part que des réfugiés chrétiens. Les Polonais sont sidérés par les problèmes que connaissent, avec leurs communautés musulmanes, des pays européens aussi anciennement avancés que la France, l'Allemagne ou la Suède. Il y a environ aujourd'hui trois millions d'Ukrainiens qui vivent en Pologne. Ils y ont tous trouvé un travail et y sont parfaitement intégrés.

Je viens de passer dix jours en Pologne, entre l'Oder et la Vistule, à visiter en profondeur ces trois régions (voïvodies) en expansion que sont la Basse-Silésie (chef-lieu Wroclaw), la Poméranie (chef-lieu Gdansk), la Mazovie (chef-lieu Varsovie). Dans les villes comme dans les villages, on est frappé par l'activité, la propreté, la bonne organisation, et le civisme des résidents. Dans certains quartiers, on se croirait presque en Suisse.

Les pères fondateurs de la nouvelle Pologne, comme Tadeusz Mazowiecki ou Bronislaw Geremek, qui faisaient assaut de modestie lorsque je les interviewais comme jeune reporter, peuvent aujourd'hui se retourner de fierté dans leurs tombes. Fier aussi peut se montrer le courageux Leszek Balcerowicz, 77 ans aujourd'hui, le grand argentier dont le programme initial d'austérité lança, sur des bases saines, la nouvelle économie de marché polonaise, au début des années 1990.

Géopolitiquement, après l'agression de la Russie contre l'Ukraine en février 2022, la Pologne est devenue l'avant-poste du combat européen contre l'expansionnisme poutinien. Il y a deux raisons pour lesquelles la Pologne est très respectée par les Américains au sein de l'Otan. La première est que la Pologne, contrairement à l'Allemagne et à la France (et à l'auteur de ces lignes…), n'a jamais cru en la bonne volonté de Vladimir Poutine. La seconde est qu'elle a fait passer ses dépenses de défense à plus de 4 % de son PIB. Quand on évoque devant les Américains l'article 5 de la charte de l'Otan (qui les oblige à défendre leurs Alliés), ils citent immédiatement l'article 3, qui exige de ses membres une préparation militaire suffisante pour pouvoir tenir lors d'un premier choc contre un adversaire commun (aujourd'hui la Russie).

Toutes ces raisons font que le Triangle de Weimar (Paris-Berlin-Varsovie) est devenu aujourd'hui l'axe politique le plus important au sein de l'Union européenne et qu'il n'est pas illusoire d'affirmer que la Pologne deviendra prochainement le quatrième grand dans l'Union européenne. ■

La politique de l'offre n'est pas « de droite », c'est la solution à long terme pour l'économie française


FABIEN CLAIREFOND

OLIVIER PETROS

Alors que la France roule à tombeau ouvert vers un gouffre financier, il faut mettre fin à la politique de la demande, et relancer l'économie par l'offre, estime le président de Sargon.

En stratégie, le « modèle d'activité » est central. Prioriser structures et interactions permet de piloter efficacité du système et pertinence de son ordonnancement. En anglais on parle de « business model », mais en France par réticence culturelle on préfère « modèle d'activité », à « modèle d'affaires ».

Ce modèle existe aussi pour un pays. Comparer ceux de la France et de l'Allemagne est stimulant. Celui de nos voisins exprime une « stratégie de l'offre ». Une offre à valeur ajoutée ciblée sur des clients internationaux solvables. Celui de la France est centré sur la demande, soutenue par des transferts sociaux, financés sur déficits publics et dette. La différence explique largement l'écart de situation entre les deux pays. Certes l'Allemagne est en difficulté pour avoir choisi un triple asservissement : à la Russie pour l'énergie, à la Chine pour ses exportations, aux États-Unis pour sa défense. Blocus énergétique, ralentissement chinois et option d'une défense sans les Américains sont trois nouveaux défis à gérer. Mais la France, obnubilée par la demande, roule à tombeau ouvert vers un gouffre. Le dernier budget en équilibre a 50 ans ! Et la dette explose.

Le moteur de la demande, livré à l'appétit des consommateurs, subventionne largement les importations dans un pays au profond déficit commercial récurrent. La supposée relance induite par le soutien massif par la demande est inflationniste. Elle permet moins de bâtir une industrie, sécuriser notre souveraineté et nos emplois. Avec le financement, le modèle « demande » réduit les marges de manœuvre : le déficit de ressources induit accroissement de la taxation et dette, c'est-à-dire un financement aux frais du futur. Une dette glissée à ceux qui ne l'ont pas décidée, qui seront exposés aux risques à venir, aléas financiers, géostratégiques, climatiques…

Quand deux des trois blocs politiques surenchérissent sur les mesures les plus « coûteuses » - salaires, baisse de TVA, réductions d'impôt… - il faut rappeler que les hausses de salaires, une fois les inégalités criantes épongées, ne peuvent se distribuer avant d'avoir été générées. Même si le « quoi qu'il en coûte », qui fait croire que l'État-guichet a une puissance infinie, résonne agréablement aux oreilles, le pouvoir d'achat ne se prodigue pas sans avoir été produit.

« Même si le "quoi qu'il en coûte", qui fait croire que l'État-guichet a une puissance infinie, résonne agréablement aux oreilles, le pouvoir d'achat ne se prodigue pas sans avoir été produit »

D'autant que la France n'est pas le pays où il a le plus souffert, du fait des décennies où les politiques l'ont artificiellement soutenu au détriment de notre situation financière. Aucun des « blocs », populaire ou national, n'aborde la question de la productivité, clair problème de la France.

C'est la hausse de la production par tête, qui permet d'augmenter les salaires sans menacer la compétitivité. « *There is no free lunch* » disent les anglais. Contrairement aux Insoumises clameurs, la productivité est une urgence qui ramène à la politique de l'offre. Comment distribuer du pouvoir d'achat quand la productivité de la France recule continûment ?

Une politique de l'offre est caricaturée comme étant « en faveur des entreprises » puis « au profit des riches ». Cela est sommaire : la valeur ajoutée de l'entreprise est distribuée à ses parties prenantes : *l'entreprise*, pour l'investissement, qui la prolonge (l'ampleur est régulable), *l'actionnaire* (qui apporte aussi à d'autres secteurs les capitaux récupérés en dividendes), le *salarié* (rémunération), le *client* (amélioration des produits à iso-prix), l'*État* et la *société*, via les impôts et taxes prélevés.

La grande supériorité du modèle de l'offre, c'est l'industrialisation, gage de souveraineté et d'emploi. Elle stimule les investissements et l'innovation, condition d'une croissance longue, permet une adaptation continue aux technologies et aux besoins : elle améliore l'efficacité des entreprises, les rend durables… Le volontarisme économique n'est pas forcément « colbertiste », mais aussi libéral quand il est régulatoire plus que réglementariste : soutien à l'innovation, simplifications, contexte réglementaire favorable et prévisible.

Le modèle de l'offre n'est pas « de droite », quand celui de la demande serait « de gauche ». Le modèle de l'offre, c'est aussi l'effort vers le bien commun : infrastructures, formation et éducation, lien public-privé, efficacité des services publics… Le modèle de l'offre, c'est le long terme, moins démagogique que le court terme. ■

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Charles Edelstenne
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président
Charles Edelstenne
Directeur général, directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers
Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie), Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F), Philippe Gélie (International), Anne Huet-Wuillème (Édition, Photo, Révision, DA), Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr), Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Culture, Télévision), Yves Thréard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité
Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7 h à 18 h ; sam. de 8 h à 13 h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11 .
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an – France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 529 €. Semaine : 415 €. Week-end Prestige : 429 €. Week-end : 359 €.
LE TRI FACILE
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation :** Ptot 0.002 kg/tonne de papier.

Ce journal se compose de : Édition nationale 1er cahier 18 pages **Cahier 2 Économie** 8 pages **Cahier 3 Le Figaro et vous** 8 pages

LE FIGARO économie



SANTÉ
L'ASSURANCE-MALADIE PART EN GUERRE CONTRE LES ARRÊTS DE TRAVAIL ABUSIFS PAGE 22

PUBLICITÉ
UN NOUVEAU PROCÈS ANTITRUST S'OUVRE CONTRE GOOGLE AUX ÉTATS-UNIS PAGE 25





ESA/NASA ; NICOLAS TUCAT/AFP ; RICHARD VILLALON/STOCK.ADOBE.COM ; SUNDRY PHOTOGRAPHY/STOCK.ADOBE.COM

Compétitivité : le cri d'alarme de Mario Draghi

Sans investissement massif et réformes d'ampleur, l'Europe est «menacée d'agonie» face à la concurrence de la Chine et des États-Unis, alerte l'ex-président de la BCE PAGES 20 ET 21

Corsair trouve un nouvel actionnaire à la place du Congo

La Commission européenne validera-t-elle le plan de restructuration de Corsair ? L'État français sera-t-il autorisé à abandonner 103 millions d'euros de créances sur la compagnie hexagonale ? Sans compter les 44 millions de rééchelonnements de dettes. Bruxelles, qui a ouvert une enquête à ce sujet en février, devrait rendre son avis dans les prochains mois. S'il est positif, Corsair modifiera alors son tour de table. La République du Congo qui était en lice pour apporter 15 millions d'euros à la compagnie y a renoncé. Corsair a trouvé un autre investisseur dont elle a dévoilé l'identité lundi. Abbas Jaber, PDG du groupe agro-industriel Advens, injectera la même somme, ce qui lui permettra d'avoir 40 % de la compagnie. Français issu de la diaspora libanaise du Sénégal, il possède un groupe qui revendique 227 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022. Il est actif dans quinze pays, en particulier d'Afrique de l'Ouest. Un consortium d'entrepreneurs ultramarins, dont beaucoup étaient déjà actionnaires de Corsair, investira 12 millions supplémentaires : ce consortium sera l'actionnaire majoritaire avec 52 %. Les 8 % restant seront aux mains du département de la Guadeloupe qui versera 3 millions. Si Corsair arrive encore à séduire malgré des pertes récurrentes, c'est que le transporteur fait miroiter un retour aux bénéfices. Il estime qu'il devrait être à l'équilibre lors de l'exercice clôturé à la fin du mois.

JEAN-YVES GUÉRIN

> FOCUS

LES LEÇONS D'OPTIMISME DE BRUNO LE MAIRE

Alors que Bruno Le Maire n'attend plus que la nomination de son successeur pour quitter Bercy après sept ans de mandat, le ministre de l'Économie a transmis au futur gouvernement «*en tant que citoyen et comme ministre démissionnaire*» ses recommandations sur la tenue des finances publiques. Le futur ex-locataire de Bercy a jugé lundi lors de sa «dernière» audition à la commission des finances de l'Assemblée que la France pouvait tenir son objectif de déficit public, à 5,1% du PIB en 2024 et 3% en 2027, alors même que la trajectoire budgétaire est menacée de dérapage.
«*Nous pouvons et nous devons tenir nos 5,1% de déficit en 2024, et c'est tout à fait à notre portée*», a assuré Bruno Le Maire, malgré des recettes fiscales qui «*pourraient être moins élevées que prévu*» cette année. «*Nous pouvons et nous devons tenir nos 3% en 2027. C'est uniquement une question de choix politiques*», a ajouté le ministre.
Pour rappel, suite aux demandes répétées des deux figures phares de la commission des finances, son président, l'Insoumis Éric Coquerel, et le rapporteur général Liot du budget, Charles de Courson, Bercy a fini par transmettre la semaine dernière aux parlementaires les documents budgétairement tant attendus. Selon une note du Trésor, les comptes de la France s'enfoncent dans le rouge avec un déficit qui pourrait déraper à 5,6% cette année, bien loin des 5,1% prévus. Un accident budgétaire qui fait amèrement écho au scénario de l'an dernier. Le déficit s'est établi à 5,5% du PIB contre 4,9% prévus.

J. R. P.

le PLUS du FIGARO ÉCO

PETITE ENFANCE
Les salariés des crèches privées victimes de bisbilles entre acteurs PAGE 22

LA SÉANCE
DU LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024


CAC 40 7425,26 +0,99%


DOW JONES 40876,84 +1,32%

ONCE D'OR 2439,75 (2435,00)


PÉTROLE (Brent) 71,190 (71,460)


EUROSTOXX 50 4775,92 +0,80%


FOOTSIE 8270,84 +1,09%


NASDAQ 18608,82 +1,02%

NIKKEI 36215,75 -0,48%

L'HISTOIRE

Une pièce en métal fabriquée pour la première fois au cœur de l'ISS

Un petit objet métallique d'à peine 9 centimètres et un grand espoir pour l'avenir des missions d'exploration de l'espace. Pour la première fois, fin août, une pièce en métal a été imprimée en 3D au sein même de la Station spatiale internationale (ISS). Fabriquer des pièces en métal dans l'espace permettra un jour prochain aux astronautes d'être autonomes pour réaliser de petites réparations ou créer des objets, sans dépendre de l'envoi d'un vaisseau cargo...
Pour réaliser ce petit exploit, l'Agence spatiale européenne a envoyé en janvier dernier une imprimante 3D dans l'ISS, installée par un astronaute au sein du module Colombus. Cette machine est le fruit d'une collaboration entre Airbus Space et Defence, la start-up française AddUp et l'université anglaise de Cranfield.
Pour protéger l'ISS et son équipage des risques liés à l'utilisation d'un laser très puissant pour faire fondre le métal (plus de 1200 °C !), l'imprimante est enfermée dans une boîte scellée, dans laquelle l'oxygène est remplacé par de l'azote, bien moins inflammable. Il a fallu des mois de préparation avant de pouvoir démarrer les opérations d'impression et fabriquer cette première pièce, couche par couche à partir d'un fil d'acier inoxydable.
Au total, quatre pièces d'environ 125 g devraient être créées, dont l'impression prendra environ quatre semaines à chaque fois. Elles seront ensuite renvoyées sur Terre pour être comparées avec des pièces similaires, et voir si la très faible gravité dans l'espace impacte les performances d'impression. ■



INGRID VERGARA

Pionnier européen des batteries, le suédois Northvolt réduit la voilure

Les difficultés du marché des voitures électriques en Europe plongent les acteurs du secteur dans l'incertitude. Le suédois Northvolt, symbole d'un « pure player » purement européen des batteries, en fait les frais. Le groupe vient d'annoncer qu'il allait réduire ses activités et supprimer des emplois. « *Nous devons prendre des mesures difficiles pour sécuriser les fondations des opérations de Northvolt afin d'améliorer notre stabilité financière et de renforcer notre performance opérationnelle* », a déclaré Peter Carlsson, le PDG de Northvolt.
Northvolt a signé des contrats avec les géants Volkswagen et BMW mais également avec Volvo et Polestar, filiales du géant chinois Geely. Et l'entreprise a été le premier acteur purement européen à produire des cellules de batteries pour voitures électriques. C'était début 2022 dans son usine suédoise de Skelleftea. C'est précisément cette usine, la seule actuellement opérationnelle, qui est concernée par la réduction de voilure.
Northvolt va se concentrer sur la production de cellules de batterie, et mettre en sommeil l'activité de matériaux actifs de cathode, en amont de la cellule. Les « *réductions de coûts nécessaires incluront malheureusement des décisions difficiles sur la taille de notre main-d'œuvre pour répondre aux besoins* » d'activités réduites, a reconnu Northvolt, qui employait près de 6 000 personnes fin 2023. Les conséquences exactes sur l'emploi n'ont toutefois pas été précisées.
Le groupe va également revoir le rythme de son développement international en Allemagne et au Canada, où il avait annoncé ces derniers mois des projets d'usines géantes représentant plusieurs milliards d'euros. « *Les révisions potentielles des calendriers de ces projets seront confirmées au cours de l'automne, de même que toute autre mesure nécessaire de réduction des coûts* », a encore précisé le groupe.

EMMANUEL EGLOFF

Mario Draghi appelle à un sursaut de compétiti enrayer la « lente agonie » de l'Europe

Les défis sont légion, et le temps est compté. En présentant son rapport sur la compétitivité de l'Union européenne, ce lundi, Mario Draghi n'a pas caché les difficultés auxquelles l'Europe devra faire face si elle ne veut pas se retrouver face à une *« crise existentielle »*.

Mandaté par Ursula von der Leyen en septembre 2023, l'ancien président de la Banque centrale européenne a livré un rapport très attendu de 400 pages, dont les recommandations doivent alimenter les travaux de la nouvelle Commission européenne pour les cinq prochaines années. C'est donc de *« 800 milliards d'euros d'investissements supplémentaires par an »* dont l'UE a besoin pour pouvoir financer les réformes nécessaires afin d'éviter qu'elle ne se laisse distancer définitivement par les États-Unis et la Chine. Un bond significatif qui représenterait 5 % du PIB européen actuel. *« À titre de comparaison*, détaille Draghi dans son rapport, *les investissements réalisés dans le cadre du plan Marshall entre 1948 et 1951 équivalaient à 1 à 2 % du PIB de l'UE »*. Plan qui avait alors reconstruit une Europe détruite par la guerre et avec une économie à genou.

Sans compétitivité, l'Europe sera également incapable d'atteindre ses ambitions politiques. *« Nous ne pourrons pas devenir, à la fois, un leader dans les nouvelles technologies, un phare de la responsabilité climatique et un acteur indépendant sur la scène mondiale. Nous ne pourrons pas financer notre modèle social. Nous devrons revoir à la baisse certaines de nos ambitions, si ce n'est toutes »*, écrit Draghi. Et il en appelle à la responsabilité des États membres, afin de réellement donner à l'Union les moyens de ses ambitions. *« Soit nous appliquons* (ces recommandations), *soit l'Europe subira une lente agonie »*, a-t-il déclaré en conférence de presse.

800
milliards d'euros
Besoin d'investissements supplémentaires par an

Ce n'est pas nouveau : face à la Chine et aux États-Unis, l'Europe décroche. Entre l'UE et les États-Unis, l'écart de niveau de PIB s'est progressivement creusé entre 2002 et 2023, passant d'un peu plus de 15 % à 30 %, tandis qu'en termes de parité de pouvoir d'achat, l'écart s'élève à 12 %. Si la différence est moins marquée par habitant, compte tenu de la croissance démographique plus rapide de l'autre côté de l'Atlantique, elle reste significative : de 31 % en 2002 à 34 % aujourd'hui. La Chine, de son côté, a profité d'une croissance exponentielle de sa population et d'un développement industriel couplé à de massifs investissements publics qui la place aujourd'hui comme leader mondial dans de très nombreux domaines.

Le rapport Draghi découpe la compétitivité européenne en trois secteurs auxquels une attention particulière doit être apportée : l'innovation, la décarbonation, et la sécurité énergétique et économique. L'Europe doit mieux financer ses industries de pointe, en ciblant et coordonnant ses investissements ; elle doit adapter sa transition énergétique et climatique pour en faire une source de compétitivité et non pas de décroissance ; et elle doit s'assurer de réduire ses dépendances stratégiques, en revoyant sa politique commerciale et la sécurité de ses chaînes d'approvisionnement.

Presque tout, dans la politique économique de l'Union, semble être à revoir. Draghi pointe par exemple les difficultés en termes de recherche et d'innovation, malgré les 100 milliards alloués au programme Horizon Europe, *« dispersé à travers trop de domaines, excessivement complexe et bureaucratique »*. Du côté de l'énergie, il fustige des prix bien trop élevés, liés à de hauts niveaux de taxation de l'électricité et à un marché unique imparfait, faisant écho au rapport d'Enrico Letta, présenté en avril. Les technologies propres, dont plus d'une sur cinq est développée en Europe, sont un secteur prometteur mais souffrent d'un fardeau régulateur qui impacte presque tous les domaines de l'industrie européenne.

En termes de start-up, 30 % des licornes européennes se relocalisent à l'étranger, majoritairement aux États-Unis. Sur les 50 premières entreprises mondiales de la tech, seules quatre sont européennes. Plus encore, *« aucune entreprise européenne ayant une capitalisation boursière supérieure à 100 milliards d'euros n'a été créée au cours des cinquante dernières années, alors que les six entreprises américaines ayant une valeur supérieure à 1 000 milliards d'euros ont toutes été créées au cours de cette période »*.

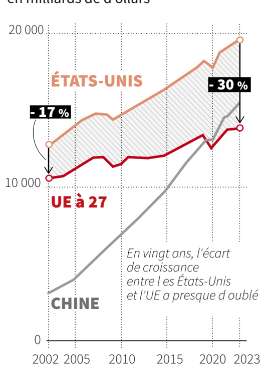
Pour remédier à cette situation, les principales recommandations du rapport portent sur l'assouplissement des règles de concurrence pour permettre la consolidation du marché dans des secteurs clés tels que les télécommunications ; la finalisation de l'union des marchés de capitaux, qui rendrait les choses *« incroyablement plus simples »* pour assurer de meilleurs financements ; un recours accru aux prêts communs dans le secteur de la défense et une refonte de la politique commerciale de l'Union pour appuyer son indépendance économique. De même, Draghi préconise un changement radical d'approche en matière d'évaluation

Isalia Stieffatre Bruxelles

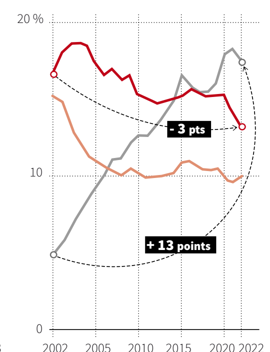
Face à la Chine et aux États-Unis, l'UE doit investir massivement, cibler l'innovation, la décarbonation et la sécurité énergétique.

Un décrochage européen dans plusieurs domaines

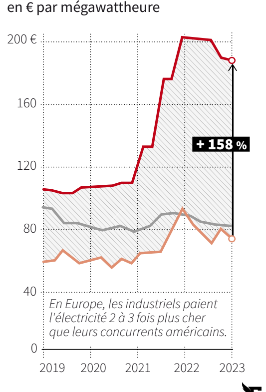
PIB
Évolution du PIB aux prix de 2015, en milliards de dollars



COMMERCE
Part dans le commerce mondial des biens, en %



ÉNERGIE
Prix de détail de l'électricité industrielle, en € par mégawattheure



Source : Rapport « Draghi » sur l'avenir de la compétitivité européenne

L'ancien directeur de la BCE, Mario Draghi, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors d'une conférence de presse lundi, à Bruxelles.

NICOLAS TUCAT / AFP

L'Europe paralysée par la crise en France et la panne du mo



DÉCRYPTAGE
Florentin Collomp

Nimbé de sa réputation de « sauveur de l'euro », Mario Draghi sera-t-il le prophète à l'origine d'un sursaut salutaire pour l'Europe ? À ce stade, rien n'est moins sûr. L'ex-président de la Banque centrale européenne et ancien premier ministre italien a beau alerter l'Europe de la *« lente agonie »* qui l'attend, le contexte politique semble peu propice au *« changement radical, urgent et concret »* qu'il appelle de ses vœux pour enrayer le déclin.

Le rapport sur « le futur de la compétitivité européenne », commandé il y a un an à l'économiste par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, présenté lundi à Bruxelles, donnait le ton de la rentrée de l'Union, après des mois de tractations politiques dans la foulée des élections européennes de juin. Ironie du calendrier : les recommandations de Mario Draghi à l'Europe pour rester dans la course tombent à peine une semaine après l'électrochoc provoqué par l'annonce de Volkswagen qu'il pourrait fermer des usines en Allemagne. Comme il le rappelle dans son rapport de 400 pages, la part de marché mondiale de l'industrie automobile européenne a été divisée par deux entre 2000 et 2022, alors que le marché total progressait de 45 % sur la même période.

La concurrence croissante de la Chine et le décrochage béant par rapport aux États-Unis menacent l'Europe de relégation. *« Nous devenons de plus en plus petits face aux défis qui nous attendent »*, constate Mario Draghi. En 2023, la croissance du PIB américain était cinq fois supérieure à celle de la zone euro. Une tendance de long terme : en partant de la parité en 2007, l'économie européenne ne pesait plus que 68 % de celle des États-Unis en 2023, à taux de change constants. *« L'Europe est paralysée par la faible croissance de sa productivité, ce qui va devenir de plus en plus problématique pour la hausse du niveau de vie à mesure que les tendances démographiques défavorables s'intensifieront »*, prévenait le FMI dans un rapport publié en juin. Économie la plus ouverte du monde, l'Union européenne fait face à la concurrence déloyale de Pékin, comme de Washington, qui n'hésitent pas à subventionner leurs propres industries à coups de milliards de dollars. Mario Draghi déplore encore que 30 % des licornes nées en Europe, ces start-up évaluées à plus de 1 milliard de dollars, soient parties grandir ailleurs, pour l'essentiel outre-Atlantique.

Une situation budgétaire hors de contrôle

Ursula von der Leyen promet de mettre ces sujets *« au sommet »* de son agenda et *« au cœur de notre action »*. Reste qu'il faudra plus que des injonctions pour que le diagnostic se transforme en une volonté politique suivie d'effets. Draghi ne s'y trompe pas en fustigeant *« l'illusion que seule la procrastination peut préserver le consensus »* parmi les Vingt-Sept. Or, le moment n'est plus celui du début du premier mandat d'Ursula von der Leyen, pleine de détermination pour la révolution verte du continent, soutenue par un Emmanuel Macron aux ambitions intactes et une Angela Merkel qui dominait la scène de son expérience.

Faute d'un moteur franco-allemand efficace, la courroie de transmission de l'UE risque d'être grippée. La France, empêtrée dans la crise politique et une situation budgétaire hors de contrôle, est de moins en moins audible pour ses partenaires. Et l'Allemagne, à nouveau au bord de la récession, au modèle économique battu en brèche, avec une coalition divisée au pouvoir, est aux abonnés absents. Difficile de voir comment les deux partenaires vont pouvoir relever le défi d'investissements supplémentaires évalués entre 750 et 800 milliards d'euros par an par Mario Draghi. Pour des raisons totalement inverses de part et d'autre du Rhin, la question des moyens risque d'être un tabou. L'Allemagne, engoncée dans son propre carcan budgétaire qui bride l'investissement et la croissance, ne veut pas entendre parler de nouvelles dépenses communes. La France, en procédure de déficit excessif, n'est guère en position d'appeler ses homologues

vité pour

des fusions-acquisitions, afin que les règles liées à la concurrence ne deviennent pas un *« obstacle »*.

Sans être défaitiste, le rapport Draghi n'en est pas pour autant très optimiste. Certains domaines liés au numérique sont même déjà *« perdus »*, estime l'ancien patron de la BCE – qui tempère cependant, en rappelant que l'Europe peut encore se tailler une part du lion dans le domaine de l'IA générative ou de la robotique, à condition d'y apporter les financements nécessaires. *« Il est peu probable que le secteur privé soit en mesure de financer la majeure partie de ces investissements sans le soutien du secteur public »*, affirme-t-il, ajoutant qu'un financement commun pour l'investissement dans des domaines européens clés, tels que l'innovation de pointe, l'infrastructure énergétique commune et la défense *« sera nécessaire »*.


F. M. MIRTO/NURPHOTO VIA AFP

« La croissance est importante parce qu'elle est liée à nos valeurs fondamentales. Et si l'Europe ne peut plus offrir cette croissance à ses citoyens, elle perdra sa raison d'être »

Mario Draghi Ex-président de la BCE et ancien premier ministre italien

Signe cependant que la volonté politique n'est pas encore là, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a déclaré que ce financement commun pourrait être alimenté par des contributions nationales supplémentaires au budget de l'UE ou via l'obtention de nouvelles ressources propres à travers des taxes européennes. Plusieurs pays, comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, refusent l'idée d'un nouvel emprunt, craignant d'être mis plus lourdement à contribution pour combler les retards des pays du Sud. Le budget de l'UE, quant à lui, a été critiqué par Draghi, qui l'estime *« trop fragmenté »*.

« La croissance est importante parce qu'elle est liée à nos valeurs fondamentales. Et si l'Europe ne peut plus offrir cette croissance à ses citoyens, elle perdra sa raison d'être », a affirmé, en guise de conclusion à son rapport, l'ancien dirigeant italien, après avoir présenté ses recommandations à Bruxelles. ■

teur allemand

à remettre de l'argent au pot. Quant aux autres, les Néerlandais, par exemple, souhaitent réduire leur contribution à l'UE et ne voient pas dans les investissements publics *« une fin en soi »*.

Les discussions sur de nouveaux emprunts communs semblent bien mal engagées, quand les négociations sur le futur budget de l'UE, censées débuter l'an prochain, seront la mère de toutes les batailles de la prochaine mandature. Un budget minuscule de 1 % du PIB européen – dont l'essentiel est consacré à l'agriculture et à la politique régionale – peu adapté aux défis de la révolution numérique, de l'intelligence artificielle, du changement climatique et de la défense face à la menace russe aux frontières. Après le rapport Letta, un autre ancien premier ministre italien, au printemps, celui de Mario Draghi pourrait finir dans les bibliothèques des bureaux du Berlaymont comme un énième diagnostic acéré des maux de l'Union européenne. À moins de provoquer un grand bond collectif, à l'image de son *« whatever it takes »* de 2012 pour la survie de l'euro. Ce sera le défi des cinq ans qui viennent. ■

Nuages sur l'économie française

Anne de Guigné

L'Insee table sur une croissance de 1,1 % en 2024. L'année prochaine serait morose.

C'est certes un peu mieux que ce qui était anticipé, mais cela reste un portrait bien morose de l'économie française que l'Insee dresse dans sa dernière note de conjoncture, publiée ce lundi. L'institut table sur une croissance annuelle de 1,1 % en 2024, soutenue essentiellement par le rebond d'activité attendue des Jeux olympiques. Dans le détail, le produit intérieur brut (PIB) progresserait ainsi de 0,4 % cet été, dont 0,3 point grâce aux Jeux, avant de se replier de – 0,1 % par contrecoup à l'automne, lors du dernier trimestre. *« L'élan pour 2025 serait faible : l'acquis de croissance fin 2024 s'élèverait à + 0,2 % »*, précise la note de l'institut. Dans cette ambiance maussade, il paraît alors fort probable que la croissance économique poursuive son ralentissement l'année prochaine.


Les dépenses des ménages ne brillent pas par leur dynamisme. Elles sont restées atones au premier semestre. QUENTIN DE GROEVE / HANS LUCAS VIA AFP

Les grands moteurs de l'activité s'affichent en effet en petite forme. Au premier semestre, ce sont essentiellement le commerce extérieur et les dépenses publiques qui ont soutenu l'économie. A contrario, l'investissement des entreprises ne profite toujours pas de l'assouplissement de la politique monétaire. Après une année 2023 très dynamique, il n'en finit pas de ralentir. *« D'ici à la fin de l'année, il resterait pénalisé par les conditions de financement, par le redémarrage entravé de la demande dans la zone euro et par l'incertitude politique »*, prévient l'Insee. Depuis la dissolution, les chefs d'entreprise s'inquiètent des prochaines orientations politiques et, en août, le climat des affaires restait inférieur à sa moyenne historique. La nomination de Michel Barnier à Matignon a semblé momentanément rassurer les milieux d'affaires. Mais les équilibres restent fragiles.

Au-delà du climat politique, l'Insee s'inquiète en particulier du décrochage du secteur de l'information-communication. *« Alors qu'ils constituaient un soutien constant de la croissance française depuis la crise sanitaire, les investissements des entreprises françaises en logiciels semblent se gripper »*, écrivent les experts. C'est un mauvais signal pour l'évolution de la productivité.

Un sursaut estival

Du côté des ménages, les dépenses ne brillent pas non plus par leur dynamisme. Elles sont restées atones au premier semestre. *Ce qu'on voit dans les enquêtes, c'est que les ménages ont encore en mémoire l'inflation très importante des derniers mois sur les produits du quotidien. Alors même qu'elle diminue nettement, cela pèse encore sur la consommation*, explique Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture à l'Insee. L'inflation, qui est passée sous la barre des 2 % en août, continuerait en effet de décroître, pour s'établir à 1,6 % sur un an en décembre 2024.

L'Insee table toutefois sur un sursaut estival, provoqué en grande partie par les Jeux olympiques : achats de billets et dépenses de restauration et d'hébergement. Les gains de pouvoir d'achat, *« du fait de la revalorisation des prestations sociales sur l'inflation passée »*, devraient aussi peu à peu inciter les Français à reprendre avec plus d'entrain le chemin des magasins… s'ils veulent bien renoncer à leur passion pour l'épargne. Les incertitudes économiques et budgétaires, qui laissent augurer de prochaines augmentations d'impôts, incitent en effet depuis des mois les ménages à penser en priorité à leur bas de laine. À fin juin, le taux d'épargne atteignait 17,9 % contre 14,6 % en moyenne pour 2019. Du côté de l'immobilier, l'Insee parie en revanche sur une lente reprise des acquisitions. Après une année de décrue, au second semestre, les achats immobiliers commenceraient déjà par se stabiliser avant de progresser à nouveau sous l'effet de la diffusion de la baisse des taux.

Cette ambiance peu allante vient un peu plus compliquer l'équation du futur gouvernement Barnier. La dégradation des comptes publics nécessite en effet une potion budgétaire nécessairement amère. Potion qui pourrait miner encore davantage une conjoncture déjà bien fragilisée. ■

Marie-Cécile Renault

En hausse de 50 % en 8 ans, leur coût explose et pourrait franchir la barre des 17 milliards d'euros cette année.



D'ici à la fin de l'année, la Sécu va contacter les 30 000 à 40 000 personnes en arrêt de plus de 18 mois, pour vérifier si leur situation le justifie.

HERRENECKSTOCK.ADOBE.COM

L'Assurance-maladie intensifie sa chasse aux arrêts de travail abusifs

« S*ans faire de miracles, on peut faire des progrès* », a déclaré Michel Barnier lors de son premier déplacement terrain, samedi, au Samu de l'hôpital Necker. Car s'il est attendu sur les questions de santé, le premier ministre doit aussi remettre de l'ordre dans les comptes et va devoir s'attaquer au « trou » de la Sécu qui n'en finit pas de se creuser. Le déficit de l'Assurance-maladie s'aggrave et sera *« vraisemblablement plus élevé que les 11,4 milliards d'euros attendus »*, a alerté lundi son directeur général Thomas Fatôme, et *« devrait rester à un niveau historiquement très élevé »*.

Comme chaque année, une des pistes d'économie consistera à s'attaquer à la flambée des arrêts maladie, qui ont augmenté de 50 % en huit ans. La facture des indemnités journalières payées par la Sécu est ainsi passée de 10,4 milliards d'euros en 2015 à 15,8 milliards en 2023. Et elle *« pourrait franchir la barre des 17 milliards d'euros cette année »*, indique l'Assurance-maladie. Si cette flambée s'explique en partie par le vieillissement de la population, ou encore un effet prix (hausse du smic, inflation, etc.), *« il y a toute une partie de cette hausse que l'on ne s'explique pas »*, admet Thomas Fatôme. Non seulement davantage de personnes sont arrêtées, mais elles sont arrêtées plus longtemps. En particulier, les arrêts pour accidents du travail ou maladie professionnelle sont en forte progression (+11,3 % au premier semestre) ainsi que les arrêts courts de moins de trois mois (+ 39 %).

Pour enrayer cette situation, l'Assurance-maladie va intensifier les contrôles. Tout d'abord, en direction des assurés. D'ici à la fin de l'année, la Sécu va contacter les 30 000 à 40 000 personnes en arrêt de plus de 18 mois, pour vérifier si leur situation le justifie. Elle va aussi contrôler les arrêts pour maladie professionnelle de plus de 4 ans, afin de détecter d'éventuels abus. Quant aux patients – hors affection longue durée – qui ont posé au moins deux arrêts courts (inférieur à deux semaines) au cours des six derniers mois, ils vont recevoir un courrier. *« Une grande majorité sera certainement parfaitement justifiée »*, veut croire Thomas Fatôme, mais c'est aussi l'occasion de rappeler les règles : *« Une personne en arrêt de travail n'est pas censée sortir de son domicile, ni de son département, et encore moins avoir une activité »*, martèle-t-il. L'an dernier, l'administration a réalisé 1,2 million de contrôles, qui ont abouti à 260 000 convocations ciblées, par exemple d'assurés ayant bizarrement des arrêts répétitifs, mais pas d'achats de médicaments ou de consultations médicales… Car la Sécu peut désormais croiser ses bases informatiques. Cette campagne a abouti à 170 000 reprises de travail, et une économie de 40 millions d'euros.

La pression est également mise sur les médecins prescripteurs. Ainsi, 7 000 praticiens vont être convoqués à des « entretiens confraternels », pour les aider à délivrer moins d'arrêts. L'an dernier, différentes campagnes en ce sens ont eu des résultats tangibles, se félicite Thomas Fatôme, avec *« une baisse de 28 % des arrêts délivrés chez 1 000 médecins mis sous objectifs, une baisse de 5,9 % chez 3 500 médecins qui ont eu des entretiens confraternels, alors que les prescriptions des autres praticiens augmentaient »*. Avec, là encore, une économie de 150 millions d'euros à la clé.

Dans cette chasse aux abus, l'Assurance-maladie cible aussi les entreprises qui ont des taux d'absentéisme supérieurs à leurs pairs. En 2023, 896 établissements ont été visités, dont la moitié a ensuite enclenché un programme de prévention, par exemple des risques psychosociaux ou des troubles musculosquelettiques. *« On aboutit à de vrais changements, et 30 millions d'économies ont été réalisées sur les entreprises visitées »*, affirme Thomas Fatôme. L'action va s'amplifier *« avec 1 000 établissements visités d'ici à la fin de l'année, dont des sièges de grandes entreprises »*.

« 30 millions d'économies ont été réalisées sur les entreprises visitées »

Thomas Fatôme Directeur général de l'Assurance-maladie

Enfin les équipes de la Sécu accélèrent leur lutte contre la fraude avec un nouveau document Cerfa sécurisé pour éviter les arrêts falsifiés, l'obligation pour les médecins de passer par un service en ligne sécurisé, mais aussi l'emploi de 60 équivalents temps plein pour détecter les sites internet et autres entreprises « coquille vide » (sans salariés et sans activité) qui délivrent de faux arrêts de travail.

Malgré toutes ces actions, Thomas Fatôme juge que le système actuel n'est plus *« soutenable ni équitable »*. *«Deux tiers des salariés ont leurs trois jours de carence couverts dans les grandes entreprises, ce n'est pas le cas dans les TPE-PME »*, relève-t-il. Maintes fois avancée, l'idée d'instaurer un jour de carence d'ordre public – non pris en charge par les entreprises ou les mutuelles – avait déjà été évoquée l'an dernier lors des débats budgétaires. *Puis reportée sine die*. La balle est désormais dans le camp des partenaires sociaux, du prochain gouvernement et du Parlement. ■

Les salariés des crèches privées victimes de bisbilles entre acteurs

Marie Bartnik

Tous n'ont pas encore obtenu l'augmentation de 150 euros promise par la ministre de la Santé démissionnaire.

Les salariés des crèches privées lucratives attendent toujours de pied ferme l'augmentation de 150 euros mensuels qui leur a été promise. Les ministres démissionnaires Catherine Vautrin et Sarah El Haïry, respectivement chargées de la Santé et de l'Enfance, ont suscité de grands espoirs en mars dernier en annonçant une revalorisation générale de leurs salaires.

« Le secteur des professionnels de la petite enfance fait face à un manque d'attractivité, constatait Catherine Vautrin. *Pourtant, leur travail est essentiel. Avec Sarah El Haïry, nous revalorisons leurs salaires de 150 € net en moyenne par mois. Cette augmentation est juste et nécessaire. »*

Mais la rentrée venue, tous les salariés concernés ne constatent pas une telle hausse sur leur fiche de paie, ce qui suscite des déceptions. Selon le ministère de l'Enfance, *« l'essentiel des salariés du secteur privé associatif »* en bénéficie désormais. C'est encore le cas des salariés *« de nombreuses crèches municipales, à l'instar de celles de Paris »*. Mais le secteur privé lucratif, qui représente pourtant 50 000 salariés, peine à appliquer la mesure.

Le lobby du secteur, la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC), pointe un dispositif trop complexe. *« C'est une usine à gaz »*, abonde Stéphane Fustec, à la CGT-services à la personne.

L'État, en effet, ne finance pas directement cette augmentation, mais verse une subvention de 970 euros par place et par an aux entreprises du secteur privé lucratif parvenues à signer un accord de branche, qui prévoit une augmentation moyenne de 150 euros. Ce « bonus » revient à subventionner l'augmentation de 150 euros net à hauteur de 66 %.

«Mais dans notre secteur très éclaté, signer un accord de branche est quasi impossible, pointe du doigt Elsa Hervy, la déléguée générale de la FFEC. *Nous faisons partie de la convention collective des services à la personne, qui englobe 200 000 salariés. S'y trouvent les personnels des crèches, mais aussi des jardiniers ou des femmes et hommes de ménage. Nous sommes largement minoritaires au sein de cette convention si bien que nous ne parvenons pas à signer. »*

80
millions d'euros
Budget pour 2025, réajusté récemment à 95 millions d'euros

Jean-Emmanuel Rodocanachi, le fondateur des Petits Chaperons rouges, déplore que *« le gouvernement ait fait miroiter à nos salariés une augmentation de 150 euros dont ils ne voient pas la couleur. Il y a eu dans le secteur des mouvements de grève, qui sont légitimes »*. Le groupe a anticipé la mesure en accordant une augmentation de 50 euros net, sans bénéficier pour l'instant de la subvention.

Devant cette difficulté à conclure un accord de branche, le secteur des crèches privées lucratives demande à pouvoir signer des accords d'entreprise, afin que celles qui le souhaitent puissent accorder cette augmentation à leurs salariés. *« C'est la logique des accords Macron »*, souligne Elsa Hervy.

Mais le gouvernement démissionnaire n'y est pas favorable. *« Il faut résister à cette demande, car cela ne ferait qu'accroître les écarts entre salariés des crèches*, explique le ministère de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles. *Les personnes qui exercent le même métier doivent être traitées de la même façon. Aujourd'hui, le secteur pâtit justement de son éclatement. »*

Et le gouvernement de souligner que les crèches privées mutualistes, qui ne sont pas non plus majoritaires au sein de leur branche, l'Anem, ont de leur côté réussi à trouver un accord pour n'augmenter que les salariés de la petite enfance, et pas les autres métiers de l'univers de la mutualité.

Mais en filigrane se joue une compétition entre les petits réseaux indépendants du secteur de la petite enfance, qui ne peuvent pas toujours financer cette augmentation, et les gros réseaux désireux d'attirer les salariés des concurrents en les payant davantage.

Cette concurrence est exacerbée par le fait que le bonus de l'État ne peut être versé qu'aux crèches qui perçoivent la prestation de service unique (PSU) – c'est le cas de la plupart des crèches des grands groupes –, laissant de côté les microcrèches qui bénéficient souvent d'un financement plus souple via la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Or ces dernières ne souhaitent pas voir leurs concurrents augmenter leurs salariés de 150 euros grâce au soutien de l'État, quand elles ne peuvent pas faire de même. *« Dans ce secteur disparate, il y a une crainte des employeurs de devenir moins attractifs si d'autres augmentent leurs salariés »*, explique Stéphane Fustec. Une mission Igas sur le modèle des microcrèches financées par la Paje est en cours.

La pénurie de personnel est endémique dans le secteur de la petite enfance. Trouver des salariés qualifiés conditionne l'ouverture de nouvelles places en crèche. Selon la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), il manque au moins 10 000 professionnels formés pour rouvrir les seules places en crèche actuellement gelées faute de personnel. Et, d'ici à 2030, la moitié des assistantes maternelles partiront à la retraite.

Constatant la lenteur avec laquelle les acteurs des crèches privées lucratives se mettaient d'accord sur l'augmentation de leurs salariés, le gouvernement n'a provisionné qu'un budget de 80 millions d'euros pour 2025, réajusté récemment à 95 millions d'euros, contre 238 millions d'euros en 2027. Ce budget est susceptible d'être ajusté à la hausse en 2025 ou 2026 en fonction de l'avancée des discussions, assure le gouvernement. ■

Carrefour trouve un allié pour conquérir l'Inde

Manon Malhère

Dix ans après son départ, le distributeur signe un contrat de franchise avec Apparel Group, pour ouvrir des petits hypermarchés et des supermarchés en 2025. Un format complémentaire des épiciers locaux.

Dix ans après avoir quitté l'Inde, Carrefour fait son grand retour dans ce pays de plus de 1,4 milliard d'habitants, qu'il considère comme *« l'un des plus grands marchés alimentaires au monde »*. Le deuxième distributeur tricolore a scellé un partenariat de franchise avec Apparel Group. Cet acteur clé de la vente de détail basé à Dubaï et fondé par la femme d'affaires indienne Sima Ganwani Ved, est présent dans 14 pays.

Avec cet accord, le groupe prévoit d'ouvrir, à partir du second semestre 2025, des petits hypermarchés et des supermarchés sous son enseigne qui seront exploités par Apparel Group – moyennant une redevance versée au distributeur – à New Delhi. Avec l'ambition de conquérir les grandes mégalopoles Bombay et Bengalore dans un deuxième temps.

« C'est un retour en Inde mais qui se fait avec des modalités différentes, explique Patrick Lasfargues, directeur exécutif du partenariat international de Carrefour. *Nous avons un partenariat avec Apparel Group qui a 250 magasins en Inde dans différents secteurs d'activité comme le textile et la restauration mais qui connaît peu la distribution alimentaire. Nous allons leur apporter notre savoir-faire. »*

En 2010, le deuxième distributeur alimentaire avait tenté l'aventure indienne avec l'ouverture de 5 magasins qui étaient réservés à la vente en gros et étaient destinés aux professionnels de la restauration, des administrations et des petits commerçants. Confronté à des difficultés – notamment pour ouvrir des magasins dédiés aux consommateurs –, le distributeur avait décidé de cesser ses activités en 2014 dans le pays. À l'époque, le groupe n'était pas parvenu à trouver un partenaire local, une condition imposée par la loi indienne.

« L'Inde a beaucoup d'intérêts même si c'est un marché qui reste compliqué », poursuit Patrick Lasfargues. Et pour cause. Sa croissance économique – de plus de 8 % sur son exercice budgétaire 2023-2024 clos fin mars – est plus dynamique que celle de la Chine. Et, grâce à une forte demande tirée par l'essor de la classe moyenne, le pays représente un marché porteur regardé de près par les entreprises de nombreux secteurs. Certes, l'implantation reste difficile, les formalités administratives étant nombreuses. Mais, ces dernières années, le gouvernement indien a entrepris des réformes, comme en 2017, l'unification

« Notre objectif est clair : offrir les meilleurs produits à des prix attractifs à tous les clients indiens, et faire de Carrefour leur enseigne préférée pour faire leurs courses »

Nilesh Ved Propriétaire du groupe Apparel

des régimes de taxation entre les États du pays. Un changement qui a facilité le transit des marchandises.

« L'Inde est un marché qui est encore très peu structuré, comportant peu d'acteurs dans la distribution alimentaire. Il y a toujours beaucoup de Kirana, ces petits épiciers typiques du pays », estime le directeur. Avec l'ouverture de magasins franchisés, il n'est toutefois pas question de concurrencer de plein front ces milliers de Kirana plébiscités par les consommateurs pour leurs courses quotidiennes, parallèlement au commerce en ligne. L'objectif est d'apporter une offre complémentaire par l'implantation de supermarchés et hypermarchés de petite taille.

Il reste à voir si le distributeur tricolore parviendra à se faire une place sur ce marché de la distribution alimentaire en mutation, qui compte néanmoins un leader de taille, l'indien Reliance Retail. *« Notre objectif est clair : offrir les meilleurs produits à des prix très attractifs à tous les clients indiens et faire de Carrefour leur enseigne préférée pour faire leurs courses »*, a indiqué la propriétaire du groupe Apparel, Nilesh Ved.

Dans un pays très dense où les embouteillages sont légion, les emplacements seront stratégiques. Des magasins existants pourront être repris et les acteurs du partenariat ne s'interdisent pas d'en construire. Outre le logo Carrefour, ces grandes surfaces auront, à l'intérieur, la signalétique, les gondoles et plus largement l'ambiance propres au distributeur.

Carrefour entend s'appuyer sur la production locale pour approvisionner ses rayons avec des produits végétariens, en phase avec la culture indienne. Les magasins n'auront donc ni boucherie, ni poissonnerie. *« La richesse de l'Inde en matières premières agricoles, combinée au développement rapide de l'industrie dans le pays, présente également une opportunité significative pour Carrefour de développer sa propre marque de distributeur »*, précise le distributeur.

« L'arrivée de Carrefour en Inde marque une étape importante dans notre stratégie d'expansion de notre franchise dans plus de dix nouveaux pays d'ici 2026 », souligne Patrick Lasfargues. Déjà présent dans une trentaine de pays via des magasins franchisés, le groupe prévoit de poursuivre cette stratégie avec de nouvelles implantations en Asie, en Afrique et en Europe. Engagé par le PDG du groupe, Alexandre Bompard, dans le plan 2022-2026, le développement du modèle de franchise (par opposition au modèle intégré) a pour but de gagner en compétitivité et en agilité. Les coûts fixes sont surtout supportés par le franchisé. Et lors d'une implantation à l'étranger, le risque financier est faible.

En France, où la concurrence dans le secteur de la grande distribution est rude, le groupe compte quelque 2600 magasins franchisés sur 6000. Ce qui suscite des controverses. Le distributeur est en conflit devant la justice avec une partie de ses franchisés qui lui reprochent des contrats aux conditions déséquilibrées. ■



Pour Carrefour, l'ouverture d'enseignes franchisées est d'apporter une offre complémentaire aux kiranas, les petites épiceries typiques du pays où les Indiens ont l'habitude de faire leurs courses quotidiennes. CRISTIANSTORTO/STOCK.ADOBE.COM

Le distributeur de prospectus Milee met la clé sous la porte

Danièle Guinot

Faute de trésorerie, l'ex-Adrexo a été placé en liquidation judiciaire. Au total, 10 000 emplois auront été supprimés.

Clap de fin pour Milee. L'entreprise spécialisée dans la distribution de publicités dans les boîtes aux lettres (ex-Adrexo) a été placée lundi en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Marseille. Quelque 5000 personnes vont être licenciées. *« On s'y attendait »*, souffle Philippe Viroulet, délégué syndical central à la Confédération autonome du travail (CAT), syndicat majoritaire au sein de l'entreprise.

Confrontée depuis de très longs mois à des problèmes de trésorerie, Milee, qui appartient au holding aixois Hopps, avait demandé à être placé en redressement judiciaire le 30 mai. Cette procédure d'observation qui devait durer six mois, s'était déjà traduite par la suppression de la moitié des effectifs de l'entreprise, soit 5000 postes à temps plein ou partiel. Mais, la descente aux enfers de Milee s'est accélérée pendant l'été. *« Faute de trésorerie, les salaires du mois d'août n'ont pas pu être payés. Les administrateurs et mandataires judiciaires ont alors décidé de proposer la liquidation judiciaire*, explique Philippe Viroulet. *Cela conduira au licenciement des 5000 salariés qui restaient. »*

Au total, plus de 10 000 emplois auront été supprimés en quatre mois chez Milee. Ce qui représente l'un des plus importants plans sociaux de l'année en France. La très grande majorité des employés de Milee sont des intérimaires, souvent précaires, travaillant à temps partiel (13 heures par semaine en moyenne) pour arrondir leurs fins de mois : un tiers d'entre eux sont des retraités, un tiers cumule avec un autre emploi, et un tiers (mères au foyer…), ne fait que ça. L'absence de trésorerie a également empêché la possibilité d'une poursuite d'activité ou tout projet de reprise : *« Une offre de reprise non financée à date avait été déposée (…), ne permettant pas de ce fait son examen futur par le tribunal compte tenu de l'impossibilité de poursuivre l'activité en l'absence de trésorerie »*, explique la direction de la société dans un communiqué.

Milee a été fortement fragilisé par les difficultés inhérentes au secteur de la distribution de prospectus, dont il était un des leaders. *« Depuis de nombreuses années, le secteur de la distribution d'imprimés publicitaires s'inscrit dans un domaine en grande souffrance*, expliquait en mai la direction du groupe, dont le siège est à Aix-en-Provence. La crise sanitaire, mais aussi l'inflation ou encore la bascule des annonceurs publicitaires vers le digital ont durement pesé sur le secteur. Résultat, le marché du prospectus a presque fondu de moitié en quatre ans en France, passant de 10,4 milliards d'imprimés publicitaires en 2019 à 5,7 milliards en 2023, selon La Poste. Le groupe public a d'ailleurs annoncé en avril le reclassement en son sein des salariés de sa filiale de prospectus publicitaires Mediaposte. Et l'avenir est sombre. La généralisation l'an prochain du « Oui pub » – dispositif qui implique que seuls les habitants apposant cet autocollant sur leur boîte aux lettres recevront de la publicité – devrait porter un coup fatal aux prospectus publicitaires.

La généralisation l'an prochain du « Oui pub » – dispositif qui implique que seuls les habitants apposant cet autocollant sur leur boîte aux lettres reçoivent des publicités – devrait porter un coup fatal au marché du prospectus

Mais Milee a aussi été pénalisée par des problèmes qui lui étaient propres. En 2021, plus d'un quart des électeurs n'avaient pas reçu la propagande des candidats aux élections départementales et régionales. Ce qui avait donné lieu à la création d'une commission d'enquête au Sénat, qui avait notamment pointé les défaillances opérationnelles d'Adrexo : l'entreprise, surendettée, avait recruté à la va-vite des intérimaires. *« L'entreprise était mal gérée et mal organisée*, assure Christian Dubois, salarié de Milee depuis trente et un ans. *Rien n'a été fait pour la pérenniser. La direction n'a jamais investi dedans. »* Depuis un an déjà, la société rencontrait des difficultés pour payer les salaires. *« Depuis septembre 2023, ils étaient versés en retard, ou en trois fois »*, explique le salarié. Pour faire face à ses problèmes de trésorerie et à sa montagne de dettes de 73 millions d'euros (loyers, transporteurs, fournisseurs, électricité impayés…), en mars, Milee avait annoncé un plan de sauvegarde de l'emploi pour 3700 distributeurs, chauffeurs et managers liés à l'activité. Mais, la situation devenant critique, l'entreprise avait finalement demandé son placement en redressement judiciaire. *« Les pertes n'ont pu être endiguées et la trésorerie de Milee est ressortie trop affaiblie à la fin du premier trimestre »*, justifiait alors l'entreprise.

Pour tenter de redresser la barre, Milee a notamment mis fin en mai à l'activité de distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres. *« Celle-ci devait être compensée par la distribution de courrier pour les entreprises*, explique Philippe Viroulet. *Mais la direction ayant toujours une stratégie de travail à très bas coût, la qualité n'était pas au rendez-vous et l'activité n'a pas pu se développer comme prévu, faute de clients suffisants. »* Depuis longtemps, les salariés de Milee s'attendaient à cette fin qui paraissait inéluctable. ■

Avec l'iPhone 16, Apple au défi de s'imposer dans l'IA générative

Lucas Mediavilla

Il doit surmonter un marché européen privé de ses nouveautés et un marché chinois où Huawei monte en puissance.

Une *keynote* pour dissiper les doutes. Dans son siège californien de Cupertino, Apple a présenté lundi la dernière version de la plupart de ses produits phares dont l'iPhone 16. L'enjeu est fort pour la marque. Son année fiscale avait bien démarré pour 2024, ses ventes d'iPhone renouant avec une maigre croissance sur un an entre octobre et décembre dernier, après plusieurs trimestres de baisse. Mais Apple n'a pas confirmé, enregistrant une baisse de 10,5 % de ses revenus dégagés par son produit phare entre janvier et mars, puis de 1 % entre avril et juin, à 39 milliards d'euros.

Les analystes diront qu'il n'y a pas péril en la demeure. Après tout, le groupe dirigé par Tim Cook a terminé l'année passée comme premier vendeur de smartphone au monde devant Samsung. Apple est également repassé première capitalisation mondiale, assez nettement, devant Microsoft et Nvidia. Mais le géant américain le doit à la brutale correction enregistrée par ses compatriotes, Wall Street ayant montré durant l'été des inquiétudes quant aux perspectives de monétisation de l'IA. Ironiquement, sa résistance cet été n'est qu'un signe supplémentaire que le groupe, parangon de l'innovation, n'est pas considéré comme l'un des chefs de file de l'IA.

Le groupe californien avait donc l'occasion, lundi, de répondre aux sceptiques. L'iPhone 16 marque l'entrée d'Apple dans l'ère de l'IA, puisqu'il s'agit du premier modèle, avec les iPhone 15 Pro, qui sera doté d'Apple Intelligence (Apple AI en anglais). Cette plateforme, lancée en juin dernier, regorge de fonctionnalités dopées avec la technologie d'IA générative, notamment un assistant vocal Siri dépoussiéré, la capacité de générer des résumés de conversation et de texte, de créer des émojis sur la base d'une requête vocale. Un accord passé entre Apple et OpenAI permettra aussi d'implémenter GPT4o sur le téléphone. *« La révolution de l'IA chez les consommateurs commencera avec le lancement de l'iPhone 16 demain »*, écrivait dimanche soir l'analyste Daniel Ives de Wedbush Securities, fervent défenseur du groupe californien. *« Si l'IA est un moyen de mettre en valeur l'innovation, je me demande encore dans quelle mesure elle constitue en soi un argument de vente essentiel pour les smartphones »*, tempère de son côté Thomas Husson, analyste principal chez Forrester.

Alors qu'Apple a lui-même admis que la vague de l'IA n'en était qu'à ses débuts, il compte comme toujours sur son écosystème de développeurs pour créer les applications de demain, dédiées à l'IA générative. Pour Thomas Husson, la réussite de l'iPhone 16 dépend également *« de la manière dont les consommateurs percevront la valeur de la somme totale des améliorations progressives apportées à l'écosystème d'Apple »*. Le groupe estime en tout cas qu'Apple Intelligence justifie à lui seul que les consommateurs renouvellent leurs anciens modèles. Sinon, il n'aurait pas limité l'implémentation à l'iPhone 15 Pro et à sa nouvelle gamme d'iPhone 16.

90 millions de modèles

D'un autre côté, Apple prend soin de ne pas survendre les promesses d'une IA encore naissante sur ses modèles. Avec un prix de lancement proche de celui de l'iPhone 15 à ses débuts, Wedbush Securities prédit que l'iPhone 16 sera un succès incontestable, lançant une nouvelle ère pour Apple. *« Nous pensons que les livraisons initiales de l'iPhone 16 seront proches de 90 millions* (de modèles, NDLR) *»*. Soit une croissance à deux chiffres par rapport au précédent modèle. Selon les calculs de cet analyste, pas moins de 300 millions d'iPhone dans le monde n'ont pas été renouvelés depuis quatre ans au moins. Le potentiel de rafraîchissement est donc énorme, Wedbush estimant qu'Apple pourrait vendre jusqu'à 240 millions d'iPhone 16 sur l'année fiscale 2025.

Apple devra surmonter un marché chinois où les concurrents, dont Huawei, ne cessent de se renforcer. Coïncidence du calendrier ou non, c'est également lundi que le géant chinois a lancé son Mate XT, un smartphone pliable en trois. Toujours privé des puces les plus puissantes par les sanctions commerciales américaines, le géant chinois, qui conçoit également ses propres composants, rattrape son retard. Il bénéficie de surcroît sur le marché local du patriotisme des consommateurs chinois. Si Apple a bien résisté en début d'année c'est notamment après avoir consenti de gros rabais au printemps sur ce marché.

Du côté européen, Apple a confirmé il y a quelques semaines qu'à cause du Règlement européen sur les marchés numériques (DMA), Apple Intelligence ne sera pas disponible dans un premier temps pour les consommateurs dans les 27 États membres. Il pourra toujours faire jouer l'argument des autres améliorations apportées par rapport au modèle précédent : un nouveau processeur maison (A18), des capteurs photo et zoom optique toujours plus puissants, et une taille d'écran légèrement supérieure pour la version Pro. Cela pourrait ne pas suffire à justifier un renouvellement massif en Europe, même si Apple Intelligence finira bien par arriver. A contrario, les consommateurs du Vieux Continent ont pu goûter à l'expérience de l'IA chez Samsung, avec les Galaxy S24, ou chez Google avec le Pixel 9, qui ont tous deux bénéficié de tests très positifs, ainsi que d'un bon démarrage dans la distribution selon Fnac-Darty. ■



Avec un prix de lancement proche de celui de l'iPhone 15 à ses débuts, Wedbush Securities prédit que l'iPhone 16 *(ci-dessus)* sera un succès incontestable, lançant une nouvelle ère pour Apple. APPLE

LA SÉANCE DU LUNDI 9 SEPTEMBRE

LE CAC

	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	38,3	+1,4	38,61	38,02	0,171	+10,69
AIR LIQUIDE	166,2	+2,37	166,32	162,8	0,09	-5,63
AIRBUS	129,76	+1,11	130,64	128,56	0,13	-7,17
ARCELORMITTAL SA	20,14	+0,7	20,29	20,08	0,2	-21,56
AXA	34,91	+1,22	34,98	34,53	0,119	+18,38
BNP PARIBAS ACT.A	62,57	+0,63	63,01	62,08	0,147	-0,03
BOUYGUES	32,15	+0,53	32,25	31,9	0,125	-5,77
CAPGEMINI	180,45	+0,22	181,65	180,25	0,105	-4,4
CARREFOUR	14,97	+0,81	15,02	14,875	0,202	-9,63
CREDIT AGRICOLE	14,275	+1,03	14,325	14,165	0,115	+11,07
DANONE	65,74	+0,8	65,78	64,98	0,151	+12,03
DASSAULT SYSTEMES	34,03	+1,52	34,12	33,6	0,078	-23,07
EDENRED	37,99	+1,58	38	37,54	0,122	-29,83
ENGIE	15,98	-0,84	16,09	15,875	0,247	+0,39
ESSILORLUXOTTICA	211,5	+1,29	212	209,1	0,084	+16,46
EUROFINS SCIENT.	53	+0,49	53,38	52,72	0,119	-10,14
HERMES INTL	1904,5	-0,26	1921,5	1897	0,058	-0,75
KERING	230,3	-2,52	234,05	225,95	0,364	-42,28
L'OREAL	383,55	+0,2	384,65	380,55	0,042	-14,89
LEGRAND	98,34	+1,74	98,42	96,86	0,107	+4,51
LVMH	616,2	+0,69	620,2	608,5	0,08	-16
MICHELIN	35,64	+0,76	35,73	35,38	0,131	+9,8
ORANGE	10,75	-0,42	10,795	10,66	0,209	+4,33
PERNOD RICARD	124,3	+0,93	124,8	122,1	0,167	-22,19
PUBLICIS GROUPE SA	95,66	+0,55	96,28	95,16	0,072	+13,88
RENAULT	39,73	-1,51	40,47	39,45	0,262	+7,65
SAFRAN	194,05	+0,88	194,95	192	0,082	+21,69
SAINT GOBAIN	76,84	+2,4	77	75,26	0,172	+15,27
SANOFI	105,76	+1,17	106,08	104,52	0,097	+17,83
SCHNEIDER ELECTRIC	219,3	+2,02	220,7	216,75	0,116	+20,64
SOCIETE GENERALE	22,05	+1,03	22,3	21,855	0,312	-8,22
STELLANTIS NV	14,104	+0,3	14,178	13,982	0,072	-33,3
STMICROELECTRONICS	26,1	+1,08	26,215	25,875	0,154	-42,31
TELEPERFORMANCE	98,9	+1,46	98,9	97,02	0,193	-25,1
THALES	145,1	+0,14	146,25	143,85	0,047	+8,32
TOTALENERGIES	60,96	+1,84	61,07	60,22	0,166	-1,04
UNIBAIL-RODAMCO-WE	75,24	-0,58	76,52	74,52	0,154	+12,43
VEOLIA ENVIRON.	29,8	+0,68	29,85	29,6	0,147	+4,34
VINCI	109,8	+0,64	110,05	108,85	0,139	-3,43
VIVENDI SE	10,085	-0,2	10,19	10,075	0,098	+4,23

LES DEVISES

	MONNAIE	1 EURO=	
AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6596	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,4979	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8437	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,6101	HKD
JAPON	YEN	158,53	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9376	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,1043	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,363	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	37,5989	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	53,3719	EGP
CHINE	YUAN	7,8589	CNY
INDE	ROUPIE	92,711	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	146,0578	DZD

L'OR

	VEILLE	31/12
Lingot 1KG	72 673,8€	+20,89 %
Lingot 100g	7 278,28€	+20,85 %
Lingot 50g	3 645,14€	+20,81 %
Lingot ONCE (31,10g)	2 271,48€	+20,76 %
Lingot 10g	737,93€	+20,54 %
Lingot 2,5g	191,41€	+19,62 %
20Fr NAPOLÉON	452,44€	+20,9 %
20Fr SUISSE	447,38€	+20,9 %
SOUVERAIN	566,96€	+20,9 %
KRUGGERAND	2 417,33€	+20,9 %
50 PESOS	2 888,55€	+20,9 %
10 DOLLARS	1 181,74€	+20,9 %
20 DOLLARS	2 361,47€	+20,9 %



Le Who's Who lance son propre média

Chloé Woitier

Le vénérable annuaire des réussites françaises poursuit son entreprise de diversification pour transformer la marque.

Antoine Hébrard, brutalement décédé en 2023, lui avait demandé de *« réveiller la belle endormie »*. Franck Papazian a pris au mot celui qui était à la tête du *Who's Who* depuis quarante ans. Depuis qu'il a fait l'acquisition, l'an passé, du vénérable annuaire répertoriant les biographies et les coordonnées de quelque 22 000 personnalités françaises, l'homme d'affaires propriétaire des médias spécialisés Stratégies, CB News et Le Journal du luxe n'a pas chômé. Lancement d'un Club qui organise chaque mois des dîners de « networking » autour d'invités comme Antoine Arnault, Alexandre Bompard ou Christel Heydemann, création d'un prix littéraire et « d'apéros » avec des romanciers, remise des Who's Who d'or le 27 janvier à l'Olympia… le dictionnaire rouge multiplie les événements.

« Le Who's Who était un réseau fermé que nous cherchons à ouvrir en multipliant les occasions de rencontres. Il doit être utile à ceux qui y figurent, mais aussi à ceux qui n'y sont pas encore », note Franck Papazian en soulignant les trois faiblesses historiques de la bible des « celles et ceux qui comptent » dans l'univers économique, diplomatique ou scientifique : *« Pas assez de femmes, pas assez de jeunes, et peu de représentation des régions. »*

Une autre étape dans la transformation de la marque s'est ouverte lundi avec la mise en ligne de Who's Who Le Média. Ce site internet gratuit, accompagné d'une newsletter quotidienne, est nourri par une rédaction de huit journalistes que dirige Cécile Hellouin de Ménibus. *« Le but de ce média positif n'est pas de faire rêver, mais d'inspirer grâce à des portraits, de grandes interviews ou des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux sur le parcours de personnalités présentes dans l'annuaire, ou susceptibles de bientôt y entrer »*, explique-t-elle. Outre les sphères de la finance, du luxe, ou de la culture, le média va ainsi se pencher sur les personnalités de la French Tech.

« Aider et accompagner »

« Les startupeurs sont jeunes et ne connaissent pas le Who's Who. Notre média est l'opportunité de présenter leurs projets et de les faire connaître aux milieux d'affaires. Les membres du Who's Who ont aussi la responsabilité d'aider et d'accompagner ces talents », poursuit Franck Papazian. Cécile Hellouin de Ménibus veut aussi mettre en avant *« des savoir-faire artisanaux qui se meurent afin de, peut-être, donner envie de les sauver »* aux membres du réseau. Le média relatera aussi les mouvements professionnels de ces derniers et publiera des tribunes libres de contributeurs extérieurs.

Ce média, *« qui veut montrer que la France est un pays de talents »*, sera gratuit *« pour être accessible au plus grand nombre »*, explique son propriétaire. Il sera financé par la publicité et des partenariats. Et s'il est numérique, une déclinaison magazine sera distribuée aux invités des Who's Who d'or ainsi qu'aux abonnés de Stratégie et CB News. *« Nous ne nous interdisons pas de nous lancer sur le print. Mais la priorité est d'abord de bâtir une audience et une communauté »* sur le numérique, précise Franck Papazian. ■

Pourquoi DAZN casse les prix de ses abonnements à la Ligue 1

Caroline Sallé

Le principal diffuseur du championnat de foot espère endiguer le piratage et atteindre son objectif de recrutements.

Un mois après le début de la nouvelle saison du championnat de France de football, DAZN commence à casser les prix. *« Nous allons lancer une promotion autour de nos offres, valable du 10 au 22 septembre »*, a annoncé Brice Daumin, le PDG de DAZN France. L'offre mensuelle sans engagement à 39,99 euros passera à 19,99 euros les deux premiers mois, soit *« moins 50 % sur les deux premiers mois »*. L'offre annuelle à 29,99 euros par mois passera de son côté à 19,99 euros sur 12 mois. Soit une facture annuelle amputée d'un tiers.

Cette offre promotionnelle limitée dans le temps permettra d'accéder à la diffusion du premier Clasico de la saison, entre le PSG et l'OM, prévu au Stade-Vélodrome à Marseille le 27 octobre prochain. Au-delà de la Ligue 1, DAZN diffuse aussi le championnat de France de basketball, la Ligue des champions féminine, les grandes rencontres de boxe et de MMA.

Quid de la possible grogne des actuels abonnés, qui ont payé leur souscription annuelle au prix fort ? *« DAZN sera à l'écoute de ses clients »*, assure la plateforme au *Figaro*. En clair, eux aussi devraient pouvoir bénéficier de la promotion en cours.

Le nouveau diffuseur de la Ligue 1 semble avoir entendu le mécontentement des supporteurs, qui s'est rapidement traduit par une explosion du piratage. Le 14 août dernier par exemple, au moins 200 000 personnes se sont tournées vers la messagerie Telegram pour regarder le match Le Havre-PSG en ouverture de la saison, d'après *Le Parisien*. Autant d'abonnés qui font défaut à DAZN. *« Ça fait quelques semaines qu'on voit le piratage être présenté comme une alternative à DAZN »*, a déploré Brice Daumin. *« Le piratage, c'est du vol »*, rappelle le dirigeant.

Un objectif ambitieux

L'enjeu est stratégique pour la plateforme anglaise dédiée au sport. Début juillet, elle a mis la main sur les droits TV de huit matchs de Ligue 1 par journée, moyennant 400 millions par an, beIN Sports diffusant de son côté une rencontre pour 100 millions d'euros annuels. Pour couvrir ses dépenses, qui incluent l'acquisition des droits TV mais aussi la production des matchs – plus de 50 millions d'euros – et la promotion, la plateforme de streaming britannique doit séduire 1,5 million d'abonnés d'ici six mois, avait indiqué son PDG, Shay Segev, mi-août, dans les colonnes de *L'Équipe*.

Un objectif ambitieux. Après le fiasco de Mediapro, Amazon avait récupéré les droits TV de la Ligue 1 à la casse, moyennant 250 millions d'euros par saison et diffusait le championnat depuis l'été 2021. Mais lors du dernier appel d'offres, il ne s'est pas positionné. Le géant de l'e-commerce, dont la force de frappe promotionnelle n'est plus à démontrer, n'a jamais fait état du nombre d'abonnés à son passe Ligue 1, commercialisé pour l'intégralité de la saison à 99 euros… La preuve que l'équation économique n'est pas si simple.

Elle l'est d'autant moins aujourd'hui que le portefeuille des Français est sursollicité. Selon une étude du cabinet BearingPoint, parue en mai dernier, le budget consenti par les Français pour leurs abonnements numériques aux médias a grimpé de 22 % depuis deux ans. Chaque foyer dépense désormais 45 euros par mois pour regarder des films, des séries, du sport, écouter de la musique… Alors que l'offre de divertissement s'accroît, il faut s'attendre à ce que les arbitrages des consommateurs soient plus serrés. ■

Publicité en ligne : Google accusé de monopole aux États-Unis

Keren Lentschner et **Claudia Cohen**

Un procès a commencé ce lundi en Virginie. Le groupe fait face à trois fronts judiciaires.



L'ensemble de l'activité de Google dans les technologies publicitaires pèse 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit 11 % des revenus du groupe.

JHVEPHOTO/STOCK.ADOBE.COM

Google n'en finit pas d'être dans le collimateur de la justice américaine. Le géant de la Tech est confronté à partir de ce lundi à son deuxième grand procès en moins d'un an à Alexandrie (État de Virginie). Après son moteur de recherche, c'est au tour de son modèle de publicité en ligne d'être sur le banc des accusés.

Les poursuites remontent à janvier 2023. Le gouvernement reproche à Google d'avoir bâti depuis seize ans une situation de monopole. Il l'accuse de contrôler aussi bien les technologies utilisées par *« quasiment tous les sites web »* pour vendre des espaces publicitaires, les outils des annonceurs pour acheter ces dits espaces, et le marché où ont lieu les transactions. *« Google a utilisé des moyens anticoncurrentiels illégaux pour éliminer ou réduire considérablement toute menace à sa domination sur les technologies de publicité numérique »*, lit-on dans le document de 149 pages. *« Les dommages sont clairs : les éditeurs de sites internet gagnent moins d'argent, et les annonceurs dépensent plus »*, indique la plainte. Le procès devant la juge Leonie Brinkema devrait durer au moins six semaines et mobiliser des dizaines de témoins, parmi lesquels des représentants des groupes médias Trade Desk, Comcast, News Corp ou encore Gannett qui ont fait les frais de ces pratiques. Le verdict devrait être rendu en 2025.

Ce procès est le dernier épisode en date de l'offensive américaine, sous les Administrations Trump comme Biden, contre les positions dominantes des Big Tech. Le département américain de la Justice poursuit aussi Apple. La Federal Trade Commission s'en est prise, elle, à Meta et Amazon. Mais Google est l'un des plus sévèrement visés. Le mois dernier, il a été reconnu coupable de pratiques monopolistiques avec son moteur de recherche. Le juge doit décider d'ici août 2025 des remèdes à mettre en œuvre. En décembre dernier, un jury fédéral de San Francisco s'en était pris à la position dominante de son magasin d'application Play Store et aux frais imposés aux applis souhaitant y être référencées. L'issue du procès, engagé par Epic Games, est attendue dans les prochaines semaines.

« Google est confronté à une bataille judiciaire sur trois fronts aux États-Unis, il est peu probable qu'il en sorte indemne », estime Mark Shmulik, analyste au sein du cabinet Bernstein Research. Google est également dans la ligne de mire de Bruxelles et de Londres. Le 6 septembre dernier, le régulateur britannique a estimé que le groupe de Mountain View avait abusé de sa position dominante dans la publicité en ligne.

Avec ce procès américain, c'est le cœur même du modèle économique de Google qui est remis en cause. Le groupe règne en maître sur tous les maillons de la chaîne de la publicité en ligne. D'un côté, les éditeurs de sites utilisent des *« serveurs publicitaires »* pour mettre en vente de façon automatisée leurs espaces. Le géant édite un des principaux acteurs du marché, DFP (DoubleClick for Publishers), qu'il a racheté en 2008. De l'autre, des plateformes programmatiques (SSP) organisent des enchères chez les annonceurs. Le serveur publicitaire va entrer en contact avec plusieurs SSP, qui vont chacune mettre en avant le gagnant de leurs propres enchères. Le plus offrant remporte la mise, et sa publicité est affichée. Google édite une de ces SSP, nommée AdX (Ad Exchange), devenue incontournable.

> **« Si Google était reconnu coupable aux États-Unis, ce serait une bonne nouvelle pour l'ensemble du secteur de la publicité et une première étape dans la résolution des problèmes de longue date qui ont empêché la mise en place d'un marché adtech équitable, diversifié et concurrentiel »**
>
> **Le directeur général d'un des concurrents du groupe**

L'ensemble de l'activité de Google dans les technologies publicitaires (adtech) pèse 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit 11 % des revenus du groupe. À lui seul, Google centraliserait plus d'un quart des dépenses publicitaires en ligne et plus de la moitié des recettes publicitaires adossées aux recherches en ligne, selon des experts.

Selon les avocats du gouvernement, le géant aurait utilisé sa puissance financière au cours des seize dernières années pour acquérir des rivaux potentiels et s'approprier ce marché, ne laissant aux annonceurs et aux éditeurs d'autre choix que d'utiliser sa technologie. Il se serait également assuré que sa plateforme programmatique fonctionne mal avec les serveurs publicitaires concurrents. *« L'éditeur qui n'utilise pas DFP se prive donc d'Ad Exchange, ce qui peut représenter un handicap important »*, explique un expert du secteur. *« Si l'on fait un parallèle avec le secteur financier, c'est comme si Goldman ou Citibank possédait le New York Stock Exchange (NYSE) »*, lit-on dans l'un des documents déposés dans le cadre du procès, consulté par le *Financial Times*.

Pour sa défense, Google rejette ces allégations *« fondamentalement erronées »* et affirme qu'elles vont à l'encontre des *« principes du droit de la concurrence, qui contribuent à stimuler la croissance économique et l'innovation »*. *« L'affaire est également erronée sur le plan des faits, ce que Google a hâte de démontrer »*, a déclaré le groupe. Selon Google, l'affaire est basée sur une vision dépassée de l'internet, ignorant le contexte actuel où les publicités sont aussi placées dans les résultats de recherche, les applications mobiles et les réseaux sociaux.

Un tel procès pourrait-il ébranler l'hégémonie de Google ? Le cabinet Emarketer évalue à près de 28 % la part de marché mondiale du groupe dans la publicité numérique en 2024, devant Meta (23 %), Amazon (9 %) et TikTok (7 %). S'il était reconnu coupable, Google pourrait être contraint de vendre sa filiale Google Ad Manager. Les analystes de Wedbush Securities estiment que l'impact économique serait limité, cette activité ayant représenté moins de 1 % des revenus de Google cette année.

Parmi les autres remèdes envisagés, le département de la Justice américaine pourrait seulement contraindre Google à partager les données des utilisateurs avec ses rivaux… *Si Google était reconnu coupable aux États-Unis, ce serait une bonne nouvelle pour l'ensemble du secteur de la publicité et une première étape dans la résolution des problèmes de longue date qui ont empêché la mise en place d'un marché adtech équitable, diversifié et concurrentiel*, confie le directeur général d'un des concurrents de Google dans le secteur des technologies publicitaires.

Dans cette hypothèse, un autre procès déciderait alors des conséquences éventuelles pour le numéro un mondial de la publicité en ligne. Cela pourrait entraîner des procédures en cascade de clients souhaitant obtenir des dommages et intérêts. Le cabinet Bernstein Research estime que 100 milliards de dollars pourraient être en jeu. Nul doute que les deux camps en lice dans la course à la présidentielle américaine suivront de près les prochains épisodes. Dans un entretien accordé la semaine dernière au *Financial Times*, JD Vance, colistier de Donald Trump, a estimé que *« Google devait être démantelé… Je pense qu'il est bien trop gros, bien trop puissant. »* ■

LE FIGARO
et vous



STYLE
JILL BIDEN ET « AMERICAN DREAM » POUR LE DÉFILÉ RALPH LAUREN DANS LES HAMPTONS PAGE 30



AUTOMOBILE
LUCID, LA NOUVELLE MARQUE AMÉRICAINE, SÉDUIT AVEC UNE GRANDE BERLINE DE SPORT ÉLECTRIQUE PAGE 31

JO de Paris : comment entretenir la flamme ?

Si la vasque et les anneaux sur la tour Eiffel sont devenus des symboles forts, c'est surtout la capitale et son patrimoine qui ont été mis en lumière. PAGE 28

LIONEL URMAN/SIPA USA VIA REUTERS CONNECT ; RALPH LAUREN ; STEFAN BOESL

Maud Le Grévellec, actrice haute couture

Anthony Palou

LES FIGURES DE LA RENTRÉE Dans « Lacrima », pièce mettant en scène l'envers du décor de la fabrication d'une royale robe de mariage, la comédienne se révèle bouleversante.

Dans la haute couture, territoire que l'on croyait dédié aux délices de la beauté, Marion, chef d'atelier, serait comme la fidèle Pénélope tissant sans relâche une robe de mariée. Elle serait aussi Calypso, nymphe d'une île qui renferme des cavernes secrètes. Marion est l'héroïne moderne de la dernière pièce de Caroline Guiela Nguyen, *Lacrima*, spectacle que certains ont eu le privilège de découvrir cet été au Festival d'Avignon. Cette héroïne est magistralement interprétée par Maud Le Grévellec.

Née en Bretagne, à Lorient plus exactement, cette brune iodée au charme fou qui a tiré des bords dans la baie de Concarneau, a eu la révélation du théâtre au lycée, sous l'impulsion de son professeur de français. Les alexandrins de Racine l'*« ont fait vibrer d'une telle manière que (son) rapport au texte devenait passionnel. Un vrai déclencheur. »* Racine, elle le retrouvera. Après le Conservatoire d'art dramatique de Lorient, le Conservatoire national de région de Rennes puis le TNS (Théâtre national de Strasbourg), elle sera Andromaque et Bérénice.

Sous le signe de Tchekhov

Mais revenons en 2007, l'année où Maud Le Grévellec a joué pour la première fois professionnellement. C'était dans *La Mouette* de Tchekhov. Elle y interprétait Nina sous la direction de Stéphane Braunschweig avec lequel elle jouera un autre chef-d'œuvre de Tchekhov (*Les Trois Sœurs*), mais aussi *Rosmersholm* d'Ibsen ou *La Famille Schroffenstein* de Kleist. À cette époque, la comédienne a rencontré beaucoup de metteurs en scène dont Jean-François Peyret : *« Il m'a amené une autre forme de théâtralité. Puis, avec des élèves de mon école, nous avons créé une compagnie qui s'appelait Le groupe incognito et pendant dix ans, nous avons fait des cabarets-spectacles avec Jean-Louis Hourdin, un très bon maître qui nous disait : "Sortez de l'école, allez vers les gens…" Il y avait-là des musiciens, une marionnettiste, et une metteuse en scène qui s'appelait Alice Laloy. Cette aventure a beaucoup compté pour moi. »* Depuis, Maud a joué dans plus de trente pièces dont *Comme il vous plaira* mis en scène par Christophe Rauck ou *Le Conte d'hiver* par Jacques Osinski, *« deux expériences shakespeariennes magnifiques. »* Le barde de Stratford-sur-Avon et Tchekhov, ses auteurs de chevet.

Dans *Lacrima*, Marion est une femme extrêmement courageuse. Maud parle d'une violente scène de la vie conjugale *« que certains spectateurs ont trouvée insupportable »* : *« On a coupé au trois quarts la crise de jalousie du mari. Lorsque mon père a vu la pièce, il m'a dit : "Qu'est-ce que c'est dur !" Je lui ai répondu : "Mais tu as vu qu'à la fin, Marion se réveille." Et il m'a dit cette phrase : "Oui, mais dans quel état elle va vivre maintenant ! (…) J'ai assisté à tout ce qu'on ne souhaite pas que son enfant vive." Alors,* Maud s'en retourne à cette Bretagne où elle aimerait vivre ; pour elle, rien ne semble valoir le cri des mouettes. Ah, la mouette ! ■

« Lacrima », au Théâtre national de Strasbourg du 24 septembre au 3 oct. En tournée puis à L'Odéon (Paris 6e) du 7 janvier au 6 fev.

Jeux olympiques Paris 2024 : l'héritage sera bien plus que sportif

Claire Bommelaer

Au-delà des débats autour de la vasque et des anneaux, la capitale et ses monuments ont gagné en visibilité.

Des cérémonies magnifiées par des danseurs, des chanteurs et des DJ, un patrimoine mis en exergue comme jamais – devant des milliards de téléspectateurs –, des images iconiques et l'impression d'avoir « réussi » à prouver que la France était toujours dans la course : l'héritage des Jeux de Paris 2024 ne sera pas que sportif. *« Rome, ville hôte des Jeux en 1960, avait déjà organisé une partie des épreuves dans son centre-ville, en s'appuyant notamment sur l'arc de Constantin ou les thermes de Caracalla »*, ont rappelé les historiens du sport, Sandrine Lemaire et Stéphane Mourlane, lors d'un colloque sur l'héritage des Jeux, organisé à l'American business School of Paris, vendredi soir. *« Mais la couverture médiatique était sans commune mesure à l'époque, et les cérémonies n'étaient pas des spectacles en soi. »* En 2024, ont-ils insisté, le monde a assisté à un changement de paradigme. Si, jusque-là, les Jeux participaient à la transformation d'une ville, quitte à produire des *« éléphants blancs »* sous forme d'équipements délaissés, c'est Paris même qui a, cette fois-ci, réussi à transformer l'événement. *« Son patrimoine est devenu une aire de jeux »*, résument les deux historiens.

Le patrimoine national, grand gagnant des Jeux ? Dès la cérémonie d'ouverture du 26 juillet, organisée sur la Seine et dans les monuments qui la bordent, le Centre des monuments nationaux s'est réjoui de l'image donnée d'un *« patrimoine vivant, capable d'être un décor pour la création »*. La Conciergerie, Versailles, le Grand Palais, et même Montmartre, théâtre des épreuves de cyclisme, escomptent tous avoir été (re)mis sur la carte du monde. Avec quelles conséquences ? Personne ne le sait, mais tout le monde sent qu'il a raison d'espérer « quelque chose ».

« L'accrochage des anneaux olympiques (...) induit une modification substantielle sur l'aspect visuel mais aussi sur l'aspect symbolique de la tour Eiffel »

Les héritiers de Gustave Eiffel

Maire de Saint-Denis, Mathieu Hanotin, parle, lui, *« d'un possible nouveau départ »* pour sa municipalité. *« On ne peut pas tout faire porter aux Jeux, mais cette mise en lumière mondiale ne peut être qu'un atout pour nous »*, glisse-t-il. Un signe : la basilique de Saint-Denis, sous-fréquentée jusque-là, a doublé le nombre de ses visiteurs. Alors que la nécropole des rois s'est lancée dans la reconstruction de sa flèche, le maire espère pouvoir attirer ceux qui viennent au Stade de France sur ce chantier patrimonial. *« Notre défi est de devenir désirable »*, indique-t-il. Ajoutant, lucide : *« On l'a vu, cela marche mieux lorsqu'il y a une présence policière massive. »*

Galvanisée par un succès qu'elle veut s'attribuer, la maire de Paris a aussi ses idées sur la meilleure manière de capitaliser sur Paris 2024. Outre ses engagements autour de l'inclusivité ou du recul de la voiture, elle s'est mis en tête de conserver les anneaux olympiques sur la tour Eiffel. *« J'ai proposé au CIO de les laisser accrochés jusqu'en 2028, moment où Los Angeles deviendra ville hôte »*, a-t-elle indiqué, vendredi. Trop lourds pour être conservés, les anneaux seraient décrochés, sans doute en octobre, et reposés sur le pont d'Iéna. Après quoi, d'autres anneaux, plus légers, seraient fabriqués et pourraient rejoindre la façade de la tour.

À peine formulée, la proposition d'Anne Hidalgo a trouvé ses opposants, à commencer par les héritiers de Gustave Eiffel. *« L'accrochage des anneaux olympiques (...) induit une modification substantielle sur l'aspect visuel mais aussi sur l'aspect symbolique de la tour Eiffel (...), et modifie les formes très pures du monument »*, estiment-ils. Symbole de la ville, et même de la France entière dans le monde, *« il n'y a par ailleurs aucun lien thématique ou historique préalable entre la tour et les Jeux »*, ajoutent-ils. Déjà, une pétition « Non aux anneaux » a recueilli 41 000 signatures. Il faudra attendre la position du futur ministre de la Culture pour voir si ce chantier, forcément coûteux, a un avenir. Rachida Dati, opposante féroce d'Anne Hidalgo, avait simplement indiqué que le monument était inscrit aux Monuments historiques, et qu'il faudrait des études préalables.

Alors ? Si ce n'est les anneaux, peut-être la vasque de la flamme ? Selon un sondage parisien OpinionWay/Le Parisien, 29 % des Français aimeraient conserver cet objet poétique, arrimé sur le grand bassin des Tuileries. Durant les Jeux, il s'est élevé dans le ciel tous les soirs, sous les hourras de milliers de gens. *« Nous sommes favorables à ce que la vasque reste et sommes prêts à nous associer à la réflexion de l'État »*, propriétaire des jardins, indique la maire de Paris. La vasque n'a cependant pas été conçue pour durer. Il faudrait donc qu'elle retourne dans un atelier, afin d'être *« renforcée »*. Puis, il faudrait qu'on lui trouve un lieu – le grand bassin des Tuileries n'étant pas fait pour cela – et que l'on crée des emplois pour la faire fonctionner (10 personnes étaient mobilisées pendant les Jeux). Les obstacles sont nombreux, et lorsque Thomas Jolly, directeur artistique de Paris 2024, parle aujourd'hui de la *« beauté de l'éphémère »* de la vasque, on comprend qu'ils auront du mal à être surmontés.

Loin des tourbillons post-JO, les Archives de France ont lancé une collecte nationale d'archives privées autour du sport et des Jeux. *« Notre époque est paradoxale, on prend des milliers de photos qui ne resteront pas. Nous, nous essayons d'œuvrer pour les siècles à venir »*, indique Brigitte Guigueno, du service interministériel des Archives de France. Un jour, les historiens du sport viendront aux Archives se pencher sur ce qui a fait Paris 2024 et définiront mieux ce concept d'héritage. ■

» Lire aussi PAGES 12 ET 13



À Montmartre, lors de la course en ligne hommes, le 3 août. En organisant les épreuves dans la ville, la capitale a transcendé l'événement olympique.

ANGELIKA WARMUTH/REUTERS

Thierry Reboul : « Je me suis attaché à créer des images fortes comme marqueurs »

Thierry Reboul a été le grand organisateur des quatre cérémonies d'ouverture et de clôture. Sans attendre le défilé des athlètes, le 14 septembre, sur les Champs-Élysées, il estime que l'on se souviendra très longtemps des Jeux de Paris 2024.

LE FIGARO. - Que sera l'héritage de Paris 2024 ?

THIERRY REBOUL. - Le Cojop possède une direction sur l'héritage des Jeux qui, traditionnellement, s'occupe de l'aspect matériel. Elle prend en compte le devenir et l'usage des équipements sportifs, après l'événement, en essayant d'éviter les abandons de site. Pour Paris 2024, il n'y a eu que peu de constructions nouvelles, en dehors de la piscine olympique en Seine-Saint-Denis. La question a dû et doit se poser autrement. Dès mon arrivée au Cojop, en 2018, je me suis occupé de ce que l'on a appelé l'héritage immatériel des Jeux. Il est moins facile à faire valoir, car il est par essence moins quantifiable. Mais il veut prendre acte que des Jeux olympiques laissent aussi une trace dans les mémoires et touchent aussi au registre émotionnel.

Comment avez-vous fait, en tant que grand organisateur des cérémonies ?

Tenir compte de l'émotionnel nous a laissés plus libres dans la programmation, et nous a permis d'oser. La candidature reposait sur la ville et ses monuments, ce qui était déjà novateur. On a choisi de se servir des décors de Paris, tout en détournant leurs usages. Paris est devenu un terrain de jeu sportif, ce qui s'est avéré révolutionnaire. Lorsque j'ai proposé des idées pour les quatre cérémonies d'ouverture ou de clôture, j'avais toujours en tête que si quelque chose me faisait rêver, il y avait de grandes chances pour que cela soit partagé par tout le monde. Je me suis attaché à créer des images fortes qui puissent rester comme des marqueurs de ces Jeux. Je viens du monde de la publicité et de l'événementiel, et je savais d'expérience qu'une image marque les esprits si elle est novatrice et en rupture. C'est ce que l'on a cherché à faire, en réclamant le plus grand secret de la part de ceux qui ont été impliqués, l'effet de surprise ayant été un des éléments clés pour frapper les esprits.

Quels clichés resteront dans les mémoires ?

Le stade imaginé place de la Concorde pour les épreuves de sports urbains, l'utilisation de la Seine pour la cérémonie d'ouverture, la vasque de la flamme olympique, le cheval galopant sur la Seine, Céline Dion chantant au pied de la tour Eiffel… Les marqueurs de ces Jeux sont nombreux. J'avais, par exemple, suggéré que les épreuves de surf soient organisées à Tahiti, alors que l'usage veut que toute épreuve se déroule au plus près du Village olympique. Le cliché du surfeur brésilien Gabriel Medina comme suspendu au-dessus de la vague de Teahupo'o restera iconique. Avec l'ambiance à part qui régnait dans les rues parisiennes, ces petits cailloux visuels me font dire qu'on se souviendra très longtemps des Jeux de Paris 2024.

ABDULLAH FIRAS/ABACA

« On a choisi de se servir des décors de Paris, tout en détournant leurs usages. Paris est devenu un terrain de jeu sportif, ce qui s'est avéré révolutionnaire »

Thierry Reboul
Organisateur des quatre cérémonies

Des photos de la vasque de la flamme olympique inondent les réseaux sociaux depuis le 28 juillet. Faut-il la conserver, comme le réclame la maire de Paris ?

Nous avons imaginé un bel objet, mouvant, capable d'« illuminer » le ciel. La proposition a plu au-delà de nos espérances. Tous les soirs, des milliers de personnes ont assisté à son élévation, et, tous les soirs, on a entendu le même cri de surprise et d'admiration. À titre personnel, je suis un homme de l'éphémère, et je me demande comment la magie de cet objet pourrait être conservée en dehors des Jeux. Je comprends, toutefois, ceux qui plaident pour son maintien. Imaginée par un grand designer français, Mathieu Lehanneur, fabriquée par EDF, plébiscitée par le public, la vasque peut rappeler comment nous avons été capables de nous unir, alors que nous étions en pleine discorde à la veille des Jeux. Ce n'est cependant pas à moi d'en décider. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. B.


Sir Antonio Pappano au Festival de Verbier, le 26 juillet.
NICOLAS BRODARD - VERBIER FESTIVAL

Sir Antonio Pappano : « Je ne suis pas candidat pour l'Opéra de Paris »

Thierry Hillériteau

Après vingt-deux ans à la tête de Covent Garden, le chef a pris ses fonctions de directeur musical du London Symphony Orchestra. Il se produit le 16 septembre à la Philharmonie de Paris.

Il fut pendant vingt-deux ans le directeur musical du Royal Opera House de Londres. Antonio Pappano succède officiellement cette semaine à Sir Simon Rattle à la tête du London Symphony Orchestra, avec lequel il se produira le 16 septembre prochain à la Philharmonie de Paris dans le cadre du week-end Mahler Perspectives. Un tournant, pour cette figure du monde musical anglais, qui vient aussi de terminer son mandat à la tête de l'orchestre de l'Accademia Santa Cecilia de Rome, après dix-huit ans de bons et loyaux services.

LE FIGARO. - Avant de vous retrouver à Paris avec le London Symphony Orchestra, nous avons pu vous entendre cet été au Verbier Festival où vous dirigiez l'orchestre des jeunes du festival. Que retire un chef aussi capé d'une telle expérience ?
ANTONIO PAPPANO - De l'oxygène *(rires)* ! Lorsque l'on est au contact de très grands professionnels tels que les musiciens de Covent Garden ou du London Symphony Orchestra, ces rencontres avec les jeunes sont une respiration autant qu'une inspiration. Cela nous rappelle que le terme de « maestro », tellement galvaudé, désigne plutôt « celui qui enseigne » que « celui qui dirige ». Lorsque vous êtes face à des musiciens à peine sortis de conservatoire, le devoir d'expliquer le pourquoi des choses devient une nécessité. Une opportunité que vous ne vous accordez pas suffisamment avec un orchestre très expérimenté. À tort, car le premier risque, avec les très grands orchestres, est de sombrer dans la routine. Or, dans le monde d'aujourd'hui, il peut être bon de se souvenir de temps à autre qu'en musique, l'effet immédiat est secondaire par rapport à l'effet global. Que l'émotion de la musique classique se construit dans la profondeur et l'accumulation des causes… Plutôt que dans la succession d'effets.

> **« Contrairement à Simon Rattle, qui a toujours été très engagé en faveur de la création, je me considère encore en "phase de rodage" sur le sujet ! »**
> **Sir Antonio Pappano**

Un enseignement de Bruckner, dont vous avez dirigé à Verbier la *Symphonie n° 9* et dont on fête ce mois-ci les 200 ans ?
Exactement. Malgré ses explosions titanesques, c'est une musique de l'intérieur avec un côté spirituel très important. J'ai souvent dirigé ses trois dernières symphonies à Rome, avec l'Accademia Santa Cecilia. Au-delà de ses résonances avec une certaine ferveur catholique, la grande leçon d'Anton Bruckner est que sa musique a besoin de patience. De temps. D'espaces de vie intérieure. Tout ce qui nous manque dans le monde d'aujourd'hui. Il peut en cela sonner beaucoup plus anachronique que Mahler, qui dans ses symphonies est beaucoup plus dans l'immédiateté. Lave son linge sale devant tout le monde *(rires)* ! Chez Bruckner, vous bâtissez une cathédrale pierre par pierre. Et ça, pour un chef comme pour de jeunes musiciens, c'est passionnant. Surtout dans une acoustique aussi sèche que celle des Combins, à Verbier, où chaque musicien doit créer son propre espace sonore.

Parlant acoustique, votre prédécesseur au LSO, Sir Simon Rattle, avait défendu la nécessité d'une nouvelle salle de concert à Londres, comme à Paris. Projet abandonné à la suite du Brexit. Quelle est votre position ?
Tout le monde se sent bien dans une salle comme la Philharmonie de Paris. Alors si vous me demandez si l'on peut avoir une meilleure salle acoustiquement à Londres que celle du Barbican Centre, tout le monde sait que la réponse est oui. Évidemment. Même Covent Garden souffre pour le symphonique d'une acoustique honnête mais trop sèche. Le Barbican a au moins cet avantage que le public y embrasse la scène, ce qui est psychologiquement bien pour les musiciens. Le sujet n'est pas mort. Mais au lieu de l'agiter tel un chiffon rouge avant ma prise de fonction, je préfère confirmer ma présence ici et le lien avec les musiciens du LSO et son public. Ensuite nous pourrons commencer à évoquer de tels chantiers.

Dans quelle direction souhaitez-vous justement emmener l'orchestre dans les années à venir ?
Comme n'importe quel chef, je suis arrivé en me disant que j'allais faire Chostakovitch, Chostakovitch et Chostakovitch *(rires)* ! Mais je viens de terminer une année avec eux comme chef désigné et ce fut une saison riche en enseignement. Je les ai dirigés dans pas moins de sept programmes différents, de *Daphnis et Chloé* de Ravel à *Elias* de Mendelssohn que nous avons enregistré (et qui vient de sortir sous le label LSO Live). Nous avons également abordé la cinquième symphonie de Vaughan Williams, et je crois que dans un premier temps, je souhaiterais continuer de creuser ce sillon avec eux. Pas seulement celui de la musique anglaise mais de la musique née en Europe pendant, autour et entre les deux guerres mondiales ! Nous venons de donner le *War Requiem* de Britten aux Proms de Londres. Comment la musique panse les plaies d'un continent. Comment elle se nourrit des blessures profondes d'un monde en crise. Comment ces dernières peuvent susciter un élan de créativité jamais entendu auparavant… Cela me passionne depuis les années Covid. Et je crois que nous, musiciens classiques, avons un rôle à jouer en entretenant la mémoire de ces musiques qui sont autant d'histoires de résiliences, de résistances, de renaissances…

Qui dit créativité dit création. Quel sera votre positionnement sur les nouveaux répertoires ?
Contrairement à Simon Rattle, qui a toujours été très engagé en faveur de la création, je me considère encore en « phase de rodage » sur le sujet *(rires)* ! Avec Covent Garden, j'ai eu l'occasion de diriger des créations mondiales et d'être en contact avec de grands compositeurs contemporains tels George Benjamin, Mark-Anthony Turnage ou Thomas Adès. Mais la scène londonienne est extrêmement riche et diversifiée, donc je veux rester ouvert et à l'écoute. Nous avons créé, la saison dernière, une pièce d'une compositrice d'origine guyanaise, Hannah Kendall, avec qui nous allons continuer de travailler. Pas parce que c'est une femme issue de la diversité, mais parce qu'elle compose de la musique très belle. La seule chose importante à mes yeux, c'est la qualité. Je me méfie des diktats moraux. Il n'y a pas de musique blanche, noire, masculine ou féminine. Il n'y a que de la bonne musique ou de la mauvaise musique. Même chose pour les chefs. Il y a eu une poussée considérable des femmes chefs ces dernières années partout dans le monde. Et il faut tout faire pour que ce ne soit pas qu'un effet de mode. Mais dans le monde ultraconcurrentiel qui est le nôtre, il faut aussi accepter que l'on puisse déplaire à certains orchestres pas parce que l'on est un homme ou une femme. Juste parce que le courant ne passe pas.

Vous quittez Covent Garden quand l'Opéra de Paris se cherche un nouveau directeur musical. Êtes-vous candidat ?
Mon Dieu non ! Pas aujourd'hui tout au moins *(rires)*. D'abord, je n'ai jamais dirigé l'orchestre de l'Opéra de Paris, ce que je regrette car c'est un orchestre fantastique. Surtout, je viens de quitter le Royal Opera House de Londres où j'ai passé vingt-deux ans comme directeur. Et si j'ajoute mes précédents mandats à la Monnaie de Bruxelles et à l'Opéra national de Norvège, cela fait trente-quatre ans que je suis directeur musical d'un opéra… Laissez-moi souffler un peu. D'autant que mon histoire avec Covent Garden n'est pas finie : j'ai entrepris avec eux le cycle de la Tétralogie, que je vais mener jusqu'à son terme dans les saisons à venir. J'ai aussi des projets lyriques avec le LSO. En concert, nous allons monter cet hiver *La Rondine* de Puccini. Tout un symbole puisque c'est sur cet opéra que nous nous sommes connus en 1996, dans les studios d'Abbey Road, pour l'enregistrement avec Roberto Alagna et Angela Gheorghiu. Ensuite, nous ferons *Salomé*, *Suor Angelica*, peut-être *Tristan und Isolde*… J'aimerais aussi trouver une résidence d'été pour l'orchestre autour d'un lieu ou festival lyrique. La résidence du LSO à Aix-en-Provence va se terminer, et alors que le London Philharmonic est chaque été à Glyndebourne, le Philharmonia à Garsington, le LSO n'a toujours pas de résidence semblable en Angleterre…

> **« J'ai toujours défendu l'idée qu'un directeur musical devait évoluer en même temps que l'institution qu'il prétend faire avancer. C'est donnant, donnant »**
> **Sir Antonio Pappano**

Que retiendrez-vous de vos 22 années à Covent Garden ?
Une immense fierté. Être dans un mariage de vingt-deux ans, avec ce que cela comporte de fidélité, de loyauté, de crises à traverser tant il est vrai que le monde culturel et celui de l'opéra ont changé ces deux dernières décennies, cela vous change un homme. J'ai toujours défendu l'idée qu'un directeur musical devait évoluer en même temps que l'institution qu'il prétend faire avancer. C'est donnant, donnant. Le rôle du directeur musical est de faire faire un pas en avant. Cela implique de se bousculer soi-même. En termes de répertoire, de curiosité, d'ambition, il faut être impliqué à cent pour cent dans l'avenir de l'institution. Je dois dire que j'ai connu en vingt-deux ans bien plus de crises et de difficultés avec les gens qui nous soutiennent, et à cause du désengagement du gouvernement, qu'avec les musiciens eux-mêmes. Si je compare ce qui se passe en Angleterre avec le soutien des pouvoirs publics pour la musique classique en France, c'est le jour et la nuit.

Le changement de premier ministre semble pourtant susciter une vague d'espoir chez les musiciens anglais…
Keir Starmer a vécu la musique de l'intérieur, a étudié la flûte… Il y a une ouverture. Nous allons voir. Mais le Brexit a eu des effets délétères dont on commence à peine à voir les conséquences. Et les coupes qui se sont succédé ces dernières années, dont ont été victimes des institutions telles que l'English National Opera ou la BBC, posent de vraies questions sur le risque de voir disparaître la souveraineté de l'art britannique. Londres a toujours été une Mecque pour les arts. Notamment vivants, avec ses théâtres, ses groupes de rock, ses cinq orchestres et son histoire de l'opéra qui s'est inscrite depuis Haendel. Aujourd'hui, quand j'entends des politiques faire porter le soupçon d'élitisme sur des institutions culturelles telles que l'English National Opera ou Covent Garden, cela me met hors de moi. Ce n'est pas à ces institutions de porter le poids de l'inclusivité, de la diversité ou de l'éducation artistique : c'est au gouvernement. Les orchestres, les opéras, les musiciens font déjà leur part. Il suffit de voir combien les actions pédagogiques du LSO ont pu inspirer les orchestres du monde entier ! ■

« Mahler Perspectives » : du 13 au 16 septembre à la Philharmonie de Paris. À paraître : « Concertos pour violoncelle d'Elgar et Walton », avec Gautier Capuçon (le 8 novembre chez Warner Classics).



Ralph Lauren : bienvenue dans les Hamptons

Matthieu Morge Zucconi Envoyé spécial dans les Hamptons

Jill Biden, Jude Law, Naomi Watts et une collection 100 % « Ralph » : jeudi, l'Américain invitait ses plus proches fidèles à un défilé à Bridgehampton.

Qui d'autre que lui pour réunir le gratin de la mode, mais aussi Jude Law, Tom Hiddleston, Naomi Watts et la première dame Jill Biden dans les Hamptons ? Lui, c'est Ralph Lauren, 84 ans, dont plus de cinquante passés à créer, le plus américain des créateurs – et un régional de l'étape, puisqu'il possède une maison à l'extrémité de la presqu'île, à Montauk. En quelques décennies, ce bout de terre à trois heures de New York est devenu l'emblème du chic de la côte est (sur TikTok, on appelle ça le style Old Money). *« C'est un endroit typiquement américain, où l'on trouve une élégance unique en son genre,* raconte Ralph Lauren après le défilé. *Par le passé, j'ai parfois pu être inspiré par la vision du style que l'on peut trouver en Angleterre ou en Italie. Cette fois-ci, j'avais envie de créer quelque chose de très américain, mais qui ne soit pas ordinaire. C'est glamour, élégant, bref, c'est l'Amérique que j'aime. »*

« Tout ce que je fais est personnel. Bien entendu, je travaille avec une équipe de gens très talentueux, mais l'on part toujours de mes goûts. Je suis la raison pour laquelle ils ont voulu collaborer avec moi ! »

Ralph Lauren Créateur

Avant que ne s'installent à East Hampton les marques de luxe mondial (de Louis Vuitton à Prada), Ralph Lauren fut l'un des premiers grands noms à s'afficher sur les devantures de la rue principale de ce petit village côtier. En 1989, il y ouvrait sa première boutique. Aujourd'hui, il en compte trois, dont une dédiée à sa ligne RRL qui serait, selon un journaliste américain, *« tout simplement l'un des meilleurs magasins de mode au monde »*. Jusqu'alors, il n'y avait jamais défilé… Cette incongruité est désormais corrigée.

Rendez-vous pris, ce jeudi en fin de journée, à Bridgehampton dans les étables de Khalily, sept hectares dédiés aux sports équestres. On croirait l'endroit créé de toutes pièces pour l'occasion par les équipes de la marque, tant il semble en parfaite adéquation avec l'esprit Ralph Lauren : gazon impeccablement taillé et ciel bleu (personne n'y peut rien, mais ça ne fait qu'ajouter du charme au moment) ; serveurs à la mise impeccable proposant aux invités sandwichs au homard (la spécialité locale) ou au corned-beef ; cavaliers faisant des tours de manège et, forcément, quelques voitures anciennes de la collection personnelle de l'entrepreneur. Bref, une plongée dans ce rêve américain si particulier, celui de ce fils d'immigrés juifs parti du Bronx pour conquérir le monde, créant au passage plus qu'une marque, un univers. *« Nous sommes une entreprise qui défend un certain art de vivre,* décrypte Patrice Louvet, le PDG. *Nous avons des valeurs : l'authenticité, la qualité, et donc l'art de vivre. Quand nous mettons sur pied un défilé comme celui-ci, nous construisons des moments qui sont connectés à la vie de Ralph, à ce qu'il aime, à ses passions. Les Hamptons l'inspirent depuis toujours, bien avant qu'il lance cette entreprise, à vrai dire. »*

Ralph Lauren a compris, parmi les premiers et comme personne, le potentiel commercial de ce lifestyle « made in US », de cet exemple de réussite donc il ne cache rien et qui fascine ses plus fidèles adeptes, le pouvoir de ces codes forts et immuables. Ici, rien ne change ou presque. Et en même temps, pourquoi changer une formule qui fonctionne à merveille et qui attire, en plus, à nouveau les très exigeantes jeunes générations ?

Voilà pour le contexte, place au défilé. Au programme ? Ralph Lauren Collection, Polo, la ligne luxe Purple Label et même la gamme enfant. Des vêtements classiques, bien faits, bien pensés, comme M. Lauren et ses clients les aiment. Au printemps prochain, vous pourrez pousser les portes de ses boutiques pour un blazer croisé à boutons dorés parfaitement coupé, un smoking dans les règles de l'art, une saharienne en lin, mais aussi une chemise en popeline rayée, une veste de travail en denim délavé, un petit gilet de tweed ou encore une veste à franges et un bomber satiné marqué du logo de l'équipe de baseball de New York, les Yankees. Du côté du vestiaire féminin, des polos *of course*, des gilets en raphia, des jupes longues à enfiler après la plage, de grands imperméables délavés, des robes de dentelle calibrées pour la jeunesse dorée d'East Hampton…



Jill Biden et sa petite-fille Finnegan (*à droite*) venues assister à la collection Ralph Lauren de l'été 2025.

RALPH LAUREN, ZACH HILTY/BFA.COM

En somme, un vestiaire à l'américaine séduisant par-delà les frontières car facilement identifiable, aisé à s'approprier. Le tout porté par un casting cinq étoiles (Christy Turlington, Naomi Campbell…), cochant les cases de la diversité sans paraître forcé, avec ce twist dans le stylisme : les sneakers blanches un peu sales, le jean déchiré porté avec la veste de smoking… Autant de détails qui ont fait de M. Ralph Lauren une icône de style. *« Tout ce que je fais est personnel,* confirme-t-il. *Bien entendu, je travaille avec une équipe de gens très talentueux, mais l'on part toujours de mes goûts. Je suis la raison pour laquelle ils ont voulu collaborer avec moi ! Notre mode est authentique, elle est l'œuvre de passionnés, elle est honnête. »*

Verdict ? Standing ovation pour le créateur et son épouse de 60 ans, Ricky Lauren, qui saluent ensemble. Puis tout ce petit monde s'engouffre dans ce que l'on pense être les coulisses. Surprise ! Les équipes de la maison y ont recréé à l'identique le premier étage du cultissime Polo Bar de New York – même le maître d'hôtel de ce restaurant ultraprisé du Midtown de Manhattan est là. Au bar, Jude Law disserte sur la différence entre un dirty martini et un dry martini (la quantité d'olives). Dans la salle, Jill Biden et M. Lauren sont attablés devant le mythique burger de l'adresse. Entre deux bouchées, il se confie : *« Je crois avant tout en la joie. Je fais ce que j'aime, et j'aime la qualité, le style, l'individualité. Mon credo, c'est de toujours créer ce en quoi je crois, et quelque chose qui ressemble à ce que je suis. »* ■

La Britannique Sarah Burton nommée (enfin) chez Givenchy

Hélène Guillaume

Après vingt-six ans chez Alexander McQueen (un record), marque de Kering, la talentueuse et discrète directrice artistique passe à la concurrence, dans la maison de LVMH. Une prise de guerre très attendue… Et un premier défilé pour mars 2025 en vue !

Voilà des mois qu'on attendait cette nomination chez Givenchy, la marque de LVMH. Le nom de Sarah Burton circulait depuis plusieurs semaines, le communiqué de presse est tombé ce lundi 9 septembre, soit un an quasiment jour pour jour après qu'elle a annoncé son départ brutal du studio Alexander McQueen. Sur la photo accompagnant le communiqué, la créatrice de 50 ans tout rond a délaissé son look d'éternelle adolescente en chemise-jean et sourire timide d'*English Rose* pour une silhouette noire, lunettes fumées et bras croisés. La mue a déjà opéré !
Il faut dire qu'on l'a toujours connue chez McQueen, maison chère à son cœur où elle a officié durant vingt-six ans, commençant en tant que stagiaire, puis bras droit de Lee McQueen qui l'avait adoubée comme successeur avant son décès, et enfin en tant que directrice artistique de 2010 à 2023. Façonnée par l'histoire et les codes de cette marque très particulière, et malgré son talent indiscutable, on s'interrogeait sur sa capacité à se fondre de nouveau dans une maison de couture à héritage.

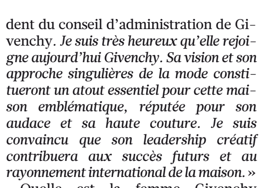
Et chez Givenchy, quel héritage… Indissociable, pour nous Français, de l'élégance aristocratique d'Hubert de Givenchy et pour les Américains, de la robe noire d'Audrey Hepburn, la marque rachetée par LVMH en 1988 a d'abord été pour Bernard Arnault un laboratoire à créateurs. Après en avoir écarté le fondateur, il faisait nommer en 1992 le turbulent John Galliano vite transféré chez Dior, et remplacé en 1996 par le non moins subversif Alexander McQueen – tiens, tiens, une page du passé qui pourrait inspirer Burton…

Un magnifique challenge

Après un passage à vide, c'est l'Italien Riccardo Tisci qui réinventait l'ADN de Givenchy, de 2005 à 2017, avec sa « couture street », alors précurseur. Puis la Britannique Clare Waight Keller, dont à l'époque le nom aurait été glissé à Bernard Arnault par Karl Lagerfeld, relançait avec succès la haute couture de 2017 à 2020 et surtout, signait en 2018 la robe de mariée de Meghan Markle – ironie de l'histoire, c'est Sarah Burton qui avait créé chez McQueen celle de Kate Middleton en 2011.

En revanche, Waight Keller ne sut pas donner une véritable âme au prêt-à-porter. En 2020, c'était au tour de l'Américain Matthew Williams de relancer la machine Givenchy. Las. Le trentenaire n'est jamais parvenu à faire exister l'identité mode de cette marque dont le business s'appuie avant tout sur la vente des parfums.

Aujourd'hui, c'est donc un magnifique challenge pour Sarah Burton qui n'a eu de cesse durant ses années McQueen de créer, loin des tendances, pour une femme puissante, une mode à la féminité radicale et à l'approche couture. *« C'est un grand honneur pour moi de rejoindre cette magnifique maison qu'est Givenchy, un véritable joyau. Je suis très enthousiaste à l'idée d'écrire le prochain chapitre de l'histoire de cette maison emblématique et d'apporter ma propre vision, ma sensibilité et mes convictions à Givenchy »*, déclare-t-elle dans le communiqué. *« Sarah Burton est un talent créatif exceptionnel dont je suis passionnément le travail depuis de nombreuses années,* ajoute Sidney Toledano, président du conseil d'administration de Givenchy. *Je suis très heureux qu'elle rejoigne aujourd'hui Givenchy. Sa vision et son approche singulières de la mode constitueront un atout essentiel pour cette maison emblématique, réputée pour son audace et sa haute couture. Je suis convaincu que son leadership créatif contribuera aux succès futurs et au rayonnement international de la maison. »*



Quelle est la femme Givenchy d'aujourd'hui ? Peut-on encore capitaliser sur l'icône Audrey Hepburn ? Quelle place la maison va-t-elle occuper au sein de ce groupe qui a déjà tant de très belles marques de mode féminine ? Entre la romantique luxueuse de Dior, la bourgeoise rive gauche de Celine, l'amazone techno-logo de Louis Vuitton, l'intellectuelle pointue de Loewe et l'Italienne sophistiquée de Fendi, il reste sans doute une place à prendre pour un vestiaire de (vraie) femme classique et contemporain à la fois, un powerdressing actuel et bien coupé – une des grandes qualités de Burton. Réponses lors de sa première collection présentée en mars 2025 dans le cadre de la Fashion Week de l'hiver 2025-2026. ■









Sarah Burton (*au centre*), prend les rênes créatives de Givenchy, maison marquée par la complicité entre Hubert de Givenchy et Audrey Hepburn (*à gauche*) mais aussi p ar le passage dans les années 1990 d'Alexander McQueen (*à droite, le défilé prêt-à-porter automne-hiver 1997*), mentor de… Burton.

SUNSET BOULEVARD/CORBIS VIA GETTY IMAGES, GIVENCHY, FAIRCHILD ARCHIVE/PENSKE MEDIA VIA GETTY IMAGES

Jean-Lou Colin

Fraîchement débarqué en Europe, ce constructeur américain de voitures électriques de luxe s'affiche crânement en concurrent direct de Tesla et de Porsche. Avec de sérieux arguments sous le capot.



STEFAN BOESL.

Lucid Air, une nouvelle berline de sport

Lucid : ce nom ne vous dit probablement rien. Et pour cause : lancé sur le marché américain il y a trois ans, son premier modèle, baptisé Air, n'est disponible en Europe que depuis l'an passé, et, pour l'heure, seulement dans quelques pays : Allemagne, Suisse, Pays-Bas et Norvège. La France figure toutefois au programme mais pas dans un avenir proche. L'Air est en effet une imposante berline, du gabarit d'une Tesla Model S ou d'une Mercedes Classe E. Pas le genre de modèle le plus prisé dans l'Hexagone. Le gros SUV Gravity, promis pour l'an prochain, devrait y susciter déjà plus d'intérêt mais ce n'est vraisemblablement qu'avec l'arrivée d'un modèle de milieu de gamme, concurrent du Tesla Model 3, annoncé pour 2027, que Lucid devrait devenir franco-compatible. En attendant, la grande berline Air permet déjà de se faire une idée du savoir-faire de la marque. Il a de quoi surprendre venant d'un constructeur encore inconnu il y a peu.

L'histoire de Lucid a commencé à s'écrire dès 2007 sous le nom d'Atieva. Une start-up basée à Newark, en Californie, et spécialisée dans la fourniture de packs de batteries pour les constructeurs automobiles. Elle s'est notamment fait connaître en équipant la Formule E pendant plusieurs années. L'engouement pour la voiture électrique lui a rapidement donné l'idée de passer à la vitesse supérieure en concevant son propre véhicule. Lucid Motors a ainsi été créé, profitant de sa localisation pour recruter quelques-uns des meilleurs ingénieurs de la Silicon Valley. Les choses se sont alors précisées avec l'arrivée à la tête de l'entreprise, en 2014, de l'Anglais Peter Rawlinson, ex-Jaguar et Lotus, débauché de chez Tesla dont il était vice-président et ingénieur en chef du programme Model S.

Un monsieur qui sait de quoi il parle et qui a su convaincre quelques sérieux investisseurs, dont l'Arabie saoudite, de soutenir le projet de Lucid Motors. Ainsi est apparu, dès 2016, le premier prototype de la Air.

Au premier coup d'œil, la Air en impose, tant par ses mensurations que par sa plastique. Le style fluide et épuré n'est pas sans rappeler celui de Tesla mais Derek Jenkins, venu de chez Mazda, a su lui trouver un petit supplément de charme et de personnalité, tout en obéissant au cahier des charges imposé par l'aérodynamicien Jean-Charles Monnet, ex-Red Bull F1. À la clé, un Cx record de 0,197, garant d'une belle sobriété énergétique, notamment à grande vitesse, point faible de l'électrique, en général. Autre composante importante de cette sobriété, le poids. Grâce à son châssis et à sa carrosserie entièrement en aluminium, celui de la version de base Air Pure que nous avons essayée ressort à 2 040 kg à vide.

Jusqu'à 1 250 chevaux !

C'est beaucoup dans l'absolu mais peu pour une voiture de cette taille dotée d'une batterie de 88 kWh. Innovant à plus d'un titre, le moteur, enfin, véritable cœur de l'auto, mérite la considération. Intégrant sur son flanc une pignonnerie de transmission particulièrement compacte et un onduleur en partie haute, il ne pèse que 74 kg et pourrait presque tenir dans une valise cabine. Il développe 442 ch dans cette version Pure Propulsion mais peut cracher jusqu'à près de 670 ch. Dotées de deux éléments, un sur chaque essieu, les versions Touring et Grand Touring affichent ainsi des puissances respectives de 628 et 831 chevaux, distribuées aux quatre roues. Est-ce bien raisonnable ? Une version Sapphire, dotée de trois unités, revendique la bagatelle de 1 251 ch. Histoire, sans doute, de rabattre le caquet de l'insolente Tesla Plaid (1 020 ch) mais également d'attaquer la Porsche Taycan sur son terrain, elle sera commercialisée en Allemagne à la fin de cette année.

Au volant, la Air Pure confirme ses bonnes dispositions, faisant notamment apprécier sa douceur et son silence de fonctionnement. La présentation sobre de l'habitacle, étonnamment spacieux, dégage une belle impression de qualité et apparaît moins dépouillée que celle de la Tesla, avec une large dalle numérique venant compléter la grande tablette centrale. Toutes les fonctions y sont centralisées, même s'il subsiste quelques boutons pour la climatisation.

Les suspensions semi-actives filtrent efficacement les irrégularités de la chaussée et assurent un appréciable confort de roulage. Mode Sprint sélectionné : le mastodonte prend des allures de voiture de sport, accélérant comme une fusée et faisant oublier son poids en collant à la route grâce à son centre de gravité particulièrement bas. À ce rythme, la consommation électrique ressort à 17,2 kWh/100 km lors de notre essai, ce qui correspond à une autonomie de 512 km. En conduite plus tranquille, il est possible d'approcher les 13 kWh/100 km revendiqués, soit une autonomie maximale de 677 km. Enfin, concernant la recharge, il faut compter vingt minutes sur une borne rapide pour récupérer 400 km d'autonomie. À noter que la voiture peut être livrée gratuitement avec une wallbox de 22 kW. L'Air Pure est commercialisée en Allemagne au prix de base de 85 000 euros, notre véhicule d'essai, gratifié de nombreuses options, étant, lui, affiché à 100 300 euros. ■

NOTRE AVIS

C'est peu dire que le monde de l'automobile est sens dessus dessous. Comme nombre de nouvelles marques sorties de nulle part, Lucid livre un premier modèle étonnamment abouti. Au point de faire mieux que la référence Tesla dans bien des domaines. Pas encore commercialisée en France, la Air est à considérer comme une vitrine du savoir-faire du constructeur américain. Elle nous fait saliver en attendant l'arrivée, d'ici à trois ans, d'un modèle plus compact et mieux adapté à notre marché.

Sous le **capot**

Moteur	
Type	Électrique
Puissance	442 ch
Couple	550 Nm
Transmission	
Type	Propulsion
Boîte	1 rapport avec réducteur
Dimensions/poids	
L/l/h	4 975 /1 936/ 1 417 mm
Coffre	627 litres (283 l à l'avant)
Poids	2 070 kilos
Performances	
0-100 km/h	4,7 secondes
Vitesse	200 km/h
Consommation/Autonomie	
Mixte UE	13 kWh/100 km
Autonomie	747 km
PRIX	**à partir de 85 000 €**

***En haut :* la berline Lucid Air Pure en impose, tant par ses mensurations que par sa plastique. *Ci-dessous :* l'habitacle spacieux adopte une large dalle numérique et une grande tablette centrale.**



« Métronome » : si Paris nous était conté

Blaise de Chabalier

La série documentaire de Lorànt Deutsch est diffusée sur Le Figaro TV. Le premier volet raconte les origines de Lutèce jusqu'à Clovis.

C'est une plongée dans le tourbillon de l'histoire de Paris à laquelle nous convie Lorànt Deutsch dans cette savoureuse série documentaire inspirée de son livre à succès *Métronome. L'histoire de France au rythme du métro parisien* (Michel Lafon, 2009). L'occasion de flâner dans la capitale avec le comédien passionné d'histoire pour un voyage dans le temps. Un périple, illustré de sobres scènes de fiction non dialoguées et d'illustrations en 3D particulièrement évocatrices. Dans un premier volet (sur quatre) le téléspectateur est transporté aux origines de Lutèce – qui fut d'abord installée sur le site actuel de Nanterre – puis guidé jusqu'au baptême de Clovis. Après la victoire des Romains sur le chef gaulois Camulogène, en 52 avant J.-C., commence la longue histoire de Lutèce devenue gallo-romaine. La ville finit, au fil des siècles, par prendre le nom de Paris, en référence aux Parisi, la peuplade celte qui l'habite depuis son origine.

L'agglomération se développe sur l'île de la Cité (quartier gaulois) et sur la rive gauche (partie romaine) mêlant ses habitants dans une harmonie bien réelle. Le film souligne que, pendant deux siècles, Lutèce connaît une période totalement inédite de paix et de prospérité. La cité devient un carrefour d'échanges économiques et culturels. Elle se transforme grâce au génie architectural des Romains.

Les barbares déferlent sur la rive gauche

Ainsi un somptueux amphithéâtre sort de terre, le plus vaste de toute la Gaule, avec ses 17 000 places. Combats de gladiateurs et de bêtes sauvages y sont organisés pour le plus grand plaisir des spectateurs gaulois et romains. Ces arènes de Lutèce sont détruites en 280 lors des invasions barbares. En 1860, les travaux de percements de la rue Monge mettent au jour des vestiges qui seront définitivement sauvés en 1883 grâce à l'intervention de Victor Hugo.

Autre lieu qui témoigne du haut degré de civilisation des habitants de Lutèce à l'époque gallo-romaine : les thermes de Cluny, dont il reste encore des vestiges aujourd'hui. En remontant notre actuel boulevard Saint-Michel, en gravissant ce qui n'était pas encore la montagne Sainte-Geneviève, se dressait le forum. Sur une grande esplanade entourée de portiques à colonnes, le mur d'enceinte était bordé sur deux côtés par une galerie couverte sur laquelle se succédaient des boutiques. Ce forum apparaît à l'écran grâce à des images de synthèse très réussies. Frissons garantis.

Au milieu du IIIe siècle, Lutèce qui est désormais une ville importante, attire à elle celui qui deviendra son premier évêque : Denis. Le futur saint célèbre, à partir de 250, des messes clandestines dans un sous-sol de l'actuel 5e arrondissement, dans une Lutèce où les chrétiens sont persécutés. Ce lieu particulièrement émouvant, une crypte qui n'est pas ouverte au public mais seulement aux chercheurs, Lorànt Deutsch nous le fait visiter.

À la fin du IIIe siècle, les barbares déferlent sur la rive gauche, plus vulnérable, et force les habitants à se réfugier sur l'île de la Cité. Autour de cette dernière, un mur d'enceinte fortifié est bâti. Et sous le pouvoir de Julien, nommé souverain en Gaule par l'empereur romain Constance en 358, la cité, devenue capitale, résiste. Puis en 385, dans un pays qui a adopté le christianisme, Martin, évêque de Tours, s'arrête à Lutèce où il guérit miraculeusement un lépreux. Au Ve siècle, l'Empire romain agonise face à la pression des Francs. En 476, Childéric fait le siège de la ville que l'on appelle maintenant Paris. Geneviève, une Gallo-Romaine chrétienne et future sainte, le dissuade d'entrer dans la ville. Enfin, Clovis (466-511), fils de Childéric, lève le siège de la capitale. Converti grâce à son épouse Clotilde, le fondateur de la dynastie des Mérovingiens est baptisé à Reims. Ouvrant la voie aux sacres des rois de France. ■



Lorànt Deutsch conduit un périple en quatre volets dans le tourbillon de l'histoire de Paris.

« Métronome »
À 21 heures, sur Le Figaro TV Île-de-France
Notre avis : ●●●◐

Les yeux dans les Jeux par les frères Naudet

Emmanuelle Litaud

Les réalisateurs franco-américains retracent l'événement planétaire avec la série « Au cœur des Jeux » où l'humain tient la première place.

Il y a quatre ans, Jules et Gédéon Naudet ont sollicité le CIO et Paris 2024 pour réaliser une série documentaire sur les coulisses des Jeux olympiques et paralympiques.

Obtenant un libre accès total, les réalisateurs, connus notamment pour leurs films sur le 11 Septembre, le 13 Novembre et Notre-Dame de Paris, ont choisi de casser les codes pour offrir un regard inédit sur cet événement planétaire en le filmant de l'intérieur et en le racontant par le prisme humain. *« Nous voulions montrer comment s'organise ce défi fou mais aussi nous mettre en danger et nous réinventer en changeant la façon de faire du documentaire. Nous ne voulions pas aller là où les gens nous attendaient »*, confie Jules Naudet. Les trois premiers épisodes (l'un est consacré à l'obtention des Jeux et les deux autres à la préparation de l'événement), diffusés en amont de la compétition sur France 2, ont donné le ton. De Tony Estanguet, le président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 qui leur a ouvert les portes de son intimité, aux différents maîtres d'œuvre en passant par les bénévoles ou encore Thomas Jolly, directeur artistique des cérémonies, les deux frères franco-américains installés à New York depuis leur adolescence ont retracé la fabrication des Jeux. Ceci à travers les histoires personnelles de femmes et d'hommes, chevilles ouvrières de l'événement. Ce mardi 10 septembre, France 2 diffuse les deux derniers épisodes qui déroulent les moments forts des Jeux olympiques et paralympiques de manière non chronologique et toujours à travers les yeux de différents témoins.

Donner sa chance au destin

« Il a fallu trouver les histoires car ce sont d'abord des gens qui nous font vivre toute l'intimité des coulisses, confie Gédéon Naudet. *Contrairement à un reportage où l'on sait ce qu'on va aller chercher, là, l'idée était de donner sa chance au destin, au "happy accident". Ce n'était pas facile mais ça nous a apporté plein de moments magiques. »* Comme leur maître Raymond Depardon, les deux frères ont choisi de filmer sans commentaire et n'ont posé des questions aux personnes suivies par leur caméra qu'une fois le tournage terminé. Si elle n'est pas exhaustive, la série compte des centaines d'heures de rushs. *« Nous ne voulions pas faire le documentaire absolu des Jeux ni le best of*, poursuit Gédéon. *Nous savions qu'on allait louper des choses. On a pris le temps d'identifier des séquences qui racontent des histoires différentes. C'était le plus compliqué et le plus excitant en sachant que, si on se plantait, ça serait catastrophique mais si on réussissait, cela pourrait faire quelque chose d'assez différent de ce qui est généralement proposé. »* Leurs caméras suivent ainsi la finale de Teddy Riner à travers les yeux du leader d'ambiance qui termine la journée en larmes devant la médaille du champion, la première victoire de Léon Marchand depuis la cabine des commentateurs de France Télévisions, ou encore la finale de beach-volley féminine du haut de la tour Eiffel où les supporteurs brésiliens s'étaient massés pour suivre le match. Le tout avec, comme fil rouge, le déroulé de la cérémonie d'ouverture. Pari gagné pour les frères Naudet qui réussissent à émouvoir mais surtout à surprendre en racontant avec une humanité rare ces inoubliables Jeux de Paris 2024. Une série qui fera date. ■

« Au cœur des Jeux »
À 21 h 05, sur France 2
Notre avis : ●●●○

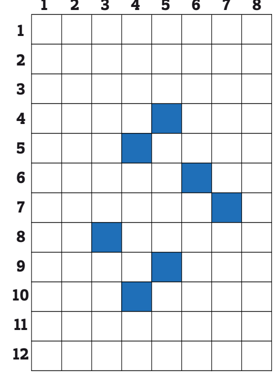
MOTS CROISÉS

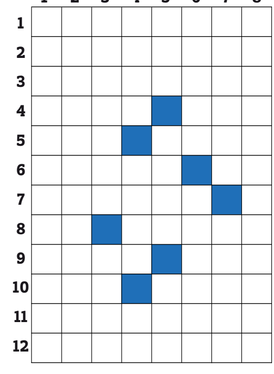
Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6706

HORIZONTALEMENT
1. Œuvres de compression. – **2.** Imitera l'hyène. – **3.** Vais jeter le trouble. – **4.** Assortis des couleurs. Évite bien des dérapages. – **5.** Cithare en Chine. A une importance capitale au Timor oriental. – **6.** Jusqu'au-boutiste. Suit suis. – **7.** Brûlure intestinale. – **8.** Borde un lit. Pile poil. – **9.** Glisse sur la poudre blanche. Poussé avec effort. – **10.** Très intime pour Adjani. Garda à la main. – **11.** Martine ou Toinette, chez Molière. – **12.** Tenues à l'écart par des blancs.

VERTICALEMENT
1. Joue l'apaisement. – **2.** Trouvent toujours un arrangement avec le ciel. – **3.** Rasoir. John Irving nous a donné sa vision du monde. – **4.** Elle avait le sens igné du sacrifice. Sujet bergsonien. Botte. – **5.** Victime du devoir. Est généralement à jour. Bruit de botte. – **6.** Fis marcher le commerce. Un morceau de longe. – **7.** Essence sucrée. C'est chez elle qu'on met en gage. – **8.** Frappent à mort.





SOLUTION DU PROBLÈME N° 6705
HORIZONTALEMENT **1.** Vampires. – **2.** Amarrage. – **3.** Légumier. – **4.** Élidâmes. – **5.** Nice. On. – **6.** CEI. Anne. – **7.** Évidés. – **8.** Ernani. – **9.** Nonne. Ré. – **10.** Niet. PAC. – **11.** Éd. Érige. – **12.** Semences.
VERTICALEMENT **1.** Valenciennes. – **2.** Amélie. Roide. – **3.** Magicienne. – **4.** Prude. Vantée. – **5.** Irma. Aîné. RN. – **6.** Raimondi. Pic. – **7.** Égéenne. Rage. – **8.** Sers. Espèces.

BRIDGE

Par Philippe Cronier www.lebridgeur.com

PROBLÈME N° 3394 : Optimal ou « de sécurité »

♠ 8 4
♥ A R 4 3
♦ R 9 3 2
♣ A 7 5

N / O E / S

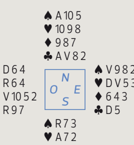
♠ A R
♥ V 5 2
♦ A V 5 4
♣ 10 6 4 3

Contrat : Sud joue **3 Sans-Atout**.
Entame : Dame de ♠ prise de l'As.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 3393 : Maniement renforcé

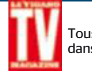
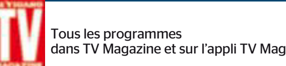
Contrat : Sud joue **3 Sans-Atout**.
La séquence (Tous vuln.) : Sud ouvre de 1SA et Nord conclut à 3SA.
Entame : 2 de ♦ (le 3 en Est).

Le coup se résume à la réalisation de trois levées à ♣. Ouest ayant une carte de plus à ♦ que son partenaire (il a entamé du 2 en quatrième meilleure), il est *a priori* favori pour être moins long à ♣ et vous pourriez songer à jouer ♣ pour le Valet. Mais il s'agit d'un raisonnement *a priori*, qui ne tient pas compte des enchères, ici primordiales.
Après une telle séquence, l'entame en majeure est recommandée avec quatre cartes, en l'absence de mineure cinquième bien entendu. Si Ouest n'a pas attaqué dans une majeure, c'est qu'il y détient au plus trois cartes. Ce qui signifie par ricochet qu'il détient au moins trois cartes à ♣. En fait, c'est lui l'adversaire « long » à ♣ !
C'est pourquoi vous devez plus que jamais **partir du 10** puis, quand Ouest a couvert d'un honneur et fourni un petit au deuxième tour, **appeler le 8** du mort. Ce maniement est optimal pour trois levées et se trouve ici **renforcé par le fait qu'Ouest a au moins trois cartes à ♣**.



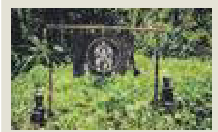
Ouest	Nord / Sud	Est
	Nord : ♠ A 10 5 ♥ 10 9 8 ♦ 9 8 7 ♣ A V 8 2	
♠ D 6 4 ♥ R 6 4 ♦ V 10 5 2 ♣ R 9 7	N / O E / S	♠ V 9 8 2 ♥ D V 5 3 ♦ 6 4 3 ♣ D 5
	Sud : ♠ R 7 3 ♥ A 7 2 ♦ A R D ♣ 10 6 4 3	

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT
RONDE DES MOTS© :
LIGNE 1 : VERROU, PERDRE, MÉGÈRE, BRIDGE, GLAPIR, BANCAL.
LIGNE 2 : RELAIS, DÉTALE, ÉRUCTE, DÉTOUR, PETITE, CRYPTE.



Tous les programmes
dans TV Magazine et sur l'appli TV Mag

TF1

21.10
Koh-Lanta
Téléréalité

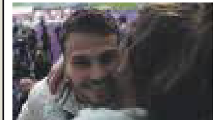


Prés. : Denis Brogniart. 2h30. La tribu maudite. Inédit. La volonté d'échapper à la fameuse tribu maudite est dans la tête de tous les candidats, ce qui les oblige à se surpasser lors des épreuves. Ils comprennent que l'île qui abrite la tribu maudite n'a pas été choisie au hasard par la production.

23.40 Canap 79. Magazine.

france•2

21.05
Au cœur des Jeux
Documentaire



Fra. 2024. Réal. : Jules Naudet, Gédéon Naudet. 1h35. 2 épisodes. Inédit. La journée du 26 juillet 2024, celle de la Cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024, sert de prétexte pour une immersion dans les coulisses de cet événement planétaire.

22.40 L'album des Jeux paralympiques. Documentaire.

france•3

21.05
La stagiaire
Série. Policière



Fra. 2023. Saison 9. Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel. 2 épisodes. Un homme grimé en clown est retrouvé mort. Constance et Boris enquêtent pour comprendre comment la victime est décédée et dans quelles circonstances.

22.45 La stagiaire. Série. Policière. Retour à la nature – Le sauveur.

CANAL+

21.10
Bonnard, Pierre et Marthe
Film. Biographie



Fra/Blg. 2023. Réal. : Martin Provost. 2h00. Avec Cécile de France. Fin du XIXe siècle, à Paris. Un peintre talentueux tombe fou amoureux d'un de ses modèles, qui devient sa muse.

23.10 Clique. Magazine.
23.43 Un meurtre est-il facile ? D'après Agatha Christie. Série

arte

20.55
Le travail forcé sous l'Allemagne nazie



Documentaire

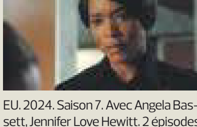
All. 2022. Réal. : Matthias Schmidt. 2h40. 3 épisodes. Entre 1938 et 1945, 13 millions de personnes ont été envoyés en Allemagne pour faire tourner l'économie de guerre.

23.35 Maison close et traite des femmes : Les années 1900 à Vienne.

M6



21.10
9-1-1
Série. Dramatique



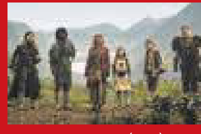
EU. 2024. Saison 7. Avec Angela Bassett, Jennifer Love Hewitt. 2 épisodes. Inédit. Hen et Karen accueillent une nouvelle personne dans leur famille, tandis qu'un appel est lancé concernant la mort d'une personne qui s'est mise à bouger toute seule.

22.45 9-1-1. Série. Dramatique. 4 ép.

À LA DEMANDE

tv+

Bandits, bandits




« Bandits, bandits » (1981), ce fut d'abord un film d'aventures surréalistes de Terry Gilliam, alors en pleine gloire avec les Monty Python. C'est désormais une série AppleTV, qui témoigne de la concurrence entre plateformes dans leur frénésie de relectures des œuvres cultes du passé. La trame est à peu près identique, un jeune garçon d'aujourd'hui féru d'histoire découvre dans son placard un portail temporel qui l'entraîne à différentes époques en compagnie d'une bande de pillards farfelus. L'analogie s'arrête là. À Sean Connery succède Lisa Kudrow, et à l'innocence foutraque du film de Gilliam, répond ici une leçon d'histoire à destination des enfants, saupoudrée ça et là de préoccupations identitaires.

C8



19.47 Touche pas à mon poste.

21.19 Peur sur la ville
Film. Policier. Fra/Ita. 1975. Réal. : Henri Verneuil. 2h20. Avec Jean-Paul Belmondo. Un commissaire poursuit un malade mental, qui prétend mettre un terme à la dépravation de la gent féminine. Une enquête sur un meurtre le détourne de sa tâche.

23.39 Le cercle rouge. Film. Policier.

W9



19.50 Les cinquante. Jeu. Inédit.

21.10 Le bonheur des uns...
Film. Comédie. Fra/Blg. 2020. Réal. : Daniel Cohen. 2h00. Avec Vincent Cassel. La vie de quatre amis est bouleversée quand l'un d'eux connaît un succès littéraire. Chacun décide de donner un nouveau cours à sa vie.

23.10 Les petits mouchoirs. Film. Comédie dramatique.

TMC



19.15 Quotidien. Inédit.

21.25 90' Enquêtes
Magazine. Prés. : Tatiana Silva. 1h20. Déstockeurs, discounters, colis surprises : les nouveaux rois des bonnes affaires ? Inédit. On peut désormais acheter des colis surprises, sans en connaître le contenu. Les discounters et déstockeurs ont également la cote.

22.45 90' Enquêtes. Magazine.

LE FIGARO TV
Île-de-France

12.00 Points de vue.
18.30 Le Buzz TV.
Grégory Ascher, animateur de « L'Équipe de Greg » sur la chaîne L'Équipe. Interviewé par Damien Canivez et Mathilde Seifert.
19.00 Bienvenue en Île-de-France.
Présenté par Victoire Sikora.

21.00




FROGGIES MEDIA – INDIGÈNES – CARPO 16 – 2012

Métronome
Série documentaire. L'histoire de Paris par Lorànt Deutsch.
22.30 Le Club Le Figaro International. Thème : l'élection américaine. Philippe Gélie reçoit Gérard Araud, Amy Greene, Giovanna De Maio et Laure Mandeville, grand reporter au service international du *Figaro*.

Pour regarder le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box
SFR 468 | Orange 345
Free 203 | Bouygues 247

france•5

20.05 C à vous la suite. Talk-show.

21.05 Discount, le prix à payer
Documentaire. Fra. 2024. Réal. : Lola Palmier. 0h55. Inédit. Face à l'inflation galopante, les Français se tournent de plus en plus vers les magasins discount, mais leurs prix sont-ils vraiment attractifs ?

22.00 Le camembert nous ouvre sa boîte. Documentaire.

RMC DÉCOUVERTE

19.55 Wheeler Dealers France. Doc.

21.10 Camions XXL : les rois du convoi exceptionnel
Documentaire. Fra. 2024. 1h25. Toujours plus grand toujours plus compliqué. Inédit. Dans le Tarn, deux pâles d'éoliennes de 49 mètres de long vont se succéder en file indienne.

22.35 Camions XXL : les rois du convoi exceptionnel. Documentaire.

HISTOIRE TV

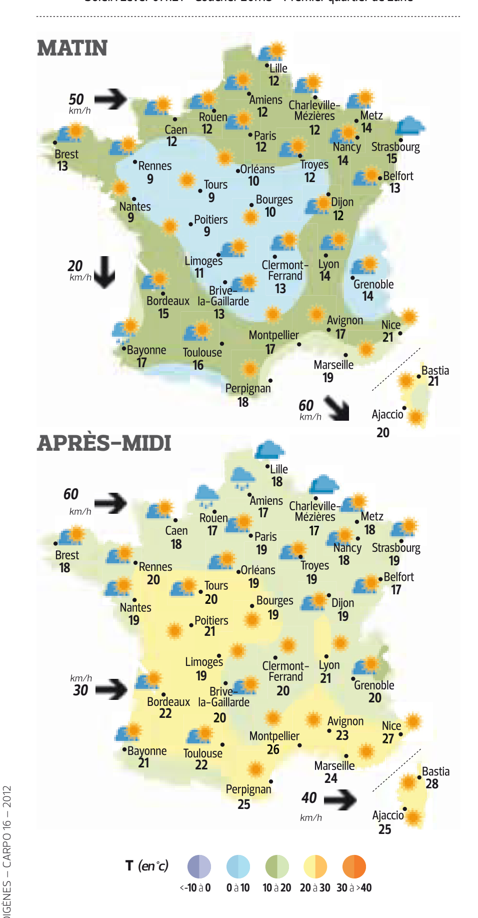
19.55 Mystères d'archives. Doc.

20.50 D-Day, 100 jours pour la liberté : La campagne de Normandie
Documentaire. Fra. 2024. Réal. : David Korn-Brzoza. 1h30. Le 6 juin 1944, ils sont près de 150 000 à débarquer sur la côte normande.

22.20 Les batailles cachées de la Libération de Paris. Documentaire.

la chaîne météo

ÉPHÉMÉRIDE Ste-Inès
Soleil : Lever 07h21 - Coucher 20h13 - Premier quartier de Lune

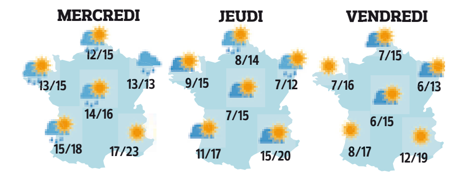




LE TEMPS AILLEURS...



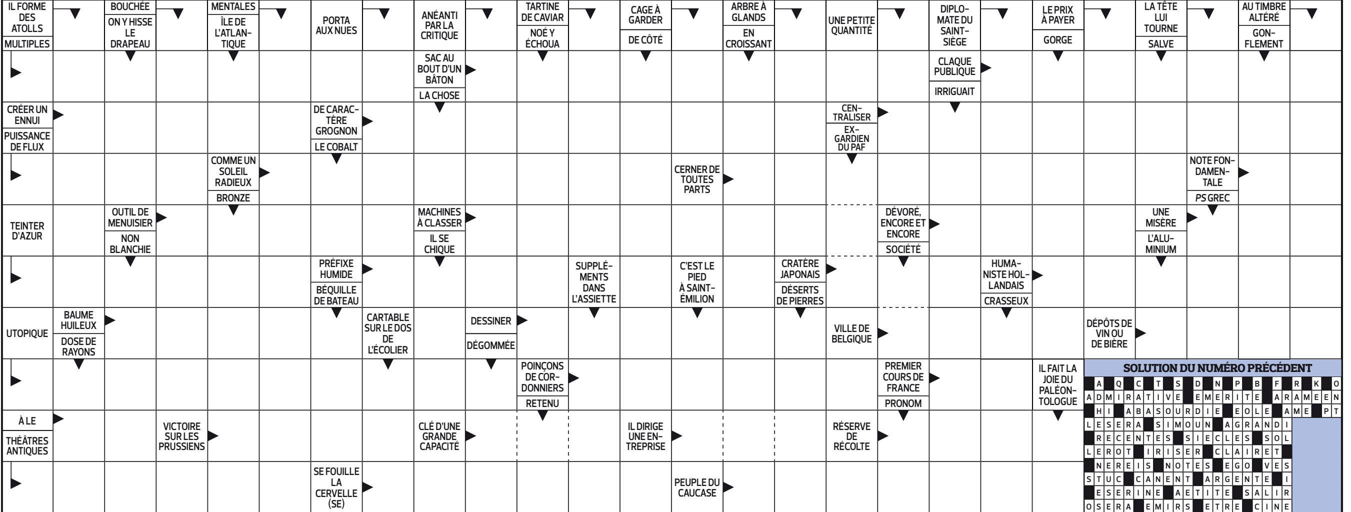
ALGER	22/29	AMSTERDAM	14/18	ATHÈNES	24/27
BARCELONE	20/25	BELGRADE	17/22	BERLIN	15/19
BERNE	13/18	BRUXELLES	12/17	BUDAPEST	16/23
COPENHAGUE	14/18	DUBLIN	13/15	LISBONNE	18/24
LONDRES	12/18	MADRID	16/30	PRAGUE	15/20
RABAT	20/24	ROME	20/32	TUNIS	23/29





MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°3931

RCI-JEUX.com



Jérôme Pulis, le « M. Cinéma » de la côte ouest



PAR **Anne-Sophie von Claer**

Pendant des années à l a drection de la communication mondiale de Dior Parfums, il a accueilli des stars, de festivals en shootings, de Cannes à Los Angeles. Aujourd'hui, passé chez Augustinus Bader, il a cocréé avec succès un nouveau festival international de cinéma, Nouvelles Vagues, à B iarritz.

C'était, sur le papier, un pur produit de la "com" à la française. Passé du groupe Marie-Claire au *Vogue Hommes* puis de Sonia Rykiel (*« une femme exceptionnelle »*, auprès de qui il fera le tour de la planète pendant dix ans) aux cosmétiques L'Oréaliens, Jérôme Pulis décrochait ensuite la direction de la communication mondiale de Dior Parfums, poste éminent qu'il occupera plus de seize ans. Un parcours ascensionnel. Un quart de siècle à côtoyer les cadors de la mode, de la beauté, les grands patrons, stylistes, créateurs… À lancer des carrières, produire des images qui feront le tour du monde, accueillir toutes les stars possibles de festivals en shootings, de Cannes à Los Angeles. Et voilà qu'en lui donnant rendez-vous *« sans motif »*, on découvre qu'on le déstabilise pour la première fois. Que ce grand communicant n'est *« pas doué pour l'introspection »*… *« Parler de moi ? Mais j'en suis incapable ! C'est que dans ce métier, on est toujours dans l'ombre »*, plaide-t-il.

Une ombre relative et solitaire en rien. S'il y excelle depuis ses débuts, c'est doté d'une qualité essentielle, mû par la passion du travail en équipe : son goût des autres. Une seule formule à la bouche : *« main dans la main »*. Que ce soit pour évoquer tous les postes précités ou sa grande reconversion, le Festival international du film de Biarritz, Nouvelles Vagues, conçu ex nihilo avec une poignée d'amis référents dans le métier - Elisha Karmitz, Elisabeth Tanner, Sandrine Brauer, Lili Hinstin, Ana Girardot… *« J'ai besoin de travailler en équipe*, insiste l'intéressé, *surtout pas en solo ! »* Même credo sous sa récente casquette de directeur de la *« nec plus ultra »* des marques de cosmétiques, Augustinus Bader, en complicité avec son cofondateur et CEO Charles Rosier.

Une création qui vient du cœur

Le récit familial disparate (pied-noir côté paternel, basque côté maternel) mais soudé, est encore une histoire de clan, enraciné à Biarritz, point d'ancrage d'une enfance idéale. *« Un collège avec vue sur mer, des baignades tous en bande à l'heure du déj, des grandes chevauchées sur la plage de la Milady tous les soirs après les cours, été comme hiver, c'est quand même génial quand tu es adolescent, le plein air, le sport, les copains… »* On a beau l'aimer, cette côte, ces terrasses de café où *« on faisait les grands, on fumait des cigarettes, on regardait les gens, on finit par s'y ennuyer quand même… »*. Le jeune homme qui se retrouve alors dans la mélancolie poétique de Baudelaire, l'écriture sensible de Sagan, l'esthétisme de *La Belle et la Bête* (son premier choc cinématographique) veut voir ailleurs. Plus grand, plus loin, plus haut. Trois bonnes décennies plus tard, son père, resté non loin de la côte des Basques, ne lui parlera pas de sa fierté du chemin parcouru. *« On ne dit rien entre nous, on est pudiques avec les sentiments. Pour autant, la famille, c'est important. Papa est toujours là, à 5 minutes de chez moi. »* Une sœur *« exceptionnelle »*, un frère aussi, un oncle, des tantes et un regret, bien sûr. *« Maman est partie quelques mois avant le premier festival… »* En juin 2023 donc.

Trois ans plus tôt, c'est pendant le confinement que Nouvelles Vagues va prendre source. *« Avec Guillaume* (Pépy, NDLR) *- sans le soutien et la rigueur duquel je ne me serais jamais lancé un tel défi -, face au désarroi de la jeunesse, on s'est dit qu'un beau moyen de mettre en lumière les talents de demain serait de leur consacrer un festival de films sur ce thème fédérateur qui n'existait pas ailleurs… Pour la première fois dans ma vie, c'était une création venant vraiment du cœur, pas du marketing, et sans autre idée que celle de se faire plaisir et d'aider les générations futures »*, confie Jérôme Pulis en jetant un voile pudique sur le fait - le regret ? - d'être lui-même sans enfant.

« Ce festival s'est ancré dans les thèmes actuels de cette génération, la quête d'identité, le rôle des réseaux sociaux, la solitude… », souligne de son côté Maider Arosteguy, la maire de Biarritz. *« Dès l'été de mon élection en juin 2020, l'envie de créer une manifestation nouvelle et légitime ici, avec quelqu'un de ce niveau de professionnalisme, s'est imposée. Son exigence, sa force de conviction et sa puissance de travail ont fait le reste. Et après deux éditions seulement, le déploiement, l'attractivité, le sentiment de complétude de ce festival est incroyable… C'est la magie du cinéma ! »*



« J'ai besoin de travailler en équipe, surtout pas en solo ! », confie Jérôme Pulis.

GAETAN BERNARD

« Main dans la main »

Le directeur général de mk2, Elisha Karmitz, que Jérôme Pulis a consulté dès l'origine, sait combien les réussites, dans ce milieu, *« sont toujours des questions d'abnégation et de ténacité »*. *« Avec une très bonne connaissance des enjeux politiques et des modes de financement, Jérôme a le grand mérite d'avoir eu une vision répondant à un vrai besoin pour Biarritz de développement culturel et de rajeunissement de son public. Sa maturité, son expérience - fournir de l'excellence -, sa maîtrise des relations publiques dans des milieux très divers, lui ont permis de placer l'ambition au meilleur niveau. Il sait s'entourer… et chose rare, il sait écouter. »*

Avec des personnalités telles que Rosalie Varda, au board du bureau fondateur, ou Anne-Florence Schmitt, directrice de *Madame Figaro*, hebdomadaire féminin glamour et référent pour le septième art, *« nous formons une communauté très complémentaire*, analyse Pulis, *car je n'oublie pas que je ne suis pas issu du monde du cinéma pur et dur. Mais pour créer des ponts avec Hollywood, j'étais sans doute l'un des plus expérimentés »*. Le plus à même d'ouvrir les portes de « sa » ville aussi : *« Être un enfant du pays, ça aide, forcément. Biarritz est une ville particulière, c'est la nature, l'écologie, l'environnement, la force de l'océan. On est respectueux avec les autres, avec la planète et avec la Terre. »* De fait, le partenaire majeur, et presque naturel, de l'événement n'est autre que la maison Chanel, par la voix de son président, Bruno Pavlovsky, Biarrot lui-même et dépositaire de l'histoire de Coco qui vécut et ouvrit ici sa deuxième boutique en France. *« Chanel donne à ce festival une tonalité chic mais pas ostentatoire et c'est ce côté ouvert, simple qui plaît*, insiste la maire. *À l'image de Jérôme, un amoureux de sa ville, resté d'une accessibilité et d'une simplicité rares. »*

« Il n'est pas snob », résume la fameuse agent d'artistes Élisabeth Tanner, l'une des premières à avoir cru à son projet. Cette partenaire de poids, dont la seule présence a valeur de précieuse caution, sensible au bien-fondé et à la sincérité de sa démarche, souligne le profil authentique, atypique dans le métier, de cet homme *« concret, ancré, qui sait d'où il vient, où il va et qui prend le risque de faire les choses, avec une ambition parfaitement légitime grâce à son enracinement local qui n'est pas feint. En "voisine" des Landes, j'ai partagé d'emblée avec lui cette envie de ne pas rester sur la plage avec les Parisiens de l'été ni de faire un festival d'entre-soi mais de mettre à profit le "petit pouvoir" qu'on a pour le mettre au service de la jeunesse. D'amener les écoles, les étudiants, les jeunes acteurs, la population locale à voir le monde culturel comme un espace dans lequel on peut travailler, se projeter, s'épanouir… »*

Ensuite, c'est une question d'atmosphère. *« Ce festival, on peut le vivre en espadrilles, en robe longue ou en combi de surf »*, souligne celui peut désormais s'offrir le luxe de faire simple. De recevoir la crème du métier comme les nouveaux venus avec la même spontanéité. Sous les ors de l'Hôtel du Palais aussi bien qu'autour d'une paella géante à La Tantinas de Burgos avec les habitués du coin. *« On se mélange, on rit beaucoup, il y a de la musique, des chants basques, des projections et des concerts sur la plage… J'aime qu'on reçoive nos invités comme si c'était chez nous, de façon conviviale, un peu élégante, mais basta ! »*

Partir, revenir. Si le jeune cavalier avide d'évasions est de retour sur ce rivage occitan où l'Atlantique fait le show comme nulle part ailleurs, c'est pour y vivre, au grand galop et plus libre que jamais, ce qui ressemble fort à sa meilleure vie… *« Est-ce une deuxième, une troisième existence ? je l'ignore. Quoi qu'il en soit, c'est un message très positif pour les personnes confrontées aux changements : j'ai 55 ans, une vie merveilleuse, des perspectives géniales, entouré de mon premier cercle d'amis. »* Leur point commun ? *« La fidélité, la bienveillance, la fantaisie, voire une certaine folie »*, se réjouit-il. *« On a grandi ensemble depuis l'âge de 12, 13 ans, on se connaît par cœur, et on est toujours là, avec les mêmes sourires. Main dans la main. »* ■



UN DERNIER MOT **Par Étienne de Montety**

Parenthèse (pa-ran-tè-z') n. f.

Entracte qui a été joué sur Seine.

Paris 2024, qui fut une réussite, est présenté comme une parenthèse dans une actualité parfois lourde.
Le mot vient du grec *parenthesis*, qui signifie action d'intercaler.
Cette parenthèse avait été ouverte en juillet. Elle vient de se refermer, sort commun aux parenthèses et aux portes. Entre les deux, on était entré dans un temps particulier, exclusivement dévolu au sport. Ces derniers mois, la parenthèse avait pourtant été le parent mal-aimé de l'actualité : retard dans l'organisation, dépassement des coûts, rien n'irait. Elle en est devenue la vedette.
Aujourd'hui, elle est même parée de toutes les vertus : il paraîtrait qu'elle a rendu les Français meilleurs. Plus d'un commentateur part en thèse maintenant sur la réussite de l'événement et ce qui va s'en suivre.
Les Jeux furent une synthèse de ce que le monde sportif peut donner de meilleur : bon esprit, dépassement de soi, etc. Ils permirent aux Parisiens de découvrir leur capitale sous un autre jour : une ville propre, sûre, aux transports irréprochables. À cet égard, cette parenthèse fut aussi une antithèse. ■